



COMPTE ADMINISTRATIF POUR L'EXERCICE 2016

Rapport 29 et 30 juin 2017



Le Président,

Séances des 29 et 30 juin 2017

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

L'agence de notation Fitch a attribué une fois de plus la note « AA », avec « perspective stable » à la Région Centre-Val de Loire, soit la meilleure note qui puisse être attribuée à une collectivité territoriale en France. Cette note reflète, d'après l'agence de notation, des « performances budgétaires solides de la Région Centre-Val de Loire », un « faible endettement », une « gestion prudente » ainsi qu'un « profil socio-économique favorable ». La performance budgétaire est jugée « saine et stable ».

Pour l'exécutif régional, cette reconnaissance de la qualité de la gestion de notre collectivité alliée à la mise en œuvre effective des engagements pris en 2015 devant les électeurs confirme que la majorité régionale conserve la même approche budgétaire que sa devancière : mettre en œuvre les mesures de la mandature sans détériorer la situation financière de la collectivité.

Les dépenses

Les dépenses sont maîtrisées et correspondent aux priorités régionales : **78,9 % des dépenses ont été concentrées sur les interventions régionales** (c'est-à-dire hors « moyens généraux » comprenant notamment les frais de personnel et l'annuité de la dette). Les dépenses liées à l'enseignement représentent 41% de l'ensemble des dépenses d'intervention, suivies par les transports (22%) et l'action économique (22%).

Le compte administratif 2016 présente une réalisation élevée des dépenses, hors fonds européens, en fonctionnement (**93,5%**) et plus encore en investissement (**98,3 %**).

En 2016, le montant total des dépenses (hors restes à réaliser et réaménagement de la dette) s'élève à 1,095 Md€ contre 1,064 Md€ en 2015. La Région a mené à bien le plan de relance de l'investissement auquel elle s'était engagée avec près de 313 M€ déployés au profit de l'économie régionale. Les dépenses d'intervention s'élèvent à 549 M€ en fonctionnement, soit 862 M€ au total, hors restes à réaliser.

Les recettes

Les recettes sont fortement dépendantes des orientations stratégiques de l'Etat en matière de finances publiques et sont actuellement peu dynamiques, en raison des efforts demandés aux collectivités territoriales afin de redresser les comptes publics de la Nation. En 2016, le montant de la dotation globale de fonctionnement a diminué de 18 M€ comme en 2015.

Les recettes réalisées atteignent 1,115 Md€ (y compris le résultat reporté de 2015 et hors opérations de gestion de dette et restes à réaliser), contre 1,081 Md€ en 2015 soit un taux de réalisation de 91,4% (contre 95,4% en 2015).

L'emprunt a été réalisé à hauteur de 106,4 M€ pour 113,8 M€ inscrits au BP, pour un encours qui s'élève à 686,7 M€ (633 M€ fin 2015). L'effort d'investissement de la Région a été financé à des conditions très attractives grâce au contrat signé auprès de la Banque Européenne d'Investissement. Globalement, la collectivité a pu emprunter dans des conditions très avantageuses avec un taux d'intérêt moyen historiquement bas à 1,42 % (1,83 % fin 2015). **La gestion rigoureuse des crédits a permis d'autofinancer 44 % des dépenses d'investissement.** Ce niveau d'autofinancement est très important dans la mesure où il sécurise les investissements régionaux (la moyenne des régions en 2015 s'élève à 35%).

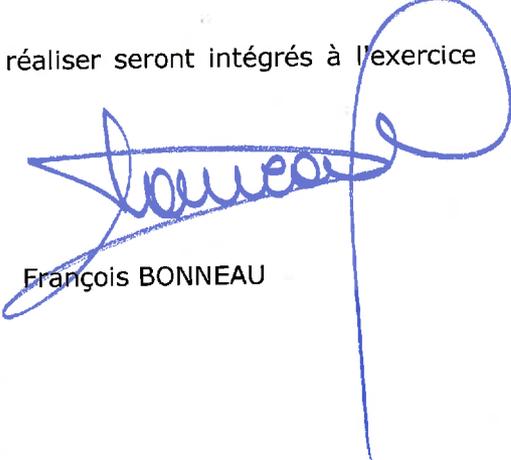
La capacité de désendettement reste très performante à **3,3 ans**, soit bien inférieure à la moyenne des régions qui s'élève à plus de 5 ans fin 2015.

L'arrêté des comptes

L'arrêté des comptes dégage un résultat de l'exécution budgétaire de 19 826 653,90 €. Le résultat des restes à réaliser s'établit à - 6 615 627,94 €.
Le résultat net est donc de 13 211 025,96 €.

La balance du compte de gestion figure en annexe et présente le même résultat global de clôture que celui du compte administratif.

Le résultat de l'exécution budgétaire et les restes à réaliser seront intégrés à l'exercice 2017 lors du vote du budget supplémentaire.



François BONNEAU

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

SOMMAIRE

I. La réalisation du budget 2016

A – Le tableau de réalisation des dépenses et des recettes par politique	2
B – L'arrêté des comptes 2016	4
C – Le tableau des soldes intermédiaires de gestion	5

II. La réalisation du budget 2016 par politique

A – Interventions régionales	7
SOLIDARITÉS TERRITORIALES, TRANSITION ÉCOLOGIQUE, STRATÉGIES.....	8
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION, ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.....	19
TRANSPORTS ET MOBILITÉS DURABLES	39
FORMATION INITIALE, LYCÉES, APPRENTISSAGE ET VIE CUTOYENNE	45
EUROPE.....	69
B – Optimisation des ressources	74
COMMUNICATION.....	75
MOYENS GÉNÉRAUX DE L'ADMINISTRATION.....	77
MOYENS GÉNÉRAUX FINANCIERS	80
RESSOURCES HUMAINES.....	86

III. Les décisions

A – L'APPROBATION DU COMPTE DE GESTION.....	91
B – L'APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF.....	91
C – L'ARRÊTÉ DES COMPTES 2016.....	93
Rapport annuel de la dette 2016	94
Rapport sur la gestion pluriannuelle	104
Tableau des clôtures des AP-AE	110
Liste des virements de crédits entre chapitres sur l'exercice 2016	114

LA REALISATION DU BUDGET
2016

A – Le tableau de réalisation des dépenses et des recettes par politique

	DEPENSES			
	Voté BP + DM(s) 2016	Réalisé 2016 (1)	Restes à réaliser au 31/12/2016 (2)	CA 2016 (1+2)
Solidarités territoriales, transition écologique, stratégies	106 861 359,85	106 449 921,28	-	106 449 921,28
Territoires solidaires	87 294 298,39	90 376 054,08	-	90 376 054,08
Investissement	82 201 498,39	85 130 457,58	-	85 130 457,58
Fonctionnement	5 092 800,00	5 245 596,50	-	5 245 596,50
Environnement	14 537 061,46	11 477 573,28	-	11 477 573,28
Investissement	6 123 710,00	4 327 624,03	-	4 327 624,03
Fonctionnement	8 413 351,46	7 149 949,25	-	7 149 949,25
TIC	5 030 000,00	4 596 293,92	-	4 596 293,92
Investissement	394 000,00	215 153,84	-	215 153,84
Fonctionnement	4 636 000,00	4 381 140,08	-	4 381 140,08
Développement économique, de la recherche, de l'innovation, et de la formation professionnelle	211 948 846,96	192 922 333,60	484 000,00	193 406 333,60
Economie	50 350 110,89	46 006 458,72	127 500,00	46 133 958,72
Investissement	27 235 000,00	26 315 260,84	-	26 315 260,84
Fonctionnement	23 115 110,89	19 691 197,88	127 500,00	19 818 697,88
Recherche	34 031 102,37	29 878 976,74	316 500,00	30 195 476,74
Investissement	24 536 288,00	21 480 171,83	-	21 480 171,83
Fonctionnement	9 494 814,37	8 398 804,91	316 500,00	8 715 304,91
Tourisme	8 281 879,00	6 991 405,20	40 000,00	7 031 405,20
Investissement	3 939 300,00	3 038 952,84	-	3 038 952,84
Fonctionnement	4 342 579,00	3 952 452,36	40 000,00	3 992 452,36
Formations Professionnelles	116 076 223,94	107 835 919,34	-	107 835 919,34
Investissement	80 000,00	84 000,00	-	84 000,00
Fonctionnement	115 996 223,94	107 751 919,34	-	107 751 919,34
Lycées	1 165 784,96	665 260,49	-	665 260,49
Investissement	-	-	-	-
Fonctionnement	1 165 784,96	665 260,49	-	665 260,49
Apprentissage	2 043 745,80	1 544 313,11	-	1 544 313,11
Investissement	-	-	-	-
Fonctionnement	2 043 745,80	1 544 313,11	-	1 544 313,11
Transports et mobilités durables	196 474 070,00	192 846 439,18	-	192 846 439,18
Transports	196 474 070,00	192 846 439,18	-	192 846 439,18
Investissement	22 648 200,00	20 746 487,03	-	20 746 487,03
Fonctionnement	173 825 870,00	172 099 952,15	-	172 099 952,15
Formation initiale, lycées, apprentissage et vie citoyenne	371 681 528,39	352 473 183,95	5 561 614,40	358 034 798,35
Lycées	162 852 786,81	167 424 699,00	402 682,60	167 827 381,60
Investissement	104 021 303,83	111 407 474,87	-	111 407 474,87
Fonctionnement	58 831 482,98	56 017 224,13	402 682,60	56 419 906,73
Apprentissage	103 528 898,84	95 303 754,72	1 182 209,50	96 485 964,22
Investissement	12 938 150,00	12 886 154,41	-	12 886 154,41
Fonctionnement	90 590 748,84	82 417 600,31	1 182 209,50	83 599 809,81
Formations sanitaires et sociales	47 796 355,70	45 312 318,47	1 306 240,80	46 618 559,27
Investissement	2 282 450,00	2 270 820,72	-	2 270 820,72
Fonctionnement	45 513 905,70	43 041 497,75	1 306 240,80	44 347 738,55
Enseignement supérieur	10 748 000,00	6 015 663,03	67 500,00	6 083 163,03
Investissement	7 872 500,00	3 895 782,03	-	3 895 782,03
Fonctionnement	2 875 500,00	2 119 881,00	67 500,00	2 187 381,00
Culture	36 706 887,08	29 106 616,32	2 532 981,50	31 639 597,82
Investissement	8 320 675,00	5 822 821,08	-	5 822 821,08
Fonctionnement	28 386 212,08	23 283 795,24	2 532 981,50	25 816 776,74
Sports	8 487 425,00	7 772 442,39	70 000,00	7 842 442,39
Investissement	3 846 519,00	3 730 997,77	-	3 730 997,77
Fonctionnement	4 640 906,00	4 041 444,62	70 000,00	4 111 444,62
Coopération internationale	1 561 174,96	1 537 690,02	-	1 537 690,02
Investissement	245 000,00	152 893,04	-	152 893,04
Fonctionnement	1 316 174,96	1 384 796,98	-	1 384 796,98
Optimisation des ressources	269 925 431,31	235 926 363,10	570 013,54	236 496 376,64
Investissement	100 418 398,60	78 335 751,25	375 177,14	78 710 928,39
Fonctionnement	169 507 032,71	157 590 611,85	194 836,40	157 785 448,25
Dont Communication	4 701 596,01	4 564 739,73	94 836,40	4 659 576,13
Investissement	-	-	-	-
Fonctionnement	4 701 596,01	4 564 739,73	94 836,40	4 659 576,13
Dont Moyens généraux de l'administration	19 104 165,24	16 691 985,44	475 177,14	17 167 162,58
Investissement	3 158 398,60	2 355 498,82	375 177,14	2 730 675,96
Fonctionnement	15 945 766,64	14 336 486,62	100 000,00	14 436 486,62
Dont Ressources humaines	125 743 112,55	125 191 961,69	-	125 191 961,69
Investissement	-	-	-	-
Fonctionnement	125 743 112,55	125 191 961,69	-	125 191 961,69
Dont Moyens généraux financiers	120 376 557,51	89 477 676,24	-	89 477 676,24
Investissement	97 260 000,00	75 980 252,43	-	75 980 252,43
<i>Dont réaménagement de la dette</i>	25 000 000,00	2 561 300,73	-	2 561 300,73
Fonctionnement	23 116 557,51	13 497 423,81	-	13 497 423,81
Europe	81 314 439,12	17 430 692,71	-	17 430 692,71
Investissement	49 797 560,00	11 707 209,05	-	11 707 209,05
Fonctionnement	31 516 879,12	5 723 483,66	-	5 723 483,66
Dont fonds européens	80 013 520,00	17 099 641,10	-	17 099 641,10
Investissement	49 665 400,00	11 612 650,09	-	11 612 650,09
Fonctionnement	30 348 120,00	5 486 991,01	-	5 486 991,01
HORS fonds européens	1 300 919,12	331 051,61	-	331 051,61
Investissement	132 160,00	94 558,96	-	94 558,96
Fonctionnement	1 168 759,12	236 492,65	-	236 492,65
RESULTAT affecté fonctionnement	-	-	-	-
TOTAL GENERAL HORS RESULTAT REPORTE	1 238 205 675,63	1 098 048 933,82	6 615 627,94	1 104 664 561,76
investissement	456 900 552,82	391 548 012,21	375 177,14	391 923 189,35
Fonctionnement	781 305 122,81	706 500 921,61	6 240 450,80	712 741 372,41
TOTAL GENERAL AVEC RESULTAT REPORTE	1 238 205 675,63	1 098 048 933,82	6 615 627,94	1 104 664 561,76
investissement	456 900 552,82	391 548 012,21	375 177,14	391 923 189,35
Fonctionnement	781 305 122,81	706 500 921,61	6 240 450,80	712 741 372,41
TOTAL GENERAL AVEC RESULTAT REPORTE HORS AMENAGEMENT DE LA DETTE	1 213 205 675,63	1 095 487 633,09	6 615 627,94	1 102 103 261,03
investissement	431 900 552,82	388 986 711,48	375 177,14	389 361 888,62
Fonctionnement	781 305 122,81	706 500 921,61	6 240 450,80	712 741 372,41
TOTAL GENERAL HORS AMENAGEMENT DE LA DETTE ET FONDS EUROPEENS	1 133 192 155,63	1 078 387 991,99	6 615 627,94	1 085 003 619,93
investissement	382 235 152,82	377 374 061,39	375 177,14	377 749 238,53
Fonctionnement	750 957 002,81	701 013 930,60	6 240 450,80	707 254 381,40

	RECETTES			
	Voté BP + DM(s) 2016	Réalisé 2016 (1)	Restes à réaliser au 31/12/2016 (2)	CA 2016 (1+2)
Solidarités territoriales, transition écologique, stratégies	15 500,00	101 707,49	-	101 707,49
Territoires solidaires	-	48 560,78	-	48 560,78
Investissement	-	45 400,78	-	45 400,78
Fonctionnement	-	3 160,00	-	3 160,00
Environnement	15 500,00	53 146,71	-	53 146,71
Investissement	-	14 318,36	-	14 318,36
Fonctionnement	15 500,00	38 828,35	-	38 828,35
TIC	-	-	-	-
Investissement	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Développement économique, de la recherche, de l'innovation, et de la formation professionnelle	42 514 560,00	31 080 555,30	-	31 080 555,30
Economie	7 064 350,00	7 030 583,29	-	7 030 583,29
Investissement	7 041 444,00	6 932 886,14	-	6 932 886,14
Fonctionnement	22 906,00	97 697,15	-	97 697,15
Recherche	-	172 046,39	-	172 046,39
Investissement	-	135 549,57	-	135 549,57
Fonctionnement	-	36 496,82	-	36 496,82
Tourisme	-	109 705,09	-	109 705,09
Investissement	-	109 705,09	-	109 705,09
Fonctionnement	-	-	-	-
Formations Professionnelles	35 450 210,00	23 768 220,53	-	23 768 220,53
Investissement	-	-	-	-
Fonctionnement	35 450 210,00	23 768 220,53	-	23 768 220,53
Lycées	-	-	-	-
Investissement	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Apprentissage	-	-	-	-
Investissement	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transports et mobilités durables	12 493 600,00	17 572 880,76	-	17 572 880,76
Transports	12 493 600,00	17 572 880,76	-	17 572 880,76
Investissement	397 000,00	5 901 648,77	-	5 901 648,77
Fonctionnement	12 096 600,00	11 671 231,99	-	11 671 231,99
Formation initiale, lycées, apprentissage et vie citoyenne	19 024 507,00	21 851 466,32	-	21 851 466,32
Lycées	18 354 691,00	20 584 229,26	-	20 584 229,26
Investissement	1 084 391,00	3 408 285,21	-	3 408 285,21
Fonctionnement	17 270 300,00	17 175 944,05	-	17 175 944,05
Apprentissage	300 000,00	635 718,48	-	635 718,48
Investissement	-	-	-	-
Fonctionnement	300 000,00	635 718,48	-	635 718,48
Formations sanitaires et sociales	-	556,60	-	556,60
Investissement	-	556,60	-	556,60
Fonctionnement	-	-	-	-
Enseignement supérieur	-	61 913,75	-	61 913,75
Investissement	-	-	-	-
Fonctionnement	-	61 913,75	-	61 913,75
Culture	276 500,00	458 090,49	-	458 090,49
Investissement	256 200,00	416 005,92	-	416 005,92
Fonctionnement	20 300,00	42 084,57	-	42 084,57
Sports	33 316,00	14 416,76	-	14 416,76
Investissement	33 316,00	11 911,76	-	11 911,76
Fonctionnement	-	2 505,00	-	2 505,00
Coopération internationale	60 000,00	96 540,98	-	96 540,98
Investissement	-	-	-	-
Fonctionnement	60 000,00	96 540,98	-	96 540,98
Optimisation des ressources	1 059 666 349,08	1 016 291 543,83	-	1 016 291 543,83
Investissement	214 322 224,52	165 653 079,33	-	165 653 079,33
Fonctionnement	845 344 124,56	850 638 464,50	-	850 638 464,50
Dont Communication	-	-	-	-
Investissement	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Dont Moyens généraux de l'administration	-	904 340,21	-	904 340,21
Investissement	-	1 180,89	-	1 180,89
Fonctionnement	288 400,00	903 159,32	-	903 159,32
Dont Ressources humaines	4 022 000,00	4 862 796,43	-	4 862 796,43
Investissement	-	-	-	-
Fonctionnement	4 022 000,00	4 862 796,43	-	4 862 796,43
Dont Moyens généraux financiers	1 055 355 949,08	1 010 524 407,19	-	1 010 524 407,19
Investissement	214 322 224,52	165 651 898,44	-	165 651 898,44
<i>Dont réaménagement de la dette</i>	-	2 561 300,73	-	2 561 300,73
Fonctionnement	841 033 724,56	844 872 508,75	-	844 872 508,75
Europe	89 086 520,00	15 572 794,47	-	15 572 794,47
Investissement	49 778 150,00	10 269 980,17	-	10 269 980,17
Fonctionnement	39 308 370,00	5 302 814,30	-	5 302 814,30
Dont fonds européens	80 013 520,00	12 710 830,04	-	12 710 830,04
Investissement	49 665 400,00	10 047 284,92	-	10 047 284,92
Fonctionnement	30 348 120,00	2 663 545,12	-	2 663 545,12
HORS fonds européens	9 073 000,00	2 861 964,43	-	2 861 964,43
Investissement	112 750,00	222 695,25	-	222 695,25
Fonctionnement	8 960 250,00	2 639 269,18	-	2 639 269,18
RESULTAT affecté fonctionnement	15 404 639,55	15 404 639,55	-	15 404 639,55
TOTAL GENERAL HORS RESULTAT REPORTE	1 222 801 036,08	1 102 470 948,17	-	1 102 470 948,17
Investissement	272 912 725,52	192 898 771,10	-	192 898 771,10
Fonctionnement	949 888 310,56	909 572 177,07	-	909 572 177,07
TOTAL GENERAL AVEC RESULTAT REPORTE	1 238 205 675,63	1 117 875 587,72	-	1 117 875 587,72
Investissement	272 912 725,52	192 898 771,10	-	192 898 771,10
Fonctionnement	965 292 950,11	924 976 816,62	-	924 976 816,62
TOTAL GENERAL AVEC RESULTAT REPORTE HORS AMENAGEMENT DE LA DETTE	1 213 205 675,63	1 115 314 286,99	-	1 115 314 286,99
Investissement	247 912 725,52	190 337 470,37	-	190 337 470,37
Fonctionnement	965 292 950,11	924 976 816,62	-	924 976 816,62
TOTAL GENERAL HORS AMENAGEMENT DE LA DETTE ET FONDS EUROPEENS	1 133 192 155,63	1 102 603 456,95	-	1 102 603 456,95
Investissement	198 247 325,52	180 290 185,45	-	180 290 185,45
Fonctionnement	934 944 830,11	922 313 271,50	-	922 313 271,50

B – L'arrêté des comptes 2016

L'arrêté des comptes permet de dégager le résultat de la section de fonctionnement, le solde d'exécution de la section d'investissement et les restes à réaliser des deux sections.

Le résultat de la section de fonctionnement intègre le résultat reporté de l'année précédente et le résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2016, ce résultat s'élève à 207,3 M€.

Résultat de fonctionnement	(A) Résultat N-1	(B) Résultat de l'exercice (titres moins mandats)	(A)+(B) Résultat à affecter
Recettes (réelles + ordre)	15 404 639,55	1 113 054 589,33	1 128 459 228,88
Dépenses (réelles + ordre)		921 180 600,07	921 180 600,07
Total	15 404 639,55	191 873 989,26	207 278 628,81

Le solde d'exécution de la section d'investissement est calculé compte tenu du résultat reporté de l'année précédente et du résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2016, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 187,5 M€.

Résultat d'investissement	(A) Résultat N-1	(B) Résultat de l'exercice (titres moins mandats)	Résultat de la section d'investissement
Recettes (réelles + ordre)		626 672 532,82	626 672 532,82
Dépenses (réelles + ordre)	199 363 839,87	614 760 667,86	814 124 507,73
Total	-199 363 839,87	11 911 864,96	-187 451 974,91

L'arrêté des comptes, toutes sections confondues, fait ressortir un résultat de 19 826 653,90 € (207 278 628,81 € - 187 451 974,91 €).

Les restes à réaliser s'élèvent à 6,62 M€ en dépenses, dont 6,24 M€ au titre des dépenses de fonctionnement et 0,38 M€ au titre des dépenses d'investissement.

C – Le tableau des soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion et le niveau d'épargne se maintiennent à un très bon niveau conformément aux objectifs financiers de la Région :

- le taux d'épargne brute ressort à 22,33%.
- l'épargne nette se situe à 151,4 M€ : elle permet à la collectivité d'engager de nouveaux investissements en limitant le recours à l'emprunt. Elle reste supérieure à l'objectif-cible (épargne nette > 150 M€) et progresse de 3,3 M€ en 2016.
- la capacité de désendettement de la Région se situe à 3,38 années : elle reste en deçà du ratio que s'est fixée la Région (capacité de désendettement < 5 ans)

	CA 2015	CA 2016		
		Réalisé	Reste à réaliser	Total
EPARGNE DISPONIBLE				
+ Recettes de gestion	906 264 355	909 572 177	0,00	909 572 177
- Dépenses de gestion	703 228 752	695 476 108	6 240 450,80	701 716 559
= Epargne de gestion	203 035 603	214 096 069	-6 240 451	207 855 618
- Intérêts de la dette	12 484 448	11 024 813	0	11 024 813
= Epargne brute	190 551 155	203 071 255	-6 240 451	196 830 805
- Remboursement de la dette en capital	48 679 021	51 698 317	0	51 698 317
= Epargne disponible	141 872 134	151 372 939	-6 240 451	145 132 488
VELEMENTS D'ORDRE AFFECTANT LES DEUX SECTIONS				
Transfert entre sections	0	11 197 266	0	11 197 266
BESOIN DE FINANCEMENT				
+ Dépenses d'investissement	329 284 221	337 288 395	375 177,14	337 663 572
- Recettes d'investissement	80 405 547	81 778 470		81 778 470
= Besoin de financement en investissement	248 878 674	255 509 924	375 177	255 885 101
EMPRUNT				
Emprunt	99 400 000	108 559 000	0	108 559 000
RESULTAT				
= Résultat de l'exercice	-7 606 539	4 422 014	-6 615 628	-2 193 614
<i>dont Fonctionnement</i>	190 551 155	191 873 989	-6 240 451	185 633 538
<i>dont Investissement</i>	-198 157 694	-187 451 975	-375 177	-187 827 152
+ Report des années antérieures	12 775 071	15 404 640		15 404 640
<i>dont report fonctionnement</i>	12 775 071	15 404 640		15 404 640
<i>dont report investissement</i>	0	0		0
= Résultat de clôture	5 168 531	19 826 654	-6 615 628	13 211 026
<i>dont résultat fonctionnement</i>	220 456 547	207 278 629	-6 240 451	201 038 178
<i>dont résultat investissement</i>	-215 288 015	-187 451 975	-375 177	-187 827 152

LA REALISATION DU BUDGET 2016
PAR POLITIQUE

A – Interventions régionales

***SOLIDARITÉS TERRITORIALES,
TRANSITION ÉCOLOGIQUE, STRATÉGIES***

TERRITOIRES SOLIDAIRES

Le stock des AP/AE

	Stock AP/AE (hors votes 2017)*	Mandaté sur stock AP/AE au 31/12/2016	Mandaté 2016 sur AP-AE	Reste à mandater au 31/12/2016
Fonctionnement sur AE	55 208 999,02	13 600 182,73	4 110 953,50	41 608 816,29
Investissement sur AP	850 533 363,26	400 704 880,24	85 137 031,14	449 828 483,02

* AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

TERRITOIRES SOLIDAIRES		DEPENSES			RECETTES		
		Crédits inscrits	Mandatés	Taux de réalisation (%)	Crédits inscrits	Réalisés	Taux de réalisation
	Section						
CONTRATS REGIONAUX D'AGGLOMERATION	Investissement	15 562 000	18 396 346	118%	0	44 201	0%
CONTRATS VILLE MOYENNE	Investissement	661 000	545 400	83%			
CONTRATS REGIONAUX DE PAYS	Investissement	27 538 000	25 073 786	91%			
INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	Investissement	1 060 000	282 680	27%			
CONTRATS REGIONAUX DE SOLIDARITE TERRITORIALE	Investissement	13 656 000	16 883 713	124%			
C2URS DE VILLAGE	Investissement	483 000	267 950	55%			
HEBERGEMENT ET LOGEMENT SPECIFIQUE	Investissement	7 966 498	6 733 102	85%	0	1 200	0%
PROJETS STRUCTURANTS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Investissement	15 275 000	16 947 481	111%			
TOTAL Investissement		82 201 498	85 130 458	104%	0	45 401	0%
CONTRATS REGIONAUX D'AGGLOMERATION	Fonctionnement	200 000	405 552	203%			
CONTRATS REGIONAUX DE PAYS	Fonctionnement	1 714 000	1 635 294	95%	0	2 560	0%
INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	Fonctionnement	860 000	738 537	86%			
CONTRATS REGIONAUX DE SOLIDARITE TERRITORIALE	Fonctionnement	1 363 000	1 499 383	110%			
HEBERGEMENT ET LOGEMENT SPECIFIQUE	Fonctionnement	345 800	334 282	97%			
PROJETS STRUCTURANTS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Fonctionnement	610 000	632 549	104%	0	600	0%
TOTAL Fonctionnement		5 092 800	5 245 597	103%	0	3 160	0%

* Montant mandaté / BP + BS + DM + Reports

BILAN GENERAL

La politique de solidarité territoriale de la Région exprime la volonté régionale d'être aux côtés de tous les territoires dans la réalisation de leurs projets de développement économique, social et environnemental.

Les interventions s'exercent principalement dans le cadre de Contrats ou conventions signés avec l'Etat au titre du CPER, les Départements, ou les territoires de projets bénéficiaires des Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale.

L'année 2016 a été marquée par :

- La réforme du dispositif ID en Campagne via le cadre d'intervention A Vos ID. Cette politique régionale innovante en direction des territoires ruraux a été élargie au périmètre des agglomérations et simplifiée dans ses modalités, avec une attention accrue envers les initiatives participatives et citoyennes.
- La montée en puissance des Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale, dont la moitié était validée au 31/12/2016, avec 19 Contrats signés sur un potentiel de 38, et 208 M€ de crédits contractualisés sur un potentiel de 400.

Dans le même temps, 24 Contrats de 3^{ème} génération sont achevés sur 33 signés mais ce sont eux qui génèrent encore une majorité de crédits de paiement.

L'ensemble des dispositifs contractuels permettent à la Région de faire valoir et partager ses priorités, qui se traduisent pour certaines d'entre elles par des engagements et mandatements très significatifs.

Les crédits mandatés en 2016 (85,1 M€ en investissement et 5,2 M€ en fonctionnement) l'ont ainsi été au bénéfice :

- du déploiement du Très Haut Débit : 21,7 M€
- de projets économiques structurants : 11,5 M€
- d'actions en lien avec les ressources des territoires :
 - o 5,6 M€ pour des projets dans le domaine de l'environnement (dont 4 M€ pour la performance énergétique et 1,4 M€ pour la biodiversité)
 - o 2,8 M€ pour le développement touristique
 - o 1,9 M€ pour des projets agricoles (diversification agricole et circuits alimentaires de proximité principalement)
- d'aménagements et d'équipements destinés à la qualité de vie des habitants :
 - o 11,8 M€ en direction de l'Habitat (dont 4,4 M€ pour la restructuration des EHPAD) et 0,4 M€ en fonctionnement (animation logement des jeunes, logement des personnes âgées, plateforme de maintien à domicile dans le Loir-et-Cher)
 - o 12,5 M€ pour des équipements sportifs (7,8 M€) ou culturels (4,7 M€)
 - o 8,9 M€ pour l'aménagement d'espaces publics
 - o 5,5 M€ pour le financement de services à la population
 - o 2,3 M€ en direction de la mobilité, dont 1 M€ pour le financement de pôles multimodaux dans le cadre du CPER
- d'initiatives de développement, dans le cadre d'ID en Campagne ou d'A Vos ID, à hauteur d'1 M€, dont 0,7 M€ en fonctionnement
- de travaux ou interventions destinés à réparer les dégâts causés par les inondations de l'année 2016 (0,444 M€ dans le cadre du Plan Inondation).

Sur les programmes : Eléments particuliers à relever

CONTRATS REGIONAUX D'AGGLOMERATION

Les paiements en investissement au titre des Contrats d'Agglomération de 3^{ème} génération ont atteint 18,396 M€, dépassant de 2,8 M€ les prévisions. Les paiements en fonctionnement ont atteint 0,406 M€ (+0,4 M€ par rapport aux prévisions). Ils concernent diverses opérations, pour la moitié liées à l'environnement (plans de gestion différenciée, inventaire biodiversité communale...), ou encore à l'économie et l'emploi (Gestion prévisionnelle des Emplois et des Compétences à Dreux ou Blois, pépinière d'entreprises à Bourges), à l'habitat (Programmes Locaux de l'Habitat, étude Habitat participatif à Chartres...) ou à l'énergie (animateur cellule Rénov'Energie à Blois).

CONTRATS VILLE MOYENNE

Les paiements concernent les 6 derniers Contrats Ville moyenne encore actifs en 2016 (Pithiviers, Le Blanc, Châteaudun, La Châtre, Buzançais, Lamotte-Beuvron). Désormais les crédits sont intégrés aux Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale). La sous-consommation 2016 (0,545 M€ au lieu de 0,661 M€) est due au non-paiement de la subvention de 0,2 M€ budgétée pour la 3^{ème} tranche d'aménagement du quartier du Beauvoir (Programme de Rénovation Urbaine de Châteaudun), cette opération étant abandonnée au profit d'un autre projet.

CONTRATS RÉGIONAUX DE PAYS

Avec d'ores et déjà 14 Contrats terminés au 1^{er} janvier 2016, la décroissance des besoins en crédits de paiement au titre des Contrats de Pays de 3^{ème} génération en investissement est largement amorcée et plus rapide que prévu (25 M€ contre 31,25 M€ en 2015), d'où une sous-consommation de plus de 2,4 M€ en 2016. C'est également le cas en fonctionnement avec 1,6 M€ mandatés (contre 2,5 M€ en 2015). Hormis les crédits encore orientés vers l'animation territoriale des derniers Contrats de 3^{ème} génération, les actions financées à hauteur de 1 M€ concernent en majorité l'environnement (0,441 M€ dont 0,315 M€ pour les projets liés à la biodiversité), ainsi que la santé, le tourisme ou la mobilité (plus de 0,1 M€ chacun).

INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

La sous-consommation des crédits de paiement au titre de ce programme, constatée en investissement (0,282 M€ consommés pour 1,060 M€ votés) s'explique par le fait que ce volet n'a été introduit qu'en juillet 2015, et qu'il n'a pas été intégré immédiatement par les acteurs locaux. La nouvelle réforme adoptée en octobre 2016, avec notamment l'extension du dispositif aux agglomérations, permet d'envisager une consommation plus conforme aux prévisions.

CONTRATS RÉGIONAUX DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Après 2 années de sous-consommation en 2014 et 2015, le volet investissement des Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale monte en puissance avec des

paiements à hauteur de 16,883 M€ contre 15,275 M€, soit une sur-consommation de 24 %.

En effet, 18 Contrats ont été actifs tout ou partie de l'année 2016.

Les paiements les plus significatifs en 2016 ont concerné les Contrats d'Orléans (3,4 M€ dont 3 M€ pour l'incubateur numérique le LAB'O), Tours (2,5 M€ dont 0,960 M€ pour le pôle culturel de Ballan-Miré et 0,360 M€ pour la passerelle Fournier à Tours), Montargis (2,3 M€ pour des opérations du Programme de Rénovation Urbaine), le Pays de Bourges (1,9 M€ dont 0,335 M€ pour l'ALSH de Saint-Martin d'Auxigny) et la Brenne (1,4 M€ dont 0,12 M€ pour la halle de Mézières-en-Brenne).

En fonctionnement, les paiements se sont élevés à 1,499 M€, l'essentiel concernant l'animation territoriale, les actions (0,443 M€) étant principalement liées, comme en 3^{ème} génération, à la biodiversité (0,160 M€), puis à l'habitat (0,069 M€ et à l'économie (0,067 M€).

CŒURS DE VILLAGE

Il s'agit de soldes relatifs aux dernières opérations engagées en 2012, certaines opérations s'avérant désormais abandonnées.

HEBERGEMENT ET LOGEMENT SPECIFIQUE

La sous-consommation constatée à hauteur de 1,2 M€ soit 15% des crédits de paiements votés est due principalement à des retards dans la livraison de chantiers ainsi que dans la programmation de projets de restructuration d'Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes au titre de Conventions 2015-2020. Les Départements n'ont pas tous stabilisé la liste des opérations à financer.

Certains projets de Foyers de jeunes Travailleurs sont par ailleurs décalés d'un an par rapport à la programmation initiale.

PROJETS STRUCTURANTS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

La sur-consommation de 1,7 M€ provient essentiellement d'une révision à la hausse des paiements liés au Très Haut Débit dans le Loiret (+ 2,9 M€). A l'inverse, les autres opérations inscrites sur ce programme au titre des Conventions Région/Département connaissent des retards de programmation (salle de sport INSA à Bourges, sécurisation des abords pôles éducatifs à Loches et Amboise, pistes cyclables à l'entrée de l'agglomération de Blois...).

Par ailleurs, les paiements les plus significatifs (hormis Très Haut débit) ont concerné les pôles multimodaux inscrits au Contrat de Plan Etat-Région (Chartres 0,829 M€ et Dreux 0,255 M€), ainsi que des dossiers économiques (pôle blanc La Radio à Dreux : 0,688 M€, viabilisation entreprise Caillau à Romorantin : 0,250 M€) ainsi que la friche Hennebique à Romorantin (0,250 M€).

ENVIRONNEMENT

Le stock des AP/AE

	Stock AP/AE (hors votes 2017)*	Mandaté sur stock AP/AE au 31/12/2016	Mandaté 2016 sur AP-AE	Reste à mandater au 31/12/2016
Fonctionnement sur AE	49 362 586,00	13 306 898,66	5 331 501,56	36 055 687,34
Investissement sur AP	125 145 201,98	43 727 442,32	4 327 624,03	81 417 759,66

* AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

ENVIRONNEMENT		DEPENSES			RECETTES		
		Crédits inscrits	Mandatés	Taux de réalisation (*)	Crédits inscrits	Réalisés	Taux de réalisation
TRANSITION ENERGETIQUE	Investissement	3 176 657	1 916 190	60%	0	9 580	0%
GESTION DE L'EAU	Investissement	850 000	528 344	62%	0	2 504	0%
SENSIBILISATION ET PRESERVATION DES RESSOURCES	Investissement	211 065	132 228	63%			
PATRIMOINE NATUREL ET BIODIVERSITE	Investissement	954 604	700 582	73%			
PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE	Investissement	931 384	1 050 281	113%	0	2 234	0%
TOTAL Investissement		6 123 710	4 327 624	71%	0	14 318	0%
TRANSITION ENERGETIQUE	Fonctionnement	1 371 663	1 010 923	74%			
GESTION DE L'EAU	Fonctionnement	1 054 901	805 457	76%	15 500	35 678	230%
SENSIBILISATION ET PRESERVATION DES RESSOURCES	Fonctionnement	1 841 328	1 722 303	94%			
PATRIMOINE NATUREL ET BIODIVERSITE	Fonctionnement	2 442 827	2 182 389	89%			
PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE	Fonctionnement	1 702 633	1 428 878	84%	0	3 150	0%
TOTAL Fonctionnement		8 413 351	7 149 949	85%	15 500	38 828	251%

* Montant mandaté / BP + BS + DM + Reports

BILAN GENERAL

L'année 2016 a été consacrée au lancement de deux chantiers : le Service Public régional de l'Energie et la mise en œuvre de la compétence de la planification des déchets. Le projet d'une Agence Régionale de la Biodiversité a également été initié en novembre 2016.

Sur le SPRE, l'étude a été lancée à l'automne 2016 avec l'objectif d'une restitution en juin 2017. Le prestataire a réalisé un benchmarking des actions menées dans les autres régions et doit maintenant approfondir des scénarii de mise en œuvre du SPRE sur le champ de la rénovation des bâtiments privés d'une part et sur le champ des ENR et bâtiments publics d'autre part. Près de 200 000 € ont été engagés pour la réalisation de cette étude.

Dans l'attente de la publication des textes et notamment des décrets d'application du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, la Région s'est engagée en 2015, dans une étude de préfiguration du Plan Déchet qui a permis de dresser un état des lieux de la planification des déchets sur le territoire régional et de définir les modalités d'élaboration du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets.

Par ailleurs, les politiques inscrites au CPER et au CPIER se sont poursuivies.

Sur les programmes : Eléments particuliers à relever

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Pour le programme Transition Energétique, la sous-consommation est liée à des projets dont les mandatements sont décalés sur 2017, la réalisation des projets ayant pris du retard (méthanisation, bâtiments démonstrateurs). Par ailleurs, 1 M€ était réservé pour le SPRE dont l'étude est en cours.

GESTION DE L'EAU

Pour le programme Eau, la sous-consommation est exceptionnelle car, en général, ce programme est en légère sur-consommation. Elle est liée à l'épisode de crue de juin 2016 qui a retardé voire décalé les travaux sur les cours d'eau.

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Les politiques qui composent ce programme visent à soutenir les actions de sensibilisation du public et de développement durable (Conventions vertes, EcoPôle, soutien aux agendas 21 dans les collectivités) ainsi que les actions de la convention Etat-ADEME-Région sur l'air, les déchets et l'économie circulaire. Le soutien aux Plans de Prévention des Risques Technologiques est également inscrit dans ce programme.

Ce programme s'est déroulé conformément aux prévisions avec un léger décalage sur le mandatement, en investissement, des conventions vertes.

PATRIMOINE NATUREL

Ce programme vise à soutenir les actions de préservation, restauration et d'entretien des espaces naturels remarquables (Réserves Naturelles, Parcs Naturels Régionaux et Conservatoire des Espaces Naturels) ainsi que la mise en œuvre d'un Observatoire Régional de la Biodiversité. A noter sur ce programme un léger décalage d'engagement des travaux sur les réserves naturelles régionales occasionnant des mandatements moins importants qu'initialement prévus.

PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE

Ce programme vise la mise en œuvre du plan Loire avec des actions de sensibilisation du public au risque inondation (Maisons de Loire, Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs...), le soutien aux actions de prévention (soutien aux Plans de Continuité et de Sauvegarde, aménagement de champs d'expansion de crue) et les dotations à la Mission Loire et à l'Etablissement Public Loire. Le programme s'est déroulé conformément aux prévisions exception faite du paiement décalé des investissements des maisons de Loire occasionnant une sur-consommation sur ce programme budgétaire, les travaux ayant été décalés.

TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Le stock des AP/AE

	Stock AP/AE (hors votes 2017)*	Mandaté sur stock AP/AE au 31/12/2016	Mandaté 2016 sur AP-AE	Reste à mandater au 31/12/2016
Fonctionnement sur AE	2 860 600,00	395 388,50	207 063,28	2 465 211,50
Investissement sur AP	2 560 000,00	0,00	216 153,84	2 560 000,00

* AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION		DEPENSES		
		Crédits inscrits	Mandatés	Taux de réalisation (*)
	Section			
TIC ET DEVELOPPEMENT DES USAGES	Investissement	394 000	215 154	55%
TOTAL Investissement		394 000	215 154	55%
TIC EQUIPEMENTS ET SERVICES	Fonctionnement	3 980 000	3 842 153	97%
TIC ET DEVELOPPEMENT DES USAGES	Fonctionnement	656 000	538 988	82%
TOTAL Fonctionnement		4 636 000	4 381 140	95%

* Montant mandaté / BP + BS + DM + Reports

BILAN GENERAL

Dans le contexte de généralisation des usages numériques, la Région a souhaité inscrire le développement du numérique comme une priorité, avec un accompagnement tout particulier des infrastructures mais également des usages. Cette volonté a été renforcée par une démarche ouverte et participative, avec des Etats Généraux du Numérique (Usages et Services) qui ont eu lieu de juin à octobre 2016.

Des rencontres dites « des communautés » ont permis de réunir 1500 acteurs autour des thématiques de la formation, de l'éducation, des territoires et citoyenneté, et de la santé. Une journée a été spécialement dédiée à l'économie numérique au printemps 2016 dans le cadre de l'élaboration du SRDEII ; une partie des contributions recueillies à cette occasion peuvent utilement être versées à la stratégie numérique. La consultation du grand public à travers la mise à disposition d'un site Internet a permis de recueillir plus d'une centaine de contributions. L'année 2016 est donc une année de transition avant la présentation de la Stratégie Numérique Usages et Services prévue en juin 2017.

Pour les usages 2016, le budget a permis une accélération de déploiement de la fibre optique dans les établissements d'enseignement. Ce déploiement permet d'assurer une infrastructure solide et sécurisée pour les usages pédagogiques innovants.

Le GIP RECIA a proposé en 2016 une expertise sur les questions d'usages (comme la maintenance informatique) et d'infrastructures numériques et tout particulièrement dans le cadre des évolutions de gouvernance des projets.

Sur les programmes : Eléments particuliers à relever

TIC ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

Le budget 2016 a été marqué par une augmentation des débits dans les établissements scolaires. En effet, le déploiement des Environnements Numériques de Travail (ENT) et des nouveaux usages pédagogiques nécessitent une connectivité des établissements optimisée.

La contribution statutaire au GIP RECIA est identique à celle de 2015 (250K€) à parité avec celle de l'Etat. Le GIP RECIA met en œuvre notamment le déploiement et le développement des environnements numériques du travail pour l'ensemble des lycées et CFA et apporte également une expertise dans le suivi des déploiements d'infrastructures numériques.

TIC ET DÉVELOPPEMENT DES USAGES

L'année 2016 a été une année de transition pour les dispositifs numériques. En effet, une partie de l'année a été consacrée aux Etats Généraux du Numérique. Ce moment de concertation et d'échanges a permis de mesurer les enjeux et de confronter les analyses dans la perspective de la définition d'une stratégie régionale. La Stratégie numérique Usages et Services sera présentée en juin 2017. Le lancement de l'appel à projet WebOCentre (Espaces Publics Numériques) a été retardé afin de permettre une mise en cohérence avec ce document stratégique.

***DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE LA
RECHERCHE, DE L'INNOVATION, ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE***

ECONOMIE

Le stock des AP/AE

	Stock AP/AE (hors votes 2017)*	Mandaté sur stock AP/AE au 31/12/2016	Mandaté 2016 sur AP-AE	Reste à mandater au 31/12/2016
Fonctionnement sur AE	132 399 602,23	84 768 741,98	14 259 001,49	47 630 860,25
Investissement sur AP	299 018 518,38	179 184 999,61	26 284 916,77	119 833 518,77

* AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

ECONOMIE INNOVATION		DEPENSES			RECETTES		
	Section	Crédits inscrits	Mandatés	Taux de réalisation (*)	Crédits inscrits	Réalisés	Taux de réalisation
CREATION ET REPRISE D'ENTREPRISES ARTISANALES	Investissement	2 740 000	2 845 421	104%	1 676 831	1 677 815	100%
INSTALLATION	Investissement	20 000	0	%			
CAP FILIERES	Investissement	5 905 000	3 964 540	67%	144 680	200 978	139%
DEVELOPPEMENT ET ADAPTATION DES ENTREPRISES	Investissement	1 700 000	2 050 602	121%	597 583	521 447	87%
DEMARCHE FLIERE ARTISANALE	Investissement	0	1 128	#DIV/0			
ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	Investissement	500 000	413 700	83%			
CREATION ET REPRISE DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES	Investissement	1 750 000	1 605 730	92%	402 250	367 362	91%
DEVELOPPEMENT ET ADAPTATION DES ENTREPRISES	Investissement	14 600 000	15 425 083	106%	4 220 100	4 165 284	99%
ORGANISATION ET DEVELOPPEMENT DES FILIERES	Investissement	20 000	9 056	45%			
TOTAL Investissement		27 235 000	26 315 261	97%	7 041 444	6 932 886	98%

CREATION ET REPRISE D'ENTREPRISES ARTISANALES	Fonctionnement	639 394	374 506	59%	0	513	0%
PROMOTION DES PRODUITS AGRICOLES ET DE	Fonctionnement	1 223 765	894 020	73%	0	1 025	0%
INSTALLATION	Fonctionnement	765 131	493 717	65%	0	3 055	0%
DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Fonctionnement	888 042	610 468	69%	0	1 156	0%
CAP FILIERES	Fonctionnement	979 800	1 142 294	117%	0	7 995	0%
PEE VALORISATION DE LA BIOMASSE AGRICOLE ET	Fonctionnement	30 000	10 000	33%			
DEVELOPPEMENT ET ADAPTATION DES ENTREPRISES	Fonctionnement	815 774	414 239	51%	0	800	0%
PROMOTION DE L'ARTISANAT	Fonctionnement	373 152	264 955	71%			
DEMARCHE FLIERE ARTISANALE	Fonctionnement	676 550	441 459	65%	21 000	37 050	176%
ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	Fonctionnement	1 566 150	1 342 944	86%			
CAP ASSO	Fonctionnement	10 107 700	9 587 798	95%	0	38 742	0%
CREATION ET REPRISE DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES	Fonctionnement	152 500	62 882	41%			
DEVELOPPEMENT ET ADAPTATION DES ENTREPRISES	Fonctionnement	4 897 154	4 051 916	83%	1 906	7 363	386%
TOTAL Fonctionnement		23 115 111	19 691 198	85%	22 906	97 697	427%

* Montant mandaté / BP + BS + DM + Reports

BILAN GENERAL

L'année 2016 a largement été consacrée à l'élaboration du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII). Ce schéma définit les orientations en matière d'aides aux entreprises - soutien à l'internationalisation, à l'investissement immobilier et à l'innovation des entreprises - ainsi que les orientations relatives à l'attractivité du territoire régional. De plus, le SRDEII organise, sur le territoire régional, la complémentarité des actions menées par la Région en matière d'aides aux entreprises avec celles menées par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Pour élaborer ce schéma, la Région Centre-Val de Loire a engagé une démarche de concertation avec les acteurs socio-économiques de son territoire, démarche qui a réuni plus de 3 000 participants lors de six manifestations thématiques. Des réunions spécifiques avec les Chambres Consulaires, la CRESS, les intercommunalités ou thématiques sur l'économie circulaire et sur les égalités ont été organisées pour compléter les échanges. Conformément au calendrier fixé par la loi NOTRe, le SRDEII a finalement été adopté par l'assemblée plénière régionale du 15 décembre 2016.

Une des premières réalisations concrètes issues du SRDEII sera la création de Dev'Up, la nouvelle agence régionale de développement économique, fruit de la fusion de Centréco et l'ARITT.

S'agissant de l'action publique régionale, les résultats traduisent une forte mobilisation de la collectivité en faveur de tous les secteurs économiques :

- plus de 150 créateurs d'entreprise aidés directement sans compter ceux aidés à travers les plateformes d'initiative locale ou les réseaux d'accompagnement ;
- plus de 100 entreprises artisanales et plus de 170 entreprises industrielles et de service aidées pour leur projet de développement ;
- plus de 150 exploitations agricoles soutenues pour leurs investissements ;
- Plus de 110 exploitations aidées pour leur certification bio.

Par ailleurs, la Région a poursuivi son soutien auprès du secteur associatif et des acteurs de l'économie sociale et solidaire et a conforté son aide auprès du secteur agricole qui traverse une crise majeure.

Ce sont ainsi plus de 46 M€ qui ont été mobilisés en faveur des entreprises et des acteurs économiques de notre région.

Sur les programmes : Eléments particuliers à relever

CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISES ARTISANALES

Le dispositif CAP Artisanat Création attribué sous forme d'avances remboursables et de subventions vise à renforcer la capacité financière des entreprises en création ou en reprise. En 2016, 85 entreprises (93 en 2015) ont bénéficié de ce dispositif pour un montant total accordé de 1,83 M€ (contre 2,04 € en 2015).

Huit Plateformes d'Initiatives Locales (PFIL) sont aujourd'hui en activité sur le territoire régional, coordonnées par l'association régionale Centre Initiative. En 2016, la Région a apporté une aide au fonctionnement de ces structures pour un total de 0,195 M€ et a contribué à la dotation de leurs fonds de prêts d'honneur et du fonds régional Centre Reprise Transmission pour un montant de 0,785 M€.

Par ailleurs, la Région finance un programme régional de transmission – reprise d'entreprises porté par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie (CRCI) et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat (CRMA) pour un montant de 0,119 M€ en 2016.

DÉVELOPPEMENT ET ADAPTATION DES ENTREPRISES ARTISANALES

Mis en œuvre en 2011, simplifié en 2014, le dispositif CAP Artisanat Développement offre à l'entreprise la capacité d'une approche globale de son développement en soutenant, à la fois l'investissement, le recours en conseils spécialisés et les besoins en développement commercial (site Internet, participation à un salon).

- ✓ 102 entreprises (88 en 2015) ont bénéficié d'un CAP Artisanat Développement pour un montant global affecté de 2,598 M€ (2,367 M€ en 2015), soit une augmentation de 16% en volume de dossiers accompagnés et 10% d'aides accordées. Cette augmentation est le fait de la simplification du dispositif en 2014, plus rapide à mettre œuvre auprès des entreprises, ainsi que de la refonte des modalités de versement plus simples et immédiates pour les premiers acomptes.
- ✓ 7 (11 en 2015) entreprises ont pu bénéficier d'une aide aux conseils pour un montant global de près de 0,46 M€ (0,64 M€ en 2015), 9 (22 en 2015) entreprises ont également bénéficié d'une aide au développement commercial pour 0,056 M€ (0,105 M€ en 2015).

La Région poursuit son financement des programmes régionaux portés par le réseau des Chambres de Métiers et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat sur l'Environnement et Développement Durable pour un montant de 0,074 M€ et sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences pour un montant de 0,051 M€.

La Région accompagne également depuis sa création l'association ARDAN Centre, (Association Régionale pour le Développement d'Activités Nouvelles). Cette structure accompagne la mise en œuvre de projets d'activités nouvelles identifiés dans les entreprises par la mise à disposition de demandeurs d'emploi pour une période de 6 mois sous statut de stagiaire formation professionnelle. En 2016, 0,200 M€ ont alors été accordés à ARDAN Centre pour la réalisation de son activité pour 110 projets agréés.

PROMOTION DE L'ARTISANAT

Dans le cadre du Contrat de Promotion de l'Artisanat, la Région apporte son soutien aux entreprises artisanales qui souhaitent collectivement participer à des salons régionaux et nationaux. En 2016, 9 opérations collectives ont été financées (Salon du Patrimoine, Salons de la gastronomie, etc.) pour un total de 0,83 M€.

La Région a également participé au financement de 2 opérations de valorisation du secteur pour un montant total de 0,047 M€ (les Artisanales de Chartres, le concours Talent).

Enfin, pour assurer la mise en œuvre des différents outils qui composent la politique régionale de l'artisanat, la Région participe au financement de l'animation économique des six Chambres départementales de Métiers et de l'Artisanat pour un montant global de 0,158 M€.

DÉMARCHE FILIÈRES ARTISANALES

La «Démarche de Filière» accompagne la structuration de filières dans le secteur de l'artisanat dont l'objectif est d'apporter une réponse à des problématiques et besoins liés aux spécificités des métiers qui le composent.

Trois programmes régionaux collectifs de filières (Alimentaire, Métiers d'Art, Production) sont à ce jour mis en œuvre par le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat et ont ainsi été financés respectivement à hauteur de 0,074 M€, 0,77 M€ et 0,048 M€.

Au titre de son action en faveur des Métiers d'art, la Région a organisé pour la 14^{ème} édition le salon régional dédié aux métiers d'art (0,315 M€). 140 exposant étaient présents, avec près de 15 000 visiteurs.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Plusieurs conventions de partenariat lient chaque année la Région avec les principales têtes de réseaux régionales associatives et de l'Economie Sociale et Solidaire et contribuent au financement de leur programme d'actions :

- ✓ Le Mouvement Associatif Centre-Val de Loire : 0,330 M€,
- ✓ La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) : 0,180 M€,
- ✓ L'association Centre Réseau Economie Solidaire (CRE-SOL): 0,050 M€,
- ✓ L'association régionale Centre Actif, fonds territorial de France Active : 0,135 M€ pour son fonctionnement, 0,200 M€ destinée à alimenter les lignes de crédits
- ✓ L'Association pour le Droit à l'Initiative Economique, (ADIE Centre) : 0,040 M€,
- ✓ La Fédération des Entreprises d'Insertion Centre (FEI Centre) : 0,030 M€,
- ✓ L'Union régionale des entreprises coopératives (URSCOP) : 0,050 M€.

En 2016, 52 CAP Solidaire ont été accordés, pour un montant total de 0,52 M€. Ce dispositif est une aide destinée à renforcer les fonds propres des porteurs de projet créateurs de micro entreprises (personnes ne disposant pas ou de peu d'apport personnel, ou n'ayant pas accès au crédit bancaire classique).

CAP'ASSO

Le dispositif CAP'Asso est une aide au projet d'activité mis en place par les associations dans l'objectif de favoriser la création et/ou la consolidation d'emplois durables (CDI).

La durée de l'aide est de 3 ans maximum, éventuellement renouvelable. En 2016, ce sont 198 postes aidés, dont 122 en renouvellement, à partir de 177 projets aidés et 4,655 M€ de subventions accordées.

CRÉATION ET REPRISE DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET DE SERVICES

Le CAP Création/Reprise des entreprises permet de renforcer la capacité financière des entreprises. Au titre de l'exercice 2016, 13 entreprises ont bénéficié de ce dispositif pour un montant total de 1,1 M€.

Suite à la mise en place du dispositif financier visant à accompagner les jeunes entreprises innovantes (CAP Création/Reprise volet Jeunes Pousses Innovantes), l'affectation budgétaire est en hausse de 14% par rapport à 2015.

DÉVELOPPEMENT ET ADAPTATION DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET DES SERVICES

Le CAP Développement est un appui aux projets de développement des entreprises. Il permet notamment d'accompagner les entreprises régionales dans leur programme :

- ✓ d'investissement matériel et/ou immobilier en région Centre – Val de Loire ;
- ✓ de développement à l'international ;
- ✓ d'innovation ;
- ✓ pour recourir au conseil de consultants externes.

Pour le développement international des entreprises, 1,9 M€ ont été accordés sur l'année 2016 à 170 entreprises au travers d'un dispositif régional de soutien à l'export. Les projets d'investissements ont bénéficié de 1,5 M€, permettant d'accompagner 10 entreprises. 17 PME (petites et moyennes entreprises) ont pu bénéficier d'une subvention pour accompagner le recours à un consultant externe.

En 2016, la montée en puissance du fonds d'investissement « Opportunités régions 2 » s'est poursuivie avec la recherche de nouveaux souscripteurs. Cet outil est destiné au renforcement des fonds propres des PME en difficultés, en transition ou en consolidation. « Opportunités régions 2 » investit des montants allant de 0,500 M€ à 5M€, en participations minoritaires ou majoritaires. La Région a souscrit 1,5 M€ sur ce fonds sur un total de 23,9 M€.

La Région met également en œuvre plusieurs dispositifs afin d'accompagner les projets des entreprises dans le contexte des mutations économiques et sociales :

- ✓ Une aide directe à l'emploi et/ou à la formation des salariés (CAP'EMPLOI-FORMATION Centre) ;
- ✓ Un soutien au fonctionnement de l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT)

En 2016, 5 entreprises porteuses de programmes d'embauches significatifs - 123 créations d'emplois et 107 reprises - ont bénéficié d'un CAP'EMPLOI-FORMATION volet Emploi pour un montant total de 0,946 M€.

La Région a renouvelé son soutien au fonctionnement de l'ARACT Centre à hauteur de 0,200 M€, dont la mission est d'accompagner les évolutions socio-économiques en conciliant qualité de vie des salariés et performance des entreprises.

Le CAP'EMPLOI-FORMATION volet FORMATION vise à accompagner les plans de formation s'inscrivant dans une stratégie de développement clairement définie de l'entreprise pour renforcer les compétences et l'employabilité des salariés. Il participe ainsi à la sécurisation des parcours professionnels. 8 projets ont été soutenus en 2016 pour un montant de 0,686 M€.

Neuf clusters ont été financés par la Région en 2016 pour un montant de 0,391 M€ : l'ARIAC (agro-alimentaire), POLEPHARMA (industries pharmaceutiques), SHOP EXPERT VALLEY (agencement de magasins), AEROCENTRE (aéronautique), NEKOE (innovation par les services), VALBIOM (valorisation non alimentaire de la biomasse), NOVECO (performance énergétique et domotique dans le secteur du bâtiment), AGRODYNAMIC (domaine des agro-ressources) et AGREEN TECH VALLEY (Vallée numérique du Végétal). Ils représentent plus de 430 entreprises et plus de 25 000 salariés. Les programmes d'actions des clusters comportent différents volets, dont principalement : l'innovation, les mises en réseaux, le développement commercial, la mutualisation d'achats, la veille, la communication ou encore les ressources humaines.

PROMOTION DES PRODUITS AGRICOLES ET DE L'AGRICULTURE RÉGIONALE

Le programme de promotion est composé majoritairement d'actions récurrentes contractualisées : financement du service promotion de la chambre régionale d'agriculture, participation au salon de l'agriculture. La Région accompagne d'autres manifestations comme les salons régionaux gastronomie et vins d'Orléans et de Bourges, Ferme expo Tours, le financement annuel de l'Union pour les Ressources génétiques du Centre (actions en faveur de la sauvegarde et de la mise en valeur de la biodiversité domestique, espèces ou variétés de plantes anciennement cultivées et races fermières attachées à la région Centre - Val de Loire), la manifestation « Open Agrifood », la manifestation équine « Open Generali »...

Les CAP Filières déclinent également des volets promotion spécifiques à chaque filière, notamment un volet important en viticulture.

Enfin, la politique de promotion met en cohérence l'ensemble des actions conduites autour de la stratégie alimentaire de la Région adoptée en séance plénière du 14 février 2013 et du déploiement de la signature régionale. Le travail autour de la signature « C du Centre » s'est poursuivi en 2016.

La réalisation de l'année 2016 est au même niveau que les années précédentes, la sous-consommation s'explique par le passage de ce programme en autorisation d'engagement.

INSTALLATION

L'installation, la transmission, l'emploi et la gestion des ressources humaines en agriculture sont une priorité pour la Région et font l'objet de politiques spécifiques.

La Région accompagne 5 actions régionales sur ce sujet :

- ✓ une politique d'appui aux projets d'installation, avec pour objectif d'encourager la transmission et la création d'entreprises agricoles, par le repérage des cédants, la communication et la sensibilisation aux métiers de l'agriculture et l'appui aux projets individuels qui permet d'accompagner entre 200 et 300 porteurs par an.

La cohérence des actions au niveau régional est favorisée par ce programme qui est inclus dans un appel à projets conjoint avec l'Etat. L'année 2016, avec la crise sans précédent que l'agriculture régionale a traversé, a été une année de poursuite des actions inscrites dans la stratégie régionale de développement agricole mais avec un nombre de nouvelles installations historiquement bas,

- ✓ un dispositif d'accompagnement des cédants,
- ✓ un volet spécifique «multifonctionnalité de l'agriculture» qui permet d'accompagner l'association « Terres de Liens » et les autres structures du réseau «Inpact» dans leur programme de structuration de leurs actions liées à l'installation et la transmission notamment. En 2016, les conventions multifonctionnalité, qui concernaient la période du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 ont été prolongées de 6 mois afin de passer en année civile comme l'ensemble des autres conventions. De ce fait, six mois seulement ont été engagés et ont généré une sous-consommation de ce programme sur 2016.
- ✓ un appui aux services de remplacement,
- ✓ un soutien au programme «GEHODES» en matière de gestion des ressources humaines et des compétences. En 2016, le dispositif GEHODES a permis la rencontre de 40 entreprises (131 actifs concernés), la réalisation de 4 diagnostics RH, 28 accompagnements.

DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le soutien à l'agriculture biologique est intégré dans chaque CAP filière. Il fait également l'objet d'une politique transversale spécifique. L'intervention est articulée autour de plusieurs axes :

- ✓ le soutien à l'animation et à la structuration de la filière, le soutien à l'interprofession agriculture biologique régionale et aux Groupements d'Agriculteurs Biologiques départementaux.
- ✓ la prise en compte des spécificités de l'agriculture biologique au travers des filières de productions : mise en place d'actions spécifiques dans certains CAP filières (comme l'appui technique pour les filières viticulture ou légumes, les audits et l'investissement autour du stockage à la ferme dans le CAP grandes cultures), renforcement de l'agriculture biologique au sein des stations d'expérimentation existantes, aides aux investissements dans le cadre des CAP filières ou au titre de la politique de développement territorial.
- ✓ le soutien à la conversion : la Région apporte une aide à la certification depuis 2007, et, depuis 2013 est mis en place un dispositif de sécurisation de la période de conversion par un accompagnement de l'agriculteur, de la formalisation de son projet à sa mise en œuvre durant les trois premières années. Cet accompagnement, sous-utilisé par les exploitants, a fait l'objet d'une évaluation externe afin d'être réorienté de façon plus pertinente.

Enfin, le plan « ambition bio 2017 » adopté en Commission Permanente Régionale du 16 avril 2015 a poursuivi sa déclinaison avec l'action des groupements d'agriculture biologique et le projet, en légumes bio de plein champ, « Nous paysans bio » avec la ferme de la Motte.

L'année 2016 a été également une année de poursuite des dispositifs existants. Le soutien à la certification a permis d'aider 111 exploitations.

CAP FILIÈRES

Les Autorisations de Programme se terminent fin 2020. Les projets sont affectés au fur et à mesure des passages en Commission Permanente Régionale, ce qui explique la différence entre le montant de l'Autorisation de Programme et le montant de crédits affectés.

Cœur de la stratégie de développement de l'agriculture et de la forêt en région Centre – Val de Loire, le programme CAP Filières traduit la mise en place des projets par les différents acteurs de la production régionale.

Depuis 2015, la Région accompagne les CAP filières avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

L'année 2016 a vu l'adoption des CAP arboriculture 3^{ème} génération, bovin viande 3^{ème} génération et équin 3^{ème} génération ainsi que la poursuite des efforts dans les onze autres filières.

Le deuxième programme « herbe et fourrages » 2015-2016 inscrit dans chacun des quatre CAP filières concernés, bovin lait, bovin viande, caprin, ovin a été poursuivi en 2016. Il permet une approche transversale afin d'accompagner l'évolution vers des meilleures pratiques de gestion des pâturages par des actions de transfert et des groupes de fermes pilotes.

150 dossiers d'investissements dans les exploitations ont été soutenus en 2016 (contre 226 en 2015) pour un montant de 1,2 M€ (inclus montant des projets issus des appels à projets 2016 du plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations – PCAE FEADER). Ce montant est le plus faible depuis plusieurs années et illustre l'année difficile traversée par l'agriculture régionale.

Deux dotations de crise, de 0,400 M€ et de 2,500 M€ ont d'ailleurs été votées en Décision Modificative n°2 de 2016. Cela a permis d'accompagner les cellules départementales qui accueillent et conseillent les exploitants agricoles (plans d'actions économiques et financiers).

RECHERCHE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

Le stock des AP/AE

	Stock AP/AE (hors votes 2017)*	Mandaté sur stock AP/AE au 31/12/2016	Mandaté 2016 sur AP-AE	Reste à mandater au 31/12/2016
Fonctionnement sur AE	46 714 800,00	29 415 877,16	6 426 950,85	17 298 922,84
Investissement sur AP	141 766 591,25	85 957 319,77	21 480 171,83	55 809 271,48

* AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

RECHERCHE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION		DEPENSES			RECETTES		
		Crédits inscrits	Mandatés	Taux de réalisation (*)	Crédits inscrits	Réalisés	Taux de réalisation
	Section						
INNOVATION ET TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE	Investissement	4 697 200	3 570 343	76%	0	119 233	0%
DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE EN REGION	Investissement	19 283 088	17 824 629	92%	0	16 316	0%
PEE ENERGIES NOUVELLES ET MATERIAUX POUR L'ENERGIE	Investissement	556 000	85 200	15%			
TOTAL Investissement		24 536 288	21 480 172	88%	0	135 550	0%
INNOVATION ET TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE	Fonctionnement	2 104 355	1 709 275	81%	0	23 747	0%
DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE EN REGION	Fonctionnement	6 696 839	6 137 271	92%			
PARTENARIATS RECHERCHE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Fonctionnement	693 620	552 259	80%	0	12 750	0%
TOTAL Fonctionnement		9 494 814	8 398 805	88%	0	36 497	0%

* Montant mandaté / BP + BS + DM + Reports

BILAN GENERAL

La stratégie et l'action de la Région depuis plusieurs années ont induit une forte dynamique de recherche publique et privée qui explique que le volume de consommation des crédits soit resté élevé en 2016, proche de 30 M€.

Les phases 1 des programmes de recherche Ambition Recherche Développement 2020 Biomédicaments, Lavoisier, Cosmétosciences, Pivot et Intelligence des patrimoines ont poursuivi leur avancée. A l'exception de Pivot, démarré plus tardivement, ils ont fait l'objet d'une évaluation qualitative et quantitative, largement positive, et sur la base de laquelle ont été proposés à la Région des programmes d'actions pour leurs phases 2. Les résultats obtenus illustrent les dynamiques enclenchées, aussi bien en termes de rayonnement scientifique que d'impact socio-économique régional, avec l'approfondissement et la création de partenariats avec des entreprises, mais aussi des pôles de compétitivité, des établissements culturels comme le Domaine de Chambord...

Le soutien régional dans le cadre du volet recherche du Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020 (CPER) a permis aux nombreux laboratoires impliqués dans les grands projets Biomédicaments, Biopatic, Phenotaam, Pivots, Promestock, Radiocentre et PSAT2 d'acquérir des équipements de pointe indispensables à l'avancement de leurs projets de recherche, et au maintien de leur compétitivité nationale et internationale.

Les besoins associés aux différents dispositifs, en particulier le dispositif Ambition Recherche Développement 2020, ont nécessité la mise en place d'une enveloppe supplémentaire dans le cadre de la DM2 2016.

Sur les programmes : Eléments particuliers à relever

INNOVATION ET TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE

Le lancement de la troisième édition de l'appel à projets régional « innovation », qui a connu un important succès, a créé un effet de concentration des dossiers de Recherche&Développement&Innovation sur ce dispositif au détriment des CAP R&D&I. C'est la raison principale de la légère sous-consommation en investissement sur ce programme.

Par ailleurs, la Région a poursuivi son soutien aux 4 pôles de compétitivité ayant leur siège en région à savoir:

- La COSMETIC VALLEY « Sciences de la Beauté et du Bien Etre », labellisé en 2005,
- Le pôle S2E2 « Sciences et Systèmes de l'Energie Electrique », labellisé en 2005,
- Le pôle ELASTOPOLE « Caoutchouc et polymères », labellisé en 2007,
- Le pôle DREAM « Durabilité des Ressources en Eaux associées aux Milieux », labellisé en 2010.

La Région a accompagné ces structures en fonctionnement, au vu de leur programme d'actions prévisionnel, à hauteur de 0,500 M€. Certaines actions se déroulent en chevauchement sur deux années calendaires ; ce qui explique les reports et la légère sous-consommation. La mise en place d'Autorisation d'Engagement en 2017 permettra une meilleure adéquation entre l'exécution budgétaire et le calendrier des projets des pôles.

7 projets de R&D ont été engagés en faveur de nos 4 pôles de compétitivité et 1 projet concerne ATLANPOLE THERAPIES. Ces projets ont représenté un montant de subventions votées de 1,671 M€. Afin de renforcer l'efficacité et simplifier l'accès au dispositif de financement des projets collaboratifs issus des pôles de compétitivité, la Région avait confié à Bpifrance Financement (déléataire du Fonds Unique Interministériel) la gestion des fonds destinés à financer les entreprises bénéficiaires. En 2016, la Région a abondé ce fonds à hauteur de 1,150 M€.

DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE EN RÉGION

Le niveau élevé de la consommation des crédits sur ce programme est associé à la pleine montée en puissance du dispositif Ambition Recherche Développement 2020, que la Région a fait le choix de combiner aux dispositifs existants avec des objectifs complémentaires.

PARTENARIATS RECHERCHE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'enseignement supérieur et la recherche ont connu dans notre région de fortes évolutions structurelles : difficultés pour la Communauté d'Universités et Etablissements (COMUE) interrégionale Léonard de Vinci à jouer un rôle véritablement structurant, renouvellement des exécutifs universitaires. L'élaboration des actions et des demandes de financement à la région a donc été provisoirement freinée.

PEE ENERGIES NOUVELLES ET MATERIAUX POUR L'ENERGIE

Le report en 2017 d'une demande de paiement concernant le CERTEM (Centre d'étude et de recherche en microélectronique) explique le faible taux de consommation sur ce programme.

TOURISME

Le stock des AP/AE

	Stock AP/AE (hors votes 2017)*	Mandaté sur stock AP/AE au 31/12/2016	Mandaté 2016 sur AP-AE	Reste à mandater au 31/12/2016
Fonctionnement sur AE	4 337 400,00	2 413 633,50	2 201 022,15	1 923 766,50
Investissement sur AP	35 014 691,00	12 055 537,67	2 978 375,34	22 959 153,33

* AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

TOURISME		DEPENSES			RECETTES		
		Crédits inscrits	Mandatés	Taux de réalisation (*)	Crédits inscrits	Réalisés	Taux de réalisation
VELOCENTRE	Investissement	1 243 000	1 506 715	121%			
PROMOTION ET ANIMATION TOURISTIQUE	Investissement	785 800	480 784	61%	0	28 787	0%
AMELIORER L'OFFRE D'HEBERGEMENT	Investissement	1 840 000	940 202	51%	0	80 919	0%
ITINERANCES DOUCES	Investissement	70 500	111 252	158%			
TOTAL Investissement		3 939 300	3 038 953	77%	0	109 705	0%
VELOCENTRE	Fonctionnement	10 000	10 000	100%			
PROMOTION ET ANIMATION TOURISTIQUE	Fonctionnement	4 209 579	3 906 890	93%			
ITINERANCES DOUCES	Fonctionnement	123 000	35 562	29%			
TOTAL Fonctionnement		4 342 579	3 952 452	91%	0	0	0%

* Montant mandaté / BP + BS + DM + Reports

BILAN GENERAL

2016 correspond à la dernière année de mise en œuvre de la stratégie touristique 2011-2016. Les actions principales s'inscrivent donc dans la continuité :

- La poursuite du programme d'aménagement des véloroutes et des boucles cyclables ainsi que le soutien à la création d'hébergements légers pour les cyclotouristes ;
- L'appui à la création et la rénovation d'hébergements touristiques et la reprise du programme de cofinancement européen (FEADER) ;
- Le soutien à l'innovation touristique grâce au CAP Innovation et à l'action du cluster Tourisme, Patrimoines et sites de visite ;
- Le développement de l'offre d'itinérance douce grâce à la qualification et la numérisation des itinéraires de randonnée pédestre et équestre ;
- Le soutien à la batellerie traditionnelle pour développer une offre de sorties en Loire.

Au cours de l'année, un important travail de concertation avec les acteurs institutionnels, professionnels et associatifs a été mené pour élaborer la nouvelle Stratégie du Tourisme et des Loisirs 2016-2021. Près de 400 acteurs touristiques ont ainsi participé aux Rencontres Régionales du Tourisme organisées le 22 novembre 2016 et dédiées à la présentation des nouvelles orientations régionales.

La stratégie 2016-2021 se décline en quatre axes : le renforcement des atouts majeurs de notre région ; la structuration de nouvelles offres pour enrichir l'expérience-client ; le développement de la professionnalisation et de la qualification des acteurs du tourisme ; une stratégie marketing tournée vers la séduction, la fidélisation et la mise en valeur de la qualité.

Sur les programmes : Eléments particuliers à relever

VÉLOCENTRE

Les réalisations des Véloroutes en 2016 :

- Canal de Berry et Vallée du Cher à vélo (Convention Région-Département 18, 41 et 37)
- Antenne Amboise-Chenonceau (Convention Région-Département 37)
- Vallée du Loir et de l'Eure (Convention Région-Département 28)
- Indre à vélo (Pays Castelroussin)
- Canaux de Loing et de Briare (Convention Région-Département 45 et Agglomération de Montargis)
- Loire à Vélo : réparations (Convention Région-Département 45)

Le taux de consommation du programme est supérieur à la prévision initiale en raison de la réalisation totale de la véloroute Amboise-Chenonceau au cours de l'année.

PROMOTION ET ANIMATION TOURISTIQUE

La Région a poursuivi son soutien aux initiatives touristiques innovantes en mobilisant son dispositif « CAP INNOVATION TOURISTIQUE » démarré en 2012. 10 projets ont été financés en 2016, pour un montant engagé de 0,357 M€. Ce montant est inférieur à celui de 2015 (0,449 M€), car les projets financés ont davantage portés sur l'expérimentation, notamment en matière de patrimoine culturel et de développement du tourisme de nature.

La Région a confié au Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire, la mise en œuvre de la stratégie marketing, basée sur la stratégie de marques touristiques (Val de Loire, Touraine, Berry Province, Châteaux de la Loire, la Loire à vélo) et sur les filières touristiques prioritaires (patrimoine culturel, parcs et jardins, tourisme de nature, itinérances douces, art de vivre, art contemporain). Il pilote également l'animation du Cluster « Tourisme », cofinancé par les départements du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire.

La Région a également confirmé en 2016 son soutien à trois structures d'envergure régionale participant à la mise en œuvre des orientations de la stratégie régionale :

- 69 000 € à la délégation régionale de l'Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT) pour la mise en œuvre d'actions en faveur du tourisme social et solidaire (hébergements et acteurs du « tourisme pour tous » en région),
- 25 000 € au réseau Accueil Paysan pour développer une offre d'accueil et d'hébergement à la ferme conformément au programme d'actions développé pour la période 2016-2018,
- 50 000 € à l'Association Régionale pour le Fleurissement et l'Embellissement des communes pour l'organisation du concours des Villes et Villages Fleuris (277 communes labellisées en région) ainsi que les 22^{èmes} Assises Régionales du Fleurissement.

La sous-consommation des crédits du programme Promotion et animation Touristique fait suite à la non-réalisation de l'opération inscrite dans la convention Région/Département 28 pour la valorisation du château de la Ferté-Vidame.

AMÉLIORER L'OFFRE D'HÉBERGEMENT

Le nombre de projets financés en 2016 au titre du CAP « Hébergements Touristiques » est resté stable (32 projets contre 30 en 2015), pour un montant affecté en augmentation (1,174 M€ contre un peu plus de 0,800 M€ en 2015), qui s'explique par le financement de projets de plus grande ampleur (hôtels et campings).

Un projet a également été financé dans le cadre du CAP « Hébergements du Tourisme pour Tous et Résidences de tourisme », pour un montant engagé de 0,111 M€ (2 projets financés et 0,800 M€ engagés en 2015).

L'affectation d'une partie seulement de l'enveloppe annuelle s'explique également par un environnement économique difficile (difficulté de mobiliser des financements bancaires notamment dans le secteur de l'hôtellerie) ainsi que par un redémarrage tardif (2^{ème} trimestre 2016) du programme européen 2014-2020 du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), après une interruption de plus de 2 ans.

Enfin, et devant le succès de cette initiative, la Région a prolongé son appel à projets « Abricyclo » lancé en mars 2015 (création d'un réseau d'hébergements légers à destination des cyclotouristes). En 2016, 10 nouveaux projets ont été financés pour un montant de 53 000 €.

ITINÉRANCES DOUCES

Le programme de coopération engagé depuis 2014 entre la région Centre – Val de Loire et la Fédération Française d'Equitation a permis de réaliser un système d'information cartographique sur les itinéraires de randonnée équestre (qualification et numérisation de plus de 1 600 km).

En matière de randonnée pédestre, le même travail mené avec le comité régional de randonnée a permis de numériser plus de 3 700 kilomètres de sentiers de Grande Randonnée et de Pays (GR et GRP). La livraison de ce SIG en 2016 a permis d'engager la réalisation d'un site web « ma rando à pied », en collaboration avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

La Région a également poursuivi son soutien au développement de la batellerie traditionnelle de Loire. Modifié en 2015, ce règlement a pour objectif de soutenir les prestataires qui s'engagent dans le développement touristique (construction ou rénovation de bateaux traditionnels, formation) 5 projets ont été financés en 2016, pour un montant de 51 631,20 €, correspondant à la remise en état de 2 bateaux et la construction de 4 nouveaux bateaux traditionnels de Loire.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le stock des AP/AE

	Stock AP/AE (hors votes 2017)*	Mandaté sur stock AP/AE au 31/12/2016	Mandaté 2016 sur AP-AE	Reste à mandater au 31/12/2016
Fonctionnement sur AE	838 283 380,40	450 332 693,04	103 111 434,74	387 950 687,36
Investissement sur AP	240 000,00	219 549,96	84 000,00	20 450,04

* AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

FORMATION PROFESSIONNELLE		DEPENSES			RECETTES		
	Section	Crédits inscrits	Mandatés	Taux de réalisation (*)	Crédits inscrits	Réalisés	Taux de réalisation
EQUIPEMENT DES MISSIONS LOCALES	Investissement	80 000	84 000	105%			
TOTAL Investissement		80 000	84 000	105%			
FORMATION PROFESSIONNELLE ET ACCOMP. VERS L'EMPLOI	Fonctionnement	106 954 167	101 813 919	95%	35 450 210	23 759 167	67%
SECURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS	Fonctionnement	4 711 171	2 887 610	61%			
QUALITE DE LA FORMATION	Fonctionnement	413 659	249 410	60%			
EGALITE FEMMES HOMMES LUTTE DISCRIMINATIONS	Fonctionnement	65 000	27 500	42%			
ACCUEIL, INFORMATION, ORIENTATION	Fonctionnement	3 852 227	2 773 480	72%	0	5 453	0%
ACTIONS D'ACCUEIL, INFORMATION, ORIENTATION	Fonctionnement				0	3 600	0%
TOTAL Fonctionnement		115 996 224	107 751 919	93%	35 450 210	23 768 221	67%

* Montant mandaté / BP + BS + DM + Reports

BILAN GENERAL

En 2016, la mobilisation financière de la Région au titre de sa politique « Formation professionnelle » (près de 108 M€) a permis principalement d'accompagner les demandeurs d'emploi à accéder ou à retourner à l'emploi grâce à la mise en œuvre de formations adaptées à leurs besoins, à ceux des entreprises et des territoires.

Cet effort de la Région a notamment été accompagné financièrement par l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre de la déclinaison régionale du Plan « Un million de formations pour les personnes à la recherche d'un emploi », pilotée par la Région et réalisée en partenariat étroit avec Pôle Emploi.

La Région a initié puis copiloté avec l'Etat des réunions, « les Cordées du Territoires », sur chacun des 23 bassins de vie. Associant l'ensemble des acteurs concernés, ces échanges ont permis de recenser au plus près des territoires les besoins de compétences des entreprises, d'informer largement sur l'offre de formation existante et de mettre en place des formations complémentaires.

La Région a également accompagné, à titre préventif, la sécurisation des parcours professionnels des salariés fragilisés et a poursuivi sa politique de soutien aux acteurs de l'accueil - information- orientation (Missions Locales notamment), compte tenu de l'importance de l'accompagnement des publics concernés.

Sur les programmes : Eléments particuliers à relever

FORMATION PROFESSIONNELLE ET ACCOMP. VERS L'EMPLOI

Ce programme représente près de 95 % des dépenses de fonctionnement de la politique « Formation professionnelle ». Les principaux éléments en sont les suivants :

La Région a consacré en 2016 près de 74 M€ au déploiement de son Programme Régional de Formation pour favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi (10 M€ dans le cadre du Fonds réActif Emploi-Formation).

Cette intervention a porté sur la prise en charge :

- des coûts pédagogiques liés à la mise en place de formations collectives (principalement qualifiantes) et d'aides individuelles à la formation,
- des dépenses de rémunération et des droits connexes pour certaines actions agréées.

Cette offre de formation a été démultipliée grâce à la mise en place du Plan « Un million de formations pour les personnes en recherche d'emploi » et le soutien financier prévu par l'Etat : plus de 35 M€.

Par ailleurs, plus de 6,6 M€ ont été utilisés pour soutenir l'acquisition et le développement des savoirs de base des actifs de la Région.

SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS

Parallèlement à la compétence légale de la Région en matière de formation des demandeurs d'emploi, la collectivité s'implique fortement dans la sécurisation des parcours professionnels des salariés fragilisés dans une logique préventive.

Plus de 2 M€ de dépenses ont été prises en charge en 2016 dans le cadre du «Pacte de Continuité Professionnelle». Ce dernier permet de développer des partenariats impulsant une nouvelle approche du capital humain avec les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) et autres structures concernées.

La Région a poursuivi également son action en faveur de la Validation des Acquis de l'Expérience : 0,871 M€ ont été consommés en 2016 au titre de cette mesure.

ÉQUIPEMENT DES MISSIONS LOCALES

Les Missions locales ont pu, grâce aux financements accordés par la Région, s'équiper en mobilier et matériels informatiques, leur permettant ainsi d'optimiser l'accompagnement des jeunes qu'elles assurent.

QUALITÉ DE LA FORMATION

En 2016, la Région a poursuivi sa politique d'évaluation des formations mises en œuvre au bénéfice des demandeurs d'emploi en confiant à un prestataire externe la réalisation d'études :

- sur l'insertion professionnelle des stagiaires dans les 6 mois et à 6 mois après la fin des actions,
- sur l'appréciation par les stagiaires de la qualité des formations suivies.

LYCEES – INFORMATION ET ORIENTATION

Le stock des AP/AE

	Stock AP/AE (hors votes 2017)*	Mandaté sur stock AP/AE au 31/12/2016	Mandaté 2016 sur AP-AE	Reste à mandater au 31/12/2016
Fonctionnement sur AE	1 153 470,00	420 337,96	368 337,96	733 132,04

INFORMATION ET ORIENTATION		DEPENSES			RECETTES		
	Section	Crédits inscrits	Mandatés	Taux de réalisation (*)	Crédits inscrits	Réalisés	Taux de réalisation
INFORMATION ET ORIENTATION	Fonctionnement	1 165 785	665 260	57%			
TOTAL Fonctionnement		1 165 785	665 260	57%	0	0	%

* Montant mandaté / BP + BS + DM + Reports

Dépenses de fonctionnement :

Les dépenses atteignent un taux de réalisation de 57%.

L'explication est liée :

- à la création en 2017 de l'AE 1916 « Olympiades » (0,135M€) avec des CP qui seront mandatés sur 2 ans.
- à un retour tardif, après vote en CPR de novembre 2016, des conventions signées de nos partenaires pour les forums de l'orientation et les olympiades des métiers. Une partie des mandatements prévus pour 2016 a donc été décalée à 2017.

TRANSPORTS ET MOBILITÉS DURABLES

TRANSPORTS

Le stock des AP/AE

	Stock AP/AE (hors votes 2017)*	Mandaté sur stock AP/AE au 31/12/2016	Mandaté 2016 sur AP-AE	Reste à mandater au 31/12/2016
Fonctionnement sur AE	633 085 400,00	398 385 184,03	162 204 203,21	234 700 215,97
Investissement sur AP	697 533 047,95	241 488 008,94	20 746 411,03	456 045 039,01

* AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

TRANSPORTS		DEPENSES			RECETTES		
		Crédits inscrits	Mandatés	Taux de réalisation (%)	Crédits inscrits	Réalisés	Taux de réalisation
	Section						
ACQUISITION, RENOUELEMENT DES MATERIELS ROULANTS	Investissement	9 675 000	12 356 000	128%	286 000	1 342 771	470%
INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	Investissement	9 529 475	6 181 260	65%	111 000	4 558 878	4107%
AMENAGEMENT, RENOVATION DES QUAIS ET DES GARES	Investissement	1 759 225	1 405 607	80%			
INTERMODALITE ET CIRCULATIONS DOUCES	Investissement	184 500	303 620	165%			
AEROPORTS	Investissement	1 500 000	500 000	33%			
TOTAL Investissement		22 648 200	20 746 487	92%	397 000	5 901 649	1487%

TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS	Fonctionnement	8 622 866	8 109 704	94%	2 503 600	2 008 966	80%
COMPENSATION REGIONALE DES TARIFICATIONS TER	Fonctionnement	5 090 000	4 984 963	98%			
ACQUISITION, RENOUELEMENT DES MATERIELS ROULANTS	Fonctionnement	7 726 200	7 273 671	94%	1 685 000	1 707 242	101%
INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	Fonctionnement	600 000	535 122	89%			
AMENAGEMENT, RENOVATION DES QUAIS ET DES GARES	Fonctionnement	124 000	120 871	97%			
SERVICES TER	Fonctionnement	149 093 000	148 571 963	100%	7 800 000	7 841 662	101%
INTERMODALITE ET CIRCULATIONS DOUCES	Fonctionnement	449 804	448 452	100%	108 000	113 361	105%
AEROPORTS	Fonctionnement	2 120 000	2 055 205	97%			
TOTAL Fonctionnement		173 825 870	172 099 952	99%	12 096 600	11 671 232	96%

* Montant mandaté / BP + BS + DM + Reports

BILAN GENERAL

Dans un contexte marqué par la préparation de la reprise de la compétence transports scolaires et interurbains, l'année 2016 a également permis de faire avancer des dossiers emblématiques.

L'événement principal a naturellement été la réouverture aux voyageurs de la ligne Chartres-Voves qui a généré un versement de 1,545 M€ à SNCF Réseau et nécessité l'acquisition de matériel roulant pour un montant de 1,256 M€.

Le projet de réouverture de la ligne Orléans-Châteauneuf a également été avancé, avec la finalisation du programme PN et le lancement de la procédure d'enquête publique qui devrait se tenir à l'automne 2017 avec l'objectif de fin des travaux fin 2021.

Une attention toute particulière a été donnée aux projets de régénération de fret capillaire avec la réalisation des deux premiers projets (Vendôme-Montoire et Blois-Villefrancoeur) et la validation de l'intervention régionale sur de nouveaux projets dans le Loiret (à Montargis notamment suite aux inondations).

L'année 2016 fut également marquée par l'adoption du Schéma d'Accessibilité des gares régionales.

S'agissant des lignes routières, la Région a achevé au 1^{er} mai la reprise en gestion de l'ensemble des lignes routières TER et a entamé la préparation de la reprise de compétence des lignes interurbaines et scolaires, notamment en ayant recours à une AMO.

Sur les programmes : Eléments particuliers à relever

TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS

Les dépenses de fonctionnement du programme Transport routier de voyageurs correspondent au mandatement de 7,166 M€ au titre de la compétence relative aux autocars TER entièrement repris en gestion par la Région depuis le 1er mai 2016, de 1,533 M€ au titre des conventions Région-Département et de 57 465 € au titre de l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage que s'est attachée la Région pour le transfert de la compétence transports interurbains et scolaire à la Région.

Les lignes TER génèrent quant à elles des recettes commerciales à hauteur de 2,009 M€.

COMPENSATION RÉGIONALE DES TARIFICATIONS TER

Au 31 décembre 2016, pour le 4ème trimestre 2015 et les 3 premiers trimestres 2016, l'aide régionale Mobillico a été versée à près de 4 700 bénéficiaires pour un total de 4,631 M€. En outre, 0,162 M€ ont été versés à Effia Synergie, mandatée par la Région pour l'instruction des dossiers Mobillico.

ACQUISITION, RENOUELEMENT DES MATÉRIELS ROULANTS

Les dépenses de fonctionnement du programme acquisition et renouvellement de matériel roulant correspondent aux échéances des crédits baux :

- Crédit bail 1 (TER 2Nng et AGC) pour 3,909 M€
- Crédit bail 2 (Régio2N) pour 3,364 M€

Ces mêmes crédits-baux ont dégagé des recettes de 1,707 M€ (TVA sur les loyers et pénalités de retard de livraison des matériels).

La Région a procédé au versement de 1,256 M€ de crédits de paiement à la Région Grand Est pour le transfert de 3 rames thermiques ATER X73500 destinées à la desserte de plusieurs lignes dont Chartres-Voves.

Le montant de 2,4 M€ correspond au 1er terme de paiement de l'opération de prolongation des 16 rames Z2 pour une durée de 10 ans.

Conformément à la convention pluriannuelle relative à la maintenance du matériel roulant, signée concomitamment à la convention TER Centre 2014-2020, la Région a versé à la SNCF 8,7 M€.

Le solde de la convention de rénovation des engins de type VO2N a dégagé une recette de 1,022 M€ pour la Région.

INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES

La desserte Brive-Lille opérée en TGV par le biais d'une convention entre les Régions Centre-Val de Loire, Limousin et la SNCF a entraîné une contribution régionale de 0,535 M€ en 2016, constituant le dernier versement de la Région au titre de cette desserte.

Au titre des deux conventions de remise à niveau des lignes capillaires fret de Blois-Villefrancoeur et Vendôme-Montoire, la Région a versé respectivement 0,432 M€ et 0,207 M€ à SNCF Réseau pour la réalisation des études et des travaux.

Dans le cadre du CPER 2015-2020, des participations régionales ont été versées à SNCF Réseau à hauteur de :

- 0,079 M€ : modernisation du nœud ferroviaire de Saint-Pierre des Corps (études)
- 1,545 M€ : réouverture aux voyageurs de la ligne Voves-Orléans (études)
- 0,954 M€ : Tours-Loches (études et modernisation d'un pont-rail)
- 0,944 M€ : modernisation POLT (effacement des passages à niveau)
- 0,432 M€ : Installations Permanentes de Contre-Sens (IPCS) entre Toury et Cercottes (études et travaux)
- 0,534 M€ : complexe ferroviaire d'Orléans (études en lien avec la réouverture de la ligne Orléans-Châteauneuf)

Par ailleurs, la somme de 0,664 M€ a été versée au titre la LGV SEA entre Tours et Bordeaux.

Le solde des conventions du précédent CPER sur les 3 lignes fret de proximité ont généré une recette de 4,528 M€, le bilan financier de ces opérations étant à l'économie :

- Etudes fret de proximité : 0,088 M€
- Châteauroux-Buzançais : 0,877 M€
- Orléans-Pithiviers : 3,563 M€

AMÉNAGEMENT, RÉNOVATION DES QUAIS ET DES GARES

Les Régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire financent depuis 2011 à parité le fonctionnement du service d'accueil des vélos Train Vélo Loire dans des voitures spécifiquement aménagées sur la desserte Interloire. Pour le service réalisé en 2016, la Région a versé 0,121 M€.

Au titre de la politique régionale d'aménagement des gares, plusieurs programmes d'aménagement ont été financés (Langeais, Cinq-Mars-La-Pile, Marchezais-Broué) ainsi que la mise en accessibilité et l'installation de mobiliers dans différentes gares (0,771 M€).

Les études pour l'aménagement des quais de la gare de Dordives ont fait l'objet d'un mandatement (0,013 M€) de même que l'aménagement du bâtiment voyageur de la gare de Chartres (0,622 M€).

SERVICES TER

La convention TER a été signée avec la SNCF pour la période 2014-2020. Une AE a été ouverte correspondant à l'enveloppe nécessaire jusqu'à la renégociation à mi-parcours fin 2017. Les crédits de paiement versés en 2016 correspondent au devis établi conformément aux montants des charges et de l'objectif de recettes inscrits dans la convention et adopté en Commission permanente de novembre 2015, modifiés par les avenants n°4 adopté en mars, n°5 adopté en juillet et n°6 adopté en novembre 2016. Ils s'établissent à 148,162 M€.

Le décompte 2015 de la convention TER Centre a été approuvé en Commission Permanente d'octobre 2016 : un solde de 7,842 M€ en faveur de la Région a été approuvé et a fait l'objet de l'émission d'un titre de recettes. Ce solde s'explique par plusieurs raisons. L'évolution constatée de l'indexation a été nulle en 2015 sur le forfait de charges C1. L'objectif de recettes a intégré une prévision de hausse tarifaire de 1,2%, qui au final

a été de 2,6%. Les recettes R2 ont été sous évaluées au devis présenté par la SNCF tout comme les compensations sur les cartes orange soudées. Le calcul des réfections de charges liées à la non réalisation de l'offre s'établit à 0,108 M€; les différentes pénalités atteignent 0,303 M€ en faveur de la Région.

INTERMODALITÉ, TCSP ET CIRCULATIONS DOUCES

0,157 M€ ont été mandatés à la SNCF pour la mise en œuvre et la conduite du projet billettique interopérable sur le réseau TER Centre Val de Loire.

0,147 M€ ont été mandatés pour le renouvellement de la centrale de réservation JV Malin, représentant 50% du coût d'investissement.

Dans le cadre de la convention Région - Conseil départemental du Cher, 0,063 M€ au titre de la billettique et 0,063 M€ pour la centrale de réservation ont été mandatés.

0,059 M€ ont été mandatés pour des assistances à maîtrise d'ouvrage concernant l'interopérabilité billettique régionale dont l'intégration des lignes départementales. L'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le déploiement de la centrale d'information multimodale jvmalin été renouvelée fin 2016 (0,058 M€) et 0,159 M€ ont été mandatés pour son exploitation.

Enfin, les montants comptabilisés en recettes pour 0,113 M€ correspondent à la part versée par les 17 autorités organisatrices des transports partenaires de jvmalin et pour lesquelles la Région assure le portage financier.

AÉROPORTS

Une subvention de 1 M€ a été mandatée en fonctionnement au bénéfice de l'établissement public régional « Aéroport de Châteauroux Centre » à la fois pour assurer le service public aéroportuaire et les charges patrimoniales et fiscales supportées par l'Etablissement pour le compte de la Région conformément à la convention 2014-2018.

Un montant de 0,140 M€ a également été mandaté en fonctionnement pour soutenir la communication autour de la mise en place de la ligne Châteauroux - Nice.

En investissement, on constate une sous-consommation résultant du retard pris dans la réalisation de deux bassins de rétention sur le site de l'Aéroport de Châteauroux, pour des raisons à la fois techniques et de disponibilité foncière.

Enfin, la Région a participé à hauteur de 0,915 M€ au fonctionnement de l'aéroport de Tours, en sa qualité de membre du Syndicat Mixte mis en place avec le Département d'Indre-et-Loire, Tours Plus et la CCI Touraine, selon les clefs de répartition définies aux statuts à savoir 28,66%.

***FORMATION INITIALE, LYCÉES,
APPRENTISSAGE ET VIE CITOYENNE***

ENSEIGNEMENT LYCEES

Le stock des AP/AE

	Stock AP/AE (hors votes 2017)*	Mandaté sur stock AP/AE au 31/12/2016	Mandaté 2016 sur AP-AE	Reste à mandater au 31/12/2016
Fonctionnement sur AE	50 273 880,00	23 868 152,14	5 331 143,90	26 405 727,86
Investissement sur AP	1 057 109 832,32	720 397 022,47	99 037 276,71	336 712 809,85

ENSEIGNEMENT LYCEES		DEPENSES			RECETTES		
	Section	Crédits inscrits	Mandatés	Taux de réalisation (*)	Crédits inscrits	Réalisés	Taux de réalisation
CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, REHABILITATION,	Investissement	104 021 304	111 407 475	107%	1 084 391	3 408 285	314%
TOTAL Investissement		104 021 304	111 407 475	107%	1 084 391	3 408 285	314%
CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, REHABILITATION,	Fonctionnement	8 137 525	7 026 891	86%	7 818 600	7 844 305	100%
FINANCEMENT DES LYCEES	Fonctionnement	44 792 594	44 726 262	100%	9 204 600	9 038 824	98%
MOBILITE DES LYCEENS	Fonctionnement	2 199 547	1 997 872	91%	247 100	261 792	106%
EGALITE DES CHANCES DES LYCEENS	Fonctionnement	2 970 536	1 833 721	62%	0	26 031	0%
PREVENTION SANTE DANS LES LYCEES	Fonctionnement	731 281	432 478	59%	0	4 991	0%
TOTAL Fonctionnement		58 831 483	56 017 224	95%	17 270 300	17 175 944	99%

* Montant mandaté / BP + BS + DM + Reports

BILAN GENERAL

La région dans le cadre de ses responsabilités dans le domaine de l'éducation poursuit avec détermination l'adaptation, la modernisation, l'accessibilité et la mise aux normes de l'ensemble du patrimoine dont elle a la charge. Cet engagement se traduit par un niveau d'investissement important qui permet avec plus de 111 millions de crédits de paiement en investissement de mettre à la disposition des élèves, des enseignants et plus largement des acteurs engagés dans le secteur de l'éducation, des bâtiments propices à l'enseignement et pour lesquels l'efficacité énergétique et la sécurité demeurent une priorité.

2016 est également l'année de confirmation du lancement des deux projets de construction de nouveaux EPLE dans le Loiret et l'Eure et Loir, afin de répondre à la poussée démographique sur ces territoires.

Pour permettre à chacun d'avoir une alimentation saine, respectueuse de l'environnement et issue du territoire régional, l'approvisionnement local et prioritairement biologique pour la restauration et l'alimentation a été développé tout au long de cette année au travers d'un projet qui conjugue nos capacités à agir :

- en direction de l'offre par notre travail avec le secteur agricole et la structuration des filières ;
- en direction de la demande par notre travail avec les EPLE sur la structuration de l'achat et sur la préparation du projet de mise à disposition d'un outil de gestion régional de ce service par les EPLE ;
- dans le domaine de l'accompagnement des agents pour l'adaptation des pratiques professionnelles des chefs de cuisine des 10 établissements pilotes de ce projet.

Pour permettre un développement renforcé des usages du numérique au lycée et en application de la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 de programmation et d'orientation pour la refondation de l'école, le projet de prise en charge complète de la maintenance informatique des EPLE est passé en phase de réalisation pour la période 2016-2018. En partenariat avec le GIP Récia, le nouveau service du Numérique Educatif comprenant 28 agents réalise progressivement les audits techniques des parcs informatiques avant prise en charge de ce nouveau service public régional.

Enfin, et pour ancrer notre action au plus près des territoires et des jeunes, le conseil régional des jeunes a été renouvelé et a rénové ses modalités de fonctionnement dans une logique de renforcement de son action. Le travail relatif à la création d'un cadre d'intervention pour un nouveau dispositif « budget participatif » en EPLE et CFA a été engagé avec 8 établissements pilotes dès septembre 2016.

Sur les programmes : Eléments particuliers à relever

CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, RÉHABILITATION, ÉQUIPEMENT DES LYCÉES

Dépenses d'investissement :

Le montant des AP affectées fin décembre 2016 s'établit à un peu plus de 80 M€.

A fin décembre 2016, le montant mandaté est de 111,40 M€ (inclus 7,4 M€ au titre d'opérations comptables de régularisation des produits financiers des mandataires) soit 107 % du budget voté. Ce niveau de dépense est sensiblement plus important que 2015 : l'écart de mandatement entre décembre 2016 et décembre 2015 est de +6,56 M€ (hors opérations de régularisation).

Il apparait que la plus grande partie des dépenses concerne les opérations budgétaires suivantes :

- Constructions, réhabilitations et restructurations pour 69,9 M€ dont une partie pour l'efficacité énergétique de notre patrimoine incluse aux grands projets ;
- Efficacité énergétique des lycées et loyers CPE pour 9,1 M€ ;
- Acquisitions, renouvellement et réparations de biens meubles (dont équipements informatiques) pour 10,8 M€.

On soulignera parmi les différents projets en « construction réhabilitation et restructurations » les plus significatifs :

- La restructuration des bâtiments B/C internat/externat et bâtiments F/G ateliers au Lycée J. BERRY (18)
- La restructuration de la demi-pension et du CDI du lycée Fournier (18)
- La rénovation de l'internat au lycée agricole de La Saussaye (28)
- Les travaux d'extension et de restructuration du lycée Branly (28)
- La reconstruction des ateliers au Lycée Becquerel (37)
- La restructuration de l'internat et du pôle scientifique au Lycée Choiseul (37)
- La reconstruction des ateliers du lycée Becquerel (37)
- La restructuration partielle de la cité scolaire Vinci-Chaptal et le transfert de l'internat (37)
- La restructuration du bâtiment G au lycée agricole de Vendôme (41)
- L'extension-restructuration de l'externat du lycée Dessaignes (41)
- La restructuration du pôle restauration et construction internat au Lycée Dolto (45)
- Les lycées touchés par les intempéries de mai-juin 2016 et notamment LP Jeannette Verdier (45)
- La construction d'un internat de 400 lits au Lycée Voltaire (45)

Enfin, on peut souligner que la Région a versé 4,5 M€ d'avances forfaitaires à 30% sur des marchés de travaux.

Dépenses de fonctionnement :

Les dépenses atteignent un taux de réalisation à 86%.

Ce taux s'explique par le fait que l'instruction de l'enquête de besoin en matière de « petits travaux de réparation et d'entretien » a été plus longue qu'habituellement. De nouveaux outils et de nouvelles méthodes ont sophistiqué nos analyses mais en même temps ralenti le démarrage des exécutions. Ce phénomène est conjoncturel. Ces nouvelles méthodes ont été bénéfique à la gestion de l'AP 0013 « Entretien maintenance et cadre de vie » et de l'AE 1956 « Petits travaux Lycées » : meilleure visibilité sur la maintenance programmable et réservation d'enveloppes à des thématiques particulières. On notera que les engagements réalisés mobilisent en totalité les crédits inscrits sur cette AE.

Recettes :

Les recettes réalisées s'établissent à 3,4 M€, soit 304% du prévisionnel 2016. Cet écart s'explique par la perception des recettes de 1,08 M€ pour des conventions de financement ANRU, un versement de fond de concours du conseil départemental du Cher ainsi que des quittus de mandats de maîtrise d'ouvrage et 2,3 M€ de remboursement d'avances forfaitaires perçues par des entreprises.

FINANCEMENT DES LYCÉES

Dépenses de fonctionnement :

Les dépenses se réalisent conformément au BP 2016 avec un taux de réalisation à 100%. Il n'y a pas d'écart significatif à signaler pour ce programme.

Recettes :

La recette réalisée pour le reversement sur les recettes de restauration-hébergement des EPLE s'établit à 9 M€, soit 98% du prévisionnel 2016.

MOBILITÉ DES LYCÉENS

Dépenses de fonctionnement :

Les dépenses se réalisent conformément au BP 2016 avec un taux de réalisation à 91%. Il n'y a pas d'écart significatif à signaler pour ce programme.

Recettes :

La recette réalisée sur le dispositif ERASMUS + lycéens s'établit à 0,261 M€, soit 106% du prévisionnel 2016.

ÉGALITÉ DES CHANCES DES LYCÉENS

Dépenses de fonctionnement :

Les dépenses atteignent un taux de réalisation à 62%.

L'explication principale de l'écart constaté vient d'une sous-consommation de 0,627 M€ pour les manuels scolaires. Cela est dû à une non-systématisation de l'attribution de dotations aux établissements à la rentrée 2016. Cette enquête est désormais basée sur une prévision pluriannuelle demandée aux EPLE.

La 2^{ème} explication est liée à la création en 2017 des AE 1919 « Aide au 1^{er} équipement » et 1920 « Accompagnement Educatif » (0,425 M€ et 0,616 M€) avec des CP votés égaux aux AE, alors que le mandaté s'étale sur 2 ans (0,696 M€). Les actions éducatives permettent aux établissements de mener des actions sur une année scolaire. Ainsi, et comme chaque année, nous avons attribué des subventions en 2016 qui seront mandatées pour partie en 2017.

PRÉVENTION SANTÉ DANS LES LYCÉES

Dépenses de fonctionnement :

Les dépenses atteignent un taux de réalisation à 59%.

L'explication est liée à la création en 2017 de l'AE 1921 « Prévention Santé » (0,480 M€) avec des CP votés égaux aux AE, alors que le mandaté s'étale sur 2 ans. Les actions éducatives permettent aux établissements de mener des actions sur une année scolaire. Ainsi, et comme chaque année, nous avons attribué des subventions en 2016 qui seront mandatées pour partie en 2017.

APPRENTISSAGE

Le stock des AP/AE

	Stock AP/AE (hors votes 2017)*	Mandaté sur stock AP/AE au 31/12/2016	Mandaté 2016 sur AP-AE	Reste à mandater au 31/12/2016
Fonctionnement sur AE	4 800 000,00	2 197 002,18	2 197 002,18	2 602 997,82
Investissement sur AP	78 713 000,00	37 132 559,80	12 886 154,41	41 580 440,20

APPRENTISSAGE		DEPENSES			RECETTES		
	Section	Crédits inscrits	Mandatés	Taux de réalisation (*)	Crédits inscrits	Réalisés	Taux de réalisation
CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, REHABILITATION,	Investissement	10 777 500	10 915 079	101%			
FINANCEMENT DES CFA	Investissement	2 160 650	1 971 076	91%			
TOTAL Investissement		12 938 150	12 886 154	100%			
FINANCEMENT DES CFA	Fonctionnement	64 038 608	63 608 649	99%			
EGALITE DES CHANCES DES APPRENTIS	Fonctionnement	7 370 417	4 180 851	57%	0	53 310	0%
AIDE AUX EMPLOYEURS D'APPRENTIS	Fonctionnement	17 390 000	13 697 328	79%	0	119 356	0%
MOBILITE DES APPRENTIS	Fonctionnement	1 658 474	846 662	51%	300 000	463 052	154%
FONDS D'INNOVATION	Fonctionnement	33 250	8 250	25%			
DEMOCRATIE PARTICIPATIVE	Fonctionnement	100 000	75 860	76%			
TOTAL Fonctionnement		90 590 749	82 417 600	91%	300 000	635 718	212%

* Montant mandaté / BP + BS + DM + Reports

BILAN GENERAL

Après quatre années de baisses successives du nombre d'apprentis dans les CFA de notre région en raison de la situation économique difficile, la rentrée 2016 a été marquée par une reprise de 1,27% du nombre d'inscrits dans les Centres de Formation d'Apprentis.

Si la situation du BTP demeure fragile, la plupart des autres secteurs professionnels constatent une stabilisation ou un accroissement de leurs effectifs apprentis.

Cette reprise des effectifs est le fruit de la politique volontariste menée par la Région pour soutenir et développer l'apprentissage : diversification de l'offre de formation, mobilisation des entreprises, qualité de l'outil de formation et adaptation des parcours de formation aux besoins des apprentis.

A la rentrée de 2016, ce sont ainsi 24 nouvelles formations qui ont été ouvertes dans les CFA dont 18 relevant de l'enseignement supérieur. Aujourd'hui près d'un apprenti sur trois prépare une formation du supérieur : 5 708 jeunes sur un total de 18 305.

Au cours de l'année 2016, la Région a structuré un réseau régional de 29 développeurs de l'apprentissage dont elle a confié l'animation au GIP ALFA Centre. Ce réseau qui associe les grands acteurs de l'apprentissage : Chambres consulaires et CFA, a réalisé 4 867 visites d'entreprises, avec à la clé la conclusion de 1 422 contrats d'apprentissage. Une enveloppe de 617 199 € de crédits régionaux a été mobilisée pour mettre en place le réseau.

La Région s'est également fortement mobilisée pour l'amélioration de l'outil de formation, avec le lancement du projet de restructuration des ateliers de maintenance automobile du CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loiret pour lequel la Région mobilise un budget de 8,1 M€. Le nouveau CFA du BTP de Blois a été livré à la rentrée scolaire. D'un coût de 24 M€ TTC, il a fait l'objet d'un financement par la Région à hauteur de 9,75 M€. Enfin, la Région a décidé d'accompagner le projet de rénovation – reconstruction du CFA interprofessionnel de Blois avec une participation prévisionnelle de 25 M€ pour une opération évaluée à 29 M€ TTC. Cette opération majeure devrait débiter à l'horizon 2019.

La réussite des parcours de formation des apprentis et l'accès à la qualification constituent une priorité régionale qui trouve sa traduction dans l'accompagnement pédagogique renforcé des publics les plus fragiles : accès aux savoirs de base, groupes de besoin, individualisation des parcours de formation, suivi des jeunes en entreprises, etc. Ces dispositifs mis en place par les CFA avec le soutien financier de la Région et de l'Europe se traduisent par des taux de réussite à l'examen de 80% dès les premiers niveaux de qualification. La Région accompagne activement le développement d'outils et de nouvelles pratiques pédagogiques faisant appel aux TIC, avec en particulier le pôle d'appui régional TIC qui permet aux équipes des établissements de découvrir et de se familiariser avec de nouveaux outils.

Bien que la situation financière d'un tiers des établissements reste fragile, notamment dans le BTP, les effets positifs de la réforme de la taxe d'apprentissage, 2,8 M€ de crédits supplémentaires perçus par les CFA en 2016 et les dialogues de gestion mis en place par la Région, ont permis d'attribuer aux établissements les moyens financiers nécessaires à leurs missions de formation auprès des apprentis.

Sur les programmes : Eléments particuliers à relever

ÉGALITÉ DES CHANCES DES APPRENTIS

La sous consommation des crédits constatée en 2016 est directement liée à la mise en œuvre du système comptable des AE/CP. Cette situation se régulera à compter de 2017.

AIDE AUX EMPLOYEURS D'APPRENTIS

En 2016, 15 760 aides ont été versées aux entreprises contre 18 506 en 2015. La baisse du nombre d'apprentis au cours des dernières années, et la mise en place d'un nouveau dispositif pour le versement de la prime à l'embauche d'un apprenti supplémentaire, expliquent cette situation. Il est à noter que ce dispositif est intégralement compensé par des dotations de l'Etat.

MOBILITÉ DES APPRENTIS

Le taux de consommation de 51 % est lié aux modalités de versement des actions Erasmus + Apprentis et Post-apprentis :

- Acompte de 50 % versé sur l'exercice en cours.
- Solde des actions Apprentis sur l'exercice suivant.
- Solde des actions post Apprentis (mobilité longue) deux années après l'année de lancement.

FONDS D'INNOVATION

Le dispositif « Fonds d'Innovation » n'a pas été reconduit pour les CFA depuis 2015. Les crédits mobilisés en 2016 concernent des opérations retenues les années antérieures. Il restera à solder le projet présenté par le CFA BTP du Loiret en 2015.

FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

Le stock des AP/AE

	Stock AP/AE (hors votes 2017)*	Mandaté sur stock AP/AE au 31/12/2016	Mandaté 2016 sur AP-AE	Reste à mandater au 31/12/2016
Fonctionnement sur AE	17 500 000,00	11 169 123,01	7 516 325,13	6 330 876,99
Investissement sur AP	27 497 000,00	11 483 201,77	2 270 820,72	16 013 798,23

* AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES		DEPENSES			RECETTES		
	Section	Crédits inscrits	Mandatés	Taux de réalisation (*)	Crédits inscrits	Réalisés	Taux de réalisation
CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, REHABILITATION,		2 282 450	2 270 821	99%			
TOTAL Investissement		2 282 450	2 270 821	99%			
FINANCEMENT DES EFSS		37 003 002	35 381 458	96%			
AIDES FINANCIERES ATTRIBUEES AUX ELEVES ETUDIANTS		8 510 904	7 660 040	90%	0	557	0%
TOTAL Fonctionnement		45 513 906	43 041 498	95%	0	557	0%

* Montant mandaté / BP + BS + DM + Reports

BILAN GENERAL

L'année 2016 a vu la montée en puissance du plan ambition santé 2020 avec désormais 800 étudiants supplémentaires répartis sur les formations suivantes : aide-soignant (+ 380 élèves), infirmier, (+ 100 étudiants), masseur-kinésithérapeute, (+ 150 étudiants), psychomotricien, (création d'une école en 2014 avec désormais 75 étudiants) et ergothérapeute (création d'une école en 2012 avec désormais 100 étudiants). Cette politique volontariste a été traduite par effort budgétaire de 4 M€ en fonctionnement dont 0,600 M€ affectés aux 6 formations délocalisées d'aide-soignant (Briare, Aubigny/Nère, Bourgueil, Nogent le Rotrou, Montoire/Loir et Loches).

Par ailleurs, la mise en place progressive des référents techniques de l'information et de la communication au sein des établissements a abouti en 2016 à la création de six postes pour un budget annuel de 315 000 €.

Concernant l'investissement, l'année 2016 a vu la fin des travaux de la seconde tranche de câblage des établissements pour un montant de 0,160 M€ ainsi que le lancement du transfert de l'IFSI/IFAS d'Amboise (0,170 M€) et la poursuite des travaux d'aménagement de la plateforme sanitaire et sociale de Bourges (0,322 M€) et l'aménagement du site de La Motte destiné à l'agrandissement de l'ERTS d'Olivet (0,450 M€).

Sur les programmes : Eléments particuliers à relever

FINANCEMENT DES EFSS

Le taux de consommation des crédits a été de 95,62%, soit une sous-consommation de 1,621 M€. Celle-ci est due aux engagements restant à mandater au 31/12/2016.

CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, RÉHABILITATION, ÉQUIPEMENT DES EFSS

Le taux de consommation est de 99,49% après une réduction de crédits de 0,889 M€ votée dans le cadre de la DM2 et liée à l'étalement des opérations de transfert de l'IFSI/IFAS d'Amboise et du décalage de la programmation du projet de restructuration de l'IFSI de Châlette/Loing.

AIDES FINANCIÈRES ATTRIBUÉES AUX ÉLÈVES ÉTUDIANTS EFSS

Concernant les bourses versées aux étudiants, on note un taux de consommation de 90%, soit une sous-consommation de 0,851 M€. Celle-ci s'explique par une avance d'appel de fonds au bénéfice de l'Agence de Services et de Paiement qui a été reporté de décembre 2016 à janvier 2017.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le stock des AP/AE

	Stock AP/AE (hors votes 2017)*	Mandaté sur stock AP/AE au 31/12/2016	Mandaté 2016 sur AP-AE	Reste à mandater au 31/12/2016
Fonctionnement sur AE	10 191 000,00	5 860 563,95	1 930 079,40	4 330 436,05
Investissement sur AP	82 007 750,00	14 022 889,24	3 895 782,03	67 984 860,76

* AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR		DEPENSES			RECETTES		
	Section	Crédits inscrits	Mandatés	Taux de réalisation (*)	Crédits inscrits	Réalisés	Taux de réalisation
CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, REHABILITATION,	Investissement	6 182 500	2 575 000	42%			
RENFORCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Investissement	1 690 000	1 320 782	78%			
TOTAL Investissement		7 872 500	3 895 782	49%	0	0	0%
MOBILITE INTERNATIONALE DES ETUDIANTS	Fonctionnement	2 050 000	1 488 701	73%	0	61 914	0%
RENFORCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Fonctionnement	695 500	573 879	83%			
ACCES A UNE COUVERTURE SANTE COMPLEMENTAIRE	Fonctionnement	130 000	57 302	44%			
TOTAL Fonctionnement		2 875 500	2 119 881	74%	0	61 914	0%

* Montant mandaté / BP + BS + DM + Reports

BILAN GENERAL

En 2016, la Région a poursuivi la mise en œuvre de sa politique en matière d'immobilier universitaire, de renforcement de l'offre de formation et de soutien à la vie étudiante.

Dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020 (CPER), les opérations suivantes ont démarré :

- La réhabilitation des amphithéâtres de sciences de l'université d'Orléans,
- La réhabilitation du bâtiment de médecine Vialle de l'Université de Tours,
- La réhabilitation de l'IUT de Bourges.

Le soutien apporté par la Région au renforcement de l'offre de formation permet d'accompagner la hausse significative des effectifs étudiants : c'est en particulier le cas pour les formations d'ingénieurs à l'INSA et à Polytech' Orléans (antenne de Chartres).

Les faibles taux de consommation des crédits observés sont liés à des diminutions conjoncturelles des demandes de financement parvenues à la Région, en lien avec les évolutions du contexte régional et national de l'enseignement supérieur (cf. détails ci-dessous pour les différents programmes d'actions).

Sur les programmes : Eléments particuliers à relever

CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, RÉHABILITATION, ÉQUIPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Beaucoup d'opérations contractualisées dans le volet « Enseignement supérieur » du CPER 2015-2020 n'ont pas terminé leurs différentes phases d'études et certaines n'ont pas encore démarré.

Les taux de consommation sont donc restés faibles, et les besoins en Crédits de Paiement devraient augmenter dans les années à venir. Le futur avenant à mi-parcours du CPER 2015-2020 permettra de réévaluer les financements nécessaires et les cofinancements obtenus pour chacune des opérations.

MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS

Les difficultés rencontrées ces dernières années par l'ESCEM se sont traduites par une très forte baisse des effectifs dans cette école, dont le modèle pédagogique contribuait significativement au nombre d'étudiants en séjour international.

Les évolutions positives en cours à l'ESCEM, l'augmentation générale du nombre d'étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur et l'inclusion de plus en plus fréquente de la dimension internationale dans les cursus devraient impliquer des besoins de financement plus élevés dans les années à venir.

RENFORCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'enseignement supérieur a connu dans notre région de fortes évolutions structurelles : difficultés pour la Communauté d'Universités et Etablissements (COMUE) interrégionale Léonard de Vinci à jouer un rôle véritablement structurant, renouvellement des exécutifs universitaires. L'élaboration des actions et des demandes de financement à la Région a donc été provisoirement freinée.

ACCÈS À UNE COUVERTURE SANTÉ COMPLÉMENTAIRE

Le taux de consommation sur ce programme a fortement diminué en comparaison avec les années précédentes. Cette évolution peut être attribuée à une modification apportée par la Région dans les modalités d'attribution de son aide à l'accès à une couverture santé complémentaire : depuis 2016, les étudiants doivent justifier de leur non éligibilité au dispositif de l'Etat de Couverture Médicale Universelle Complémentaire (CMU-C) afin de pouvoir bénéficier de l'aide de la Région. Jusqu'ici, un nombre significatif d'étudiants potentiellement éligibles à cette CMU-C faisait le choix de demander directement à bénéficier de l'aide régionale, dont le processus d'attribution est plus simple et plus rapide.

CULTURE

Le stock des AP/AE

	Stock AP/AE (hors votes 2017)*	Mandaté sur stock AP/AE au 31/12/2016	Mandaté 2016 sur AP-AE	Reste à mandater au 31/12/2016
Fonctionnement sur AE	6 630 500,00	5 221 637,00	1 631 425,00	1 408 863,00
Investissement sur AP	95 919 891,98	30 825 690,23	3 730 997,77	65 094 201,75

* AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

CULTURE		DEPENSES			RECETTES		
		Crédits inscrits	Mandatés	Taux de réalisation (%)	Crédits inscrits	Réalisés	Taux de réalisation
SOUTIEN A LA CREATION	Investissement	1 620 000	1 620 000	100%			
FRAC	Investissement	240 000	356 651	149%			
DEVELOPPEMENT DU DOMAINE DE CHAUMONT SUR LOIRE	Investissement	316 800	166 714	53%	256 200	416 006	162%
MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE	Investissement	4 925 372	2 614 072	53%			
AGENCES CULTURELLES REGIONALES	Investissement	90 000	75 000	83%			
SOUTIEN AUX INSTITUTIONS ET FORMATIONS DE	Investissement	32 500	20 595	63%			
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DE LA CULTURE	Investissement	1 096 003	969 789	88%			
TOTAL Investissement		8 320 675	5 822 821	70%	256 200	416 006	162%
SOUTIEN A LA CREATION	Fonctionnement	704 841	454 345	64%	0	2 500	0%
FRAC	Fonctionnement	1 191 800	1 361 412	114%	19 300	19 293	100%
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL INITIAL ET	Fonctionnement	766 688	425 088	55%	0	7 000	0%
DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES AMATEURS	Fonctionnement	936 715	797 882	85%	0	6 738	0%
DEVELOPPEMENT DU DOMAINE DE CHAUMONT SUR LOIRE	Fonctionnement	2 010 000	2 668 671	133%	1 000	6 015	601%
MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE	Fonctionnement	997 130	586 104	59%			
AGENCES CULTURELLES REGIONALES	Fonctionnement	3 755 000	4 292 829	114%			
DIFFUSION CINEMATOGRAPHIQUE ET EDUCATION A L'IMAGE	Fonctionnement	480 000	320 000	67%			
SOUTIEN AUX INSTITUTIONS ET FORMATIONS DE	Fonctionnement	8 593 449	6 091 887	71%			
SOUTIEN AUX FESTIVALS ET MANIFESTATIONS DE	Fonctionnement	1 651 480	1 174 933	71%	0	538	0%
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DE LA CULTURE	Fonctionnement	6 497 508	4 348 806	67%			
DIFFUSION CULTURELLE EN FAVEUR DES JEUNES	Fonctionnement	801 602	761 838	95%			
TOTAL Fonctionnement		28 386 212	23 283 795	82%	20 300	42 085	207%

* Montant mandaté / BP + BS + DM + Reports

BILAN GENERAL

Les différents dispositifs d'intervention dans le domaine culturel ont conduit la collectivité à intervenir à hauteur de 5,823 M€ en investissement et de 23,284 M€ en fonctionnement.

L'intervention régionale, particulièrement attentive au soutien à la création, au développement des publics et à l'accroissement de la diffusion sur l'ensemble du territoire, a également poursuivi son action en faveur de l'art contemporain en intervenant sur des projets structurants comme la réhabilitation de friches industrielles à Bourges (L'Antrepeaux) et à Amilly (les Tanneries). Ces deux lieux ont été inaugurés en automne 2016.

2016 fut également l'occasion de préparer la première Biennale d'architecture du FRAC portant sur le thème « Marcher dans le rêve d'un autre ». Cette nouvelle manifestation d'envergure sera dédiée à l'architecture, ce qui est unique en France, et s'inscrira dans le réseau des Biennales/Triennales/Festivals internationaux d'architecture.

Sur le plan de la création, l'année 2016 a été marquée par un nombre important de soutiens à la création engagés par la Région. Ceci a permis d'assurer le développement de l'ancrage local en matière de production cinématographique, d'art plastique (25 soutiens) et de spectacle vivant (plus de 50 soutiens).

L'exigence portée par le Domaine de Chaumont-sur-Loire sur le plan de la programmation artistique a permis de confirmer encore cette année un niveau de fréquentation satisfaisant (plus de 390 000 entrées), malgré une année difficile liée aux intempéries et aux risques d'attentat : des créations contemporaines (dont celle du plasticien Orozco dans le cadre d'une commande spéciale de la Région Centre-Val de Loire) en passant par le Festival International des Jardins et les créations paysagères dans les Prés du Gouloup...

Sur le plan de la diffusion culturelle, l'engagement de la Région au titre du dispositif de financement des Projets Artistiques et Culturels de Territoires (P.A.C.T.) a permis de nouer de nouveaux partenariats. 72 projets ont été soutenus dans le cadre de ces coopérations, correspondant à plus de 1 400 manifestations sur plus de 700 communes de la région. Le soutien aux manifestations ne se limite pas à ces seules zones puisque la Région intervient auprès de grandes manifestations, parmi lesquelles le Printemps de Bourges, les Rendez-vous de l'histoire, le festival Terres du son...

Il est également souligné la poursuite du soutien à des lieux « labellisés » (Smac, Scènes nationales, théâtres conventionnés) et 6 Théâtres de Ville.

L'action en faveur des publics a été poursuivie. Parmi les dispositifs emblématiques de la Région figure le chéquier Clarc dont le niveau d'utilisation a été significatif (51 418 chèques fabriqués, 0,717 M€ de valeur faciale utilisés), grâce notamment à la mobilisation des partenaires culturels.

La Région Centre-Val de Loire a décidé de renoncer à l'exploitation de l'Agence régionale pour le développement culturel afin d'optimiser ses moyens et de concentrer ses interventions dans l'accompagnement des projets de territoires.

En 2016, notre collectivité a poursuivi son engagement pour la conservation du patrimoine culturel notamment pour les châteaux de Maintenon et Valençay, mais également pour le site archéologique d'Argentomagus. L'année 2016 a été fortement marquée par les inondations de juin qui ont compromis l'ouverture du musée Girodet (repoussée au second semestre 2017) et grandement endommagé les collections du musée (coût total prévisionnel pour la rénovation des œuvres : 2,9 M€).

Sur les programmes : Eléments particuliers à relever

SOUTIEN À LA CRÉATION

Le taux de consommation des crédits a été de 64%, il est conforme au principe de paiement en deux fois des interventions régionales auprès des bénéficiaires.

DÉVELOPPEMENT DU DOMAINE DE CHAUMONT SUR LOIRE

Le report du démarrage des chantiers relatifs à l'aile Est du château est dû aux commandes complémentaires de l'architecte en charge des études relatives aux travaux de conservation du site..

En ce qui concerne le F.R.E.C.C. (Fonds Régional d'Enrichissement des Collections de Chaumont), l'utilisation de cette ligne consacrée à l'enrichissement des collections dépend bien évidemment des opportunités qui se présentent, en 2016 elles étaient faibles, ce qui explique la sous-consommation.

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

La baisse des crédits de paiement en investissement de 1,918 M€ correspond notamment à l'ajustement des engagements régionaux concernant l'avancée des projets inscrits au CPER (Maison de la Culture de Bourges, Abbaye de Noirlac). Ces baisses sont contrebalancées par l'engagement régional pour la seconde phase de réhabilitation du site des Tanneries à Amilly dont l'autorisation de programme a été créée en DM1, ainsi que par le phasage de crédits de paiement pour le Centre d'interprétation de la cathédrale de Chartres (0,375 M€) et pour le site d'Argentomagus (0,200 M€).

La sous-consommation (0,810 M€) est liée au projet de construction du Centre Olivier Debré, en effet les pièces justificatives n'ont pas été transmises à temps afin de permettre le paiement du solde du dossier par la Région conformément à sa programmation budgétaire.

AGENCES CULTURELLES RÉGIONALES

Dans le cadre de l'arrêt de l'exploitation de l'agence régionale pour le développement culturel (Culture O centre), il a été nécessaire de mobiliser des crédits complémentaires pour un montant de 0,540 M€, en complément du budget primitif, afin d'assurer le fonctionnement de l'établissement jusqu'au terme de ses engagements en matière de soutien à la création et de location de matériel.

DIFFUSION CINÉMATOGRAPHIQUE ET ÉDUCATION À L'IMAGE

Le taux de consommation des crédits a été de 67%, il est conforme au principe de paiement en deux fois des interventions régionales auprès des bénéficiaires.

SOUTIEN AUX INSTITUTIONS ET FORMATIONS DE RAYONNEMENT NATIONAL ET RÉGIONAL

Investissement

La sous-consommation s'explique par des soldes de subvention qui n'ont pu être payés avant la fin de l'exercice notamment par des retards constatés d'envoi de documents justificatifs.

Fonctionnement

Le taux de consommation des crédits a été de 71%, il est conforme au principe de paiement en deux fois des interventions régionales auprès des bénéficiaires.

SOUTIEN AUX FESTIVALS ET MANIFESTATIONS DE RAYONNEMENT NATIONAL ET RÉGIONAL

Le taux de consommation des crédits a été de 71%, il est conforme au principe de paiement en deux fois des interventions régionales auprès des bénéficiaires.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DE LA CULTURE

Investissement

Sur ce programme, il a été proposé la création d'une Autorisation de Programme pour soutenir l'équipement de la friche Antrepeaux à Bourges à hauteur de 0,100 M€.

La première phase de travaux du site concernant le Centre d'art du Transpalette s'est terminée en 2016 avec une inauguration en octobre 2016.

Fonctionnement

Sur ce programme, la sous -consommation est essentiellement liée à la première année de mise en œuvre des AE P.A.C.T. (3,120M€) et Contrats régionaux Théâtre de ville (0,275€) pour lesquelles deux AE ont été ouvertes au budget primitif 2017.

FRAC

En 2016, il a été proposé d'ouvrir une Autorisation de Programme à hauteur de 0,100 M€ et une Autorisation d'Engagement à hauteur de 0,300 M€ pour contribuer au financement d'une Biennale d'architecture qui se déroulera à l'automne 2017.

- En investissement, la sous-consommation s'explique par le report du chantier de mise aux normes de l'hygrométrie du FRAC, ces travaux étaient estimés à 0,500 M€. Ces travaux seront réalisés en 2017.
- En fonctionnement, la sur-consommation à hauteur de 0,270 M€ est liée notamment au règlement du contentieux avec l'entreprise ERTCM validé en Commission Permanente de mars 2016 et au versement d'un acompte de subvention pour la biennale d'architecture.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL INITIAL ET PROFESSIONNALISATION

Le taux de consommation des crédits a été de 55%, il est conforme au principe de paiement en deux fois des interventions régionales auprès des bénéficiaires.

SPORT

Le stock des AP/AE

	Stock AP/AE (hors votes 2017)*	Mandaté sur stock AP/AE au 31/12/2016	Mandaté 2016 sur AP-AE	Reste à mandater au 31/12/2016
Fonctionnement sur AE	6 630 500,00	5 221 637,00	1 631 425,00	1 408 863,00
Investissement sur AP	37 047 080,00	30 825 690,23	3 730 997,77	6 221 389,77

* AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

SPORTS		DEPENSES			RECETTES		
		Crédits inscrits	Mandatés	Taux de réalisation (*)	Crédits inscrits	Réalisés	Taux de réalisation
SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT ET A LA STRUCTURATION	Investissement	1 070 000	896 971	84%	0	5 771	0%
FINANCEMENT D'INSTALLATIONS SPORTIVES	Investissement	2 776 519	2 834 027	102%	33 316	6 141	18%
TOTAL Investissement		3 846 519	3 730 998	97%	33 316	11 912	36%
SOUTIEN AUX SPORTS DE HAUT NIVEAU ET A SON ACCES	Fonctionnement	2 577 281	2 094 878	81%	0	2 505	0%
SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT ET A LA STRUCTURATION	Fonctionnement	1 986 000	1 900 050	96%			
FINANCEMENT D'INSTALLATIONS SPORTIVES	Fonctionnement	77 625	46 517	60%			
TOTAL Fonctionnement		4 640 906	4 041 445	87%	0	2 505	0%

* Montant mandaté / BP + BS + DM + Reports

BILAN GENERAL

Le rôle de la Région Centre-Val de Loire est majeur. Au premier rang de son action figure le soutien des emplois au sein des associations sportives (plus de 1 500 emplois soutenus), qui œuvrent chaque jour au sein des structures portées par le mouvement sportif.

Pour favoriser le développement du sport dans toutes ses finalités, la Région intervient en privilégiant trois axes:

- Contribuer au développement et à la structuration des pratiques sportives fédérales en favorisant la pratique du plus grand nombre

A ce titre pour soutenir les manifestations structurantes sur le territoire 1,002 M€ de crédits ont été affectés auxquels il faut rajouter 56 000 € pour les sélectionnés aux Jeux Olympiques et para-Olympiques. Ce sont 220 manifestations qui ont été soutenues parmi lesquelles on signalera notamment le championnat de France cadets-juniors d'athlétisme, une étape de coupe du Monde de cyclocross, le championnat d'Europe des clubs de badminton, le championnat d'Europe sprint de triathlon... Pour contribuer au développement des activités physiques, la Région a également participé à l'achat de 56 véhicules destinés aux clubs pour le transport de leurs adhérents. Ce sont aussi 95 dossiers matériels qui ont été financés. La Région a également poursuivi le conventionnement avec les ligues et les comités régionaux (0,546 M€).

- Soutenir l'accès au sport de haut niveau en portant une attention particulière aux sportifs en devenir

Trois dispositifs s'inscrivent dans cette logique : l'aide aux grands clubs, les Parcours de l'Excellence Sportive Territoriale, le suivi médical et paramédical des pôles « Espoir » (49) et les sportifs listés dans les catégories « Espoir » et « Jeune ». 2,097 M€ ont été affectés à ces dispositifs.

- Participer à l'aménagement du territoire en veillant au maintien d'une mise en œuvre équitable et équilibrée des installations sportives.

2,834 M€ ont été consacrés à ce programme.

Sur les programmes : Eléments particuliers à relever

SOUTIEN AUX SPORTS DE HAUT NIVEAU ET À SON ACCÈS

L'intervention en direction des structures selon trois dispositifs :

Partenariat « grands clubs » : 1,176 M€ ont été consacrés au partenariat avec 49 clubs, dont 7 structures professionnelles. Eu égard aux excellents résultats sportifs obtenus par quelques clubs, la Région a, conformément à son cadre d'intervention, redéployé des moyens afin de les soutenir.

Parcours de l'Excellence Sportive Territoriale (PEST) : avant d'atteindre le haut niveau les jeunes sportifs peuvent être amenés à intégrer des structures permanentes d'entraînement. Ces structures, fruits de la politique particulière à chaque ligue ou comité régional, font l'objet d'une labellisation. 12 structures représentant 8 disciplines ont obtenu ce label et ont été soutenues en 2016.

Pôles Espoir : dans leur progression les jeunes sportifs à fort potentiel sont susceptibles d'intégrer les 16 pôles Espoir implantés sur le territoire régional. Afin de préserver l'intégrité physique et morale des jeunes qui y sont intégrés et qui ont une charge importante d'entraînement, la Région prend en charge leur suivi médical et paramédical.

Le taux de consommation sur l'ensemble de ce dispositif est de 84 %. Comparé à l'exercice précédent, cette baisse dans le décaissement des crédits est liée à des dates plus tardives de tenue des assemblées générales des structures.

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ET À LA STRUCTURATION DES PRATIQUES SPORTIVES FÉDÉRALES

Une sous consommation de 0,173 M€ (16 % de l'enveloppe) des crédits d'investissement par rapport au budget voté a été constatée en 2016 sur le dispositif d'aide à l'acquisition de matériels et de véhicules. Cet écart est notamment lié à des projets d'équipements de matériels spécifiques dont la fourniture et/ou la mise en œuvre est longue.

FINANCEMENT D'INSTALLATIONS SPORTIVES

Au titre de l'exercice 2016, 32 projets ont été soutenus, pour un montant global de 2,15 M€ (32 dossiers subventionnés dont 18 portés par des communes ou Communautés de Communes et 14 par des associations sportives). Une diminution des crédits de 0,294 M€ a été voté en DM2 suite à l'abandon par la ville de Fleury-les-Aubrais du projet de salle de handball.

Pour maintenir en état le patrimoine du CREPS et la mise aux normes de ses installations, un Programme Pluriannuel d'Investissement a été élaboré en lien avec la direction de l'établissement pour une période de 4 ans. Une autorisation de programme a été ouverte en 2016 à hauteur de 1,6 M€. Sur l'année 2016, un montant de 0,680 M€ a été consommé pour réaliser des travaux de maintenance du CREPS.

COOPERATION INTERNATIONALE

Le stock des AP/AE

	Stock AP/AE (hors votes 2017)*	Mandaté sur stock AP/AE au 31/12/2016	Mandaté 2016 sur AP-AE	Reste à mandater au 31/12/2016
Fonctionnement sur AE	8 180 000,00	2 687 193,87	152 893,04	5 492 806,13
Investissement sur AP	2 430 000,00	943 270,24	1 072 278,18	1 486 729,76

* AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

COOPERATION INTERNATIONALE		DEPENSES			RECETTES		
		Crédits inscrits	Mandatés	Taux de réalisation (*)	Crédits inscrits	Réalisés	Taux de réalisation
	Section						
COOPERATION DECENTRALISEE	Investissement	105 000	55 662	53%			
SOLIDARITE INTERNATIONALE ET CITOYENNETE	Investissement	140 000	97 231	69%			
TOTAL Investissement		245 000	152 893	62%			
COOPERATION DECENTRALISEE	Fonctionnement	454 337	512 436	113%	0	35 291	0%
SOLIDARITE INTERNATIONALE ET CITOYENNETE	Fonctionnement	861 838	872 361	101%	60 000	61 250	102%
TOTAL Fonctionnement		1 316 175	1 384 797	105%	60 000	96 541	161%

* Montant mandaté / BP + BS + DM + Reports

BILAN GENERAL

Pour l'année 2016, la Région Centre-Val de Loire a renouvelé ses engagements en direction des neuf territoires extérieurs avec lesquels elle entretient depuis plusieurs années des partenariats stratégiques.

En parallèle de son engagement auprès des collectivités partenaires, la Région a soutenu des initiatives portées par des acteurs de la coopération internationale de son territoire. Elle est également intervenue en accompagnement à des interventions d'urgence et de post-urgence.

Sur les programmes : Eléments particuliers à relever

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Au cours de cette année parmi les principaux projets dont elle est à l'initiative, la Région a apporté son soutien à des projets de développement agricole, de sécurisation alimentaire et d'accès à l'eau potable dans le Gorgol en Mauritanie, dans la Province de Luang-Prabang au Laos et à Mopti au Mali dans un contexte toujours difficile. Elle a poursuivi ses actions de coopération inter-universitaire avec la Malopolska en Pologne, le Tamil Nadu en Inde et Fès-Meknès au Maroc en y associant des programmes communs de recherche (notamment sur la question de la qualité de l'eau, des sciences du vivant et de la transition énergétique). Des projets de coopération culturelle ont été conduits en Inde et au Maroc. Avec le Land de Saxe-Anhalt, la Région a poursuivi son programme d'échanges sur l'enseignement franco-allemand de la Shoah. Enfin, il est à noter que l'intensification des relations économiques avec ses partenaires extérieurs notamment au Maroc, en Chine et en Inde a été confirmée comme un objectif important de l'action extérieure de la collectivité.

A la faveur de son partenariat avec France Volontaire, la Région renouvelle chaque année la mobilisation de jeunes Volontaires de Solidarité Internationale : en Chine, en Inde et au Maroc.

Le niveau de consommation en investissement reste pour 2016 en-deçà des prévisions, les nouvelles orientations opérationnelles privilégiant des programmes mobilisant essentiellement des crédits de fonctionnement.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET CITOYENNETÉ EUROPÉENNE

Pour encourager la création ou l'approfondissement de liens durables entre les communes du territoire régional et celles situées dans d'autres états de l'Union européenne, la Région a été amenée à accompagner 28 projets au bénéfice de 1 904 jeunes dans le cadre de son dispositif de jumelages de villes en Europe.

En complément des actions conduites avec ses partenaires stratégiques, elle a apporté son soutien à 70 porteurs de projets pour mener à bien des actions de solidarité internationale ou d'éducation à la citoyenneté mondiale.

Qui plus est, la Région soutient activement la mise en réseau de ces acteurs par un appui renouvelé à l'association Centraider, relayé par le concours financier du ministère des Affaires étrangères et européennes.

Avec l'objectif de mener sur le territoire des actions de sensibilisation à la solidarité internationale, la Région a notamment organisé pour la 16^{ème} année consécutive, sous un

format renouvelé, les Rencontres de la coopération qui ont rassemblé plus de 300 personnes, à Blois, autour de la question de l'engagement international des jeunes.

Enfin, en matière d'aide humanitaire d'urgence et de post urgence, la Région a apporté son soutien à cinq interventions, l'une en faveur des populations touchées par le tremblement de terre survenu en Equateur, les autres en direction des populations sinistrées ou déplacées en Haïti, au Népal et en Syrie. Enfin, elle a renouvelé son soutien à l'action, en Afrique, de l'association Solidarité-Sida.

A l'instar du programme « Coopération décentralisée », le niveau d'investissement se situe en-deçà des prévisions au motif d'une évolution sensible de la nature des projets accompagnés se traduisant par une baisse du nombre de projets impliquant des équipements et par une hausse significative de projets générant de la mobilité internationale.

EUROPE

EUROPE

Le stock des AP/AE

	Stock AP/AE (hors votes 2017)*	Mandaté sur stock AP/AE au 31/12/2016	Mandaté 2016 sur AP-AE	Reste à mandater au 31/12/2016
Fonctionnement sur AE	190 196 449,89	53 090 414,43	8 582 389,18	137 106 035,46
Investissement sur AP	235 001 273,22	81 089 850,51	4 430 610,83	153 911 422,71

* AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

EUROPE		DEPENSES			RECETTES		
		Crédits inscrits	Mandatés	Taux de réalisation (%)	Crédits inscrits	Réalisés	Taux de réalisation
PROGRAMMATION 2007-2013 (PCE)	Investissement	15 755 000	6 159 144	39%	15 755 000	6 922 465	44%
PROGRAMMATION 2014-2020 (PCE)	Investissement	33 910 400	5 453 506	16%	33 910 400	3 124 820	9%
SOUTIEN AUX ACTEURS REGIONAUX	Investissement	6 660	0	%			
ASSISTANCE TECHNIQUE	Investissement	125 500	0	%			
PROGRAMMATION 2007-2013 (RBF)	Investissement	0	94 559	0%	0	222 695	0%
PROGRAMMATION 2014-2020 (RBF)	Investissement				112 750	0	0%
TOTAL Investissement		49 797 560	11 707 209	24%	49 778 150	10 269 980	21%

PROGRAMMATION 2007-2013 (PCE)	Fonctionnement	1 785 000	297 917	17%	1 785 000	340 232	19%
PROGRAMMATION 2014-2020 (PCE)	Fonctionnement	28 563 120	5 189 074	18%	28 563 120	2 323 313	8%
SOUTIEN AUX ACTEURS REGIONAUX	Fonctionnement	231 559	150 930	65%	0	4 000	0%
ASSISTANCE TECHNIQUE	Fonctionnement	937 200	85 563	9%			
PROGRAMMATION 2007-2013 (RBF)	Fonctionnement				650 000	275 498	42%
PROGRAMMATION 2014-2020 (RBF)	Fonctionnement				8 310 250	2 359 771	28%
TOTAL Fonctionnement		31 516 879	5 723 484	18%	39 308 370	5 302 814	13%

* Montant mandaté / BP + BS + DM + Reports

BILAN GENERAL

L'intervention de la Région Centre-Val de Loire en faveur de la construction européenne s'articule autour de deux enjeux majeurs. Le premier porte sur l'information et la sensibilisation des acteurs régionaux aux enjeux et à la citoyenneté européenne. Le second vise à saisir les opportunités de financières proposées par l'Europe, notamment à travers les fonds délégués à la Région.

Informier et sensibiliser les citoyens à l'Europe : La région Centre-Val de Loire a contribué aux actions d'information et de sensibilisation en directions de publics cibles tels que les jeunes, dans le cadre des dispositifs spécifiques.

Animer et fédérer les énergies européennes en région : En 2016, la Région a poursuivi son travail d'animation auprès des acteurs régionaux œuvrant sur les thématiques européennes, par l'intermédiaire du réseau Europe O Centre (près de 300 membres). La mobilisation des acteurs s'appuie également sur les « Matins de l'Europe », colloques trimestriels proposés par la Région Centre-Val de Loire permettant de donner un éclairage européen à une thématique intéressant le territoire régional.

Participer aux travaux des principaux organismes de coopération institutionnelle entre régions d'Europe : Depuis plusieurs années, la Région est membre d'organismes de coopération institutionnelle tels que l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE). Ces structures permettent à la Région de mieux défendre ses intérêts et de relayer les enjeux prioritaires auxquels elle est confrontée.

Être présent et intervenir à Bruxelles : L'année 2016 a été marquée par le choix d'avoir à Bruxelles un bureau clairement identifié afin de bénéficier d'une meilleure visibilité des acteurs régionaux et européens. Ainsi, l'antenne régionale a maintenu son niveau d'activité en facilitant l'accueil d'acteurs de la région Centre-Val de Loire et en assurant le relais de la Collectivité auprès des instances communautaires, notamment dans le cadre des premiers échanges sur la politique de cohésion post 2020.

Gérer et piloter des programmes européens, capter les financements communautaires : Depuis 2007, La Région Centre-Val de Loire participe à la gestion des fonds structurels. Ainsi, pour la période de programmation 2007-2013 elle a assuré, en tant qu'organisme intermédiaire la gestion de 127 millions. La programmation 2007-2013 s'est achevée le 31/12/2015, entraînant la mise en paiement des ultimes dossiers lors du premier trimestre 2016.

Parallèlement, la Région Centre-Val de Loire a vu ses compétences renforcée et elle est désormais directement responsable, en tant qu'autorité de gestion, de la plupart des fonds européens de la période 2014-2020 mobilisable sur son territoire. A ce titre, elle est responsable de la mise en œuvre de 600 M€ (PO FEDER/FSE Centre-Val de Loire, PDR FEADER Centre-Val de Loire, PO FEDER Loire). L'année 2016 a permis la montée en puissance de la programmation ainsi que la mise en paiement des tous premiers dossiers.

- ✓ Favoriser les échanges et la mobilité des jeunes : L'implication de la Région Centre-Val de Loire a permis de mobiliser les financements du nouveau programme européen ERASMUS+, pour les publics apprentis, post-apprentis et lycéens à travers plusieurs appels à projets.

Sur les programmes : Eléments particuliers à relever

PROGRAMMATION 2007-2013 (PCE)

Les crédits de paiements votés lors du budget primitif 2016 permettaient de couvrir les paiements à hauteur du niveau de la maquette financière des subventions globales FEDER et FSE dont la gestion était déléguée au Conseil régional du Centre-Val de Loire. Ils ont permis de finaliser les derniers mandats auprès des différents bénéficiaires des crédits communautaires sur le premier trimestre de l'année.

Pour autant, un écart important dans la réalisation s'explique notamment par la diminution des dépenses éligibles dans le domaine des transports et la sous-réalisation d'un certain nombre d'opérations dans le domaine de l'ingénierie financière.

PROGRAMMATION 2014-2020 (PCE)

Le poids financier relatif de ce programme impacte fortement les résultats constatés à l'occasion du compte administratif sur le bloc 6.

La gestion des Programmes opérationnels Centre-Val de Loire et Interrégional Loire s'est stabilisée au fil de l'année. Le pilotage des programmes a permis de disposer d'une vision plus précise des opérations en cours et à venir ainsi que de leur rythme de réalisation.

La mise en œuvre du FEADER rencontre d'importantes difficultés, liées notamment au développement des outils de gestion par l'opérateur national, conduisant à limiter les possibilités d'engagement et de paiement des crédits concernés auprès des bénéficiaires. Dès lors, le niveau de consommation des crédits de paiements est très en deçà des chiffres inscrits lors du budget primitif qui ont été définis sur la base d'une tranche annuelle moyenne par rapport au FEADER inscrit dans le Programme de Développement Régional.

SOUTIEN AUX ACTEURS RÉGIONAUX

Le niveau de consommation de crédits de paiement a permis de soutenir les différentes initiatives des acteurs locaux en matière de citoyenneté européenne et de mobilité. Pour autant, la sous réalisation des actions soutenues dans le cadre du programme Interreg ont impacté le niveau de consommation du programme.

ASSISTANCE TECHNIQUE

L'assistance technique correspond aux dépenses assumées par la collectivité afin d'assurer ses fonctions d'autorité de gestion. Néanmoins, les dépenses engagées au titre de ce programme budgétaire correspondent uniquement aux dépenses supportées par la Direction Europe et Partenariats, elles n'incluent pas les dépenses de rémunérations ou celles relatives aux moyens généraux.

Le niveau de réalisation de crédits de paiements demeure faible compte tenu notamment de la non-mobilisation des dépenses relatives au Programme de Développement Rural (FEADER) engagés par l'Etat en tant que service instructeur.

PROGRAMMATION 2007-2013 – RÉGION BÉNÉFICIAIRE FINAL

Le programme « Programmation 2007-2013 – Région Bénéficiaire final » permet de valoriser les recettes de la collectivité lorsqu'elle est bénéficiaire du Fonds Social Européen au titre de la mise en œuvre des marchés de la formation professionnelle. Dans le cadre de la clôture du Programme, des recettes initialement prévues sur l'année 2015 ont été intégrées en 2016.

PROGRAMMATION 2014-2020 – RÉGION BÉNÉFICIAIRE FINAL

Dans la même logique que le programme budgétaire précédent, « Programmation 2014-2020 – Région Bénéficiaire final » identifie les différentes recettes de la collectivité lorsque cette dernière est bénéficiaire au titre de la programmation 2014-2020, que ce soit sur des crédits d'intervention (Apprentissage, Service Public Régional d'Orientation, Formation professionnelle, Efficacité énergétique...) ou bien au titre de l'assistance technique.

Comme indiqué précédemment, la mise en œuvre de la programmation 2014-2020 a été retardée entraînant une sous réalisation des programmes budgétaires liés.

B – Optimisation des ressources

COMMUNICATION

COMMUNICATION		DEPENSES			RECETTES		
		Crédits inscrits	Mandatés	Taux de réalisation (*)	Crédits inscrits	Réalisés	Taux de réalisation
	Section						
COMMUNICATION	Fonctionnement	4 701 596	4 564 740	97%			
TOTAL Fonctionnement		4 701 596	4 564 740	97%			

* Montant mandaté / BP + BS + DM + Reports

L'année 2016 a été marquée par un changement net de nos grandes actions de communication, conséquence des nouvelles compétences transférées aux Régions par la Loi NOTRe et des priorités d'actions lancées dans le cadre de la nouvelle mandature.

Ainsi, le transfert de la compétence sur le développement économique et l'emploi et la préparation du SRDEII ont amené la Région à consulter très largement les acteurs économiques, les partenaires de la formation et de l'emploi.

Plus largement, la volonté appuyée de promouvoir la démocratie participative et les consultations citoyennes sur les grands enjeux du développement régional ont conduit la communication à développer les outils et organiser les événements nécessaires à ces concertations.

La communication s'est donc traduite par davantage d'événements et de dispositifs permettant le dialogue et la rencontre, et moins d'édition de documents-supports d'information.

- Organisation de grandes réunions de réflexions, Etats généraux de l'Economie, Etats généraux de la Culture, Etats généraux du Numérique, afin de co-construire les schémas et stratégies de développement dans ces différents domaines.
- Mise en place d'une plateforme de concertation permettant de recueillir les contributions des citoyens et d'établir ainsi un débat large.
- Organisation et animation d'une tournée « Une formation pour un emploi » - en partenariat avec Pole Emploi – soit 15 escales dans les villes moyennes de la région, permettant aux demandeurs d'emploi d'accéder à des formations en lien avec les besoins de compétence des entreprises.
- ...

En outre, la Direction de la Communication et de la Presse a reconduit en 2016 certaines opérations et campagnes de communication récurrentes et accompagné les événements sportifs, culturels et touristiques de la région. A noter :

- La déclinaison nationale de la campagne de promotion de l'Enseignement supérieur, via un affichage dans le métro parisien, et sur les quais des gares de l'Île de France et en région Centre-Val de Loire.
- « Les Echappées à Vélo en Région Centre Val de Loire », 53 événements sur une saison de juin à octobre, permettant la promotion du réseau de boucles et de véloroutes, qui fait de la région une destination cyclo-touristique de premier plan.
- Le soutien à la 4^e édition de la manifestation « 2000 emplois, 2000 sourires »
- Les forums de l'Oriente

- Les campagnes de communication sur « Nature Culture, l'Exceptionnelle rencontre » et « 1^{re} région du tourisme à vélo » visant à accroître la notoriété de notre région autour de la dimension Val de Loire, art de vivre
- La montée en puissance de la présence régionale au festival Terre du Son, sur une scène « Région Centre-Val de Loire - Propulsion » destinée à accueillir les groupes musicaux issus des dispositifs de détection et de promotion de la FRACAMA.
- La présence régionale appuyée pour le 40^{ème} Printemps de Bourges (livre anniversaire)
- La communication de la Région lors des grands événements sportifs ou culturels : Artisanales de Chartres, Salon International de l'Agriculture, Printemps de Bourges, partenariats avec les salles Chato'Do à Blois, l'Astrolabe à Orléans, le Temps Machine à Tours, le Nadir à Bourges, Les Rendez-vous de l'Histoire, Festival DARC, Jazz à Montlouis-sur Loire, saison Orchestre symphonique, Terres du Son, Rencontres photographiques de Vendôme, Open de tennis d'Orléans, les partenariats avec les grands clubs sportifs de la région, ...

La communication a poursuivi son appui à différents événements régionaux à travers le prêt du Car podium (50 événements dans l'année), la montgolfière, la mascotte Reggi, ou signalé son partenariat et son soutien via la communication par l'objet, la signalétique pérenne (MSP, SPRO, Lycées, etc...), signalétique de chantier...

Editions – Internet – multimedia

Afin de faire face au développement de la communication événementielle, la décision a été prise d'arrêter le magazine OCentre, ainsi qu'Interlignes.

Une newsletter bimensuelle, ActuOCentre, créée en 2015, a été développée, ainsi que l'animation de réseaux sociaux généralistes ou spécialisés (sports, culture, etc)

L'édition de documents d'information sur nos dispositifs (plaquettes) se poursuit à destination de différents publics : Guide TER, Guide des animations Nature, Guide de l'apprentissage, Agenda, rapport d'activité, CPER, dispositifs de formation professionnelle, aides au 1^{er} équipement, au secteur du sanitaire et social, aides aux employeurs d'apprentis, documents de synthèse sur les Fonds structurels européens, programme de la Semaine des rivières, programme du Mois des parcs, dispositifs Energie, supports de différents supports sont nécessaires : cartons d'invitation, affiches, vidéos, photos, animation des sites internet www.jeunesocentre.fr et www.regioncentre-valde Loire.fr, animation des réseaux sociaux

Relations presse : accueil de journalistes, dossiers et communiqués de presse, conférences de presse

MOYENS GÉNÉRAUX DE L'ADMINISTRATION

Le stock des AP/AE

	Stock AP/AE (hors votes 2017)*	Mandaté sur stock AP/AE au 31/12/2016	Mandaté 2016 sur AP-AE	Reste à mandater au 31/12/2016
Fonctionnement sur AE	1 800 000,00	188 252,25	188 252,25	1 611 747,75
Investissement sur AP	6 388 924,00	4 054 340,39	1 207 860,01	2 334 583,61

* AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

MOYENS GÉNÉRAUX DE L'ADMINISTRATION

	Section	DEPENSES			RECETTES		
		Crédits inscrits	Mandatés	Taux de réalisation (*)	Crédits inscrits	Réalisés	Taux de réalisation
BATIMENTS MATERIEL ET MOBILIER	Investissement	273 756	171 771	63%	0	1 181	0%
MATERIEL, MOBILIER	Investissement	257 167	238 961	93%			
SYSTEMES D'INFORMATION	Investissement	2 224 286	1 548 465	70%			
VEHICULES	Investissement	240 330	218 248	91%			
FRAIS D'ADMINISTRATION	Investissement	162 860	178 054	109%			
TOTAL Investissement		3 158 399	2 355 499	75%	0	1 181	0%

BATIMENTS MATERIEL ET MOBILIER	Fonctionnement	3 898 080	3 756 659	96%	216 200	853 661	395%
MATERIEL, MOBILIER	Fonctionnement	297 774	253 921	85%			
SYSTEMES D'INFORMATION	Fonctionnement	2 973 373	2 359 039	79%	3 200	3 200	100%
VEHICULES	Fonctionnement	883 864	720 845	82%			
FRAIS D'ASSEMBLEE	Fonctionnement	5 478 964	5 563 350	102%	0	17 173	0%
FRAIS D'ADMINISTRATION	Fonctionnement	2 033 462	1 398 663	69%	69 000	29 125	42%
ETUDES	Fonctionnement	380 250	284 009	75%			
TOTAL Fonctionnement		15 945 767	14 336 487	90%	288 400	903 159	313%

* Montant mandaté / BP + BS + DM + Reports

BILAN GENERAL

Globalement, les crédits mandatés en 2016 au titre des moyens généraux sont d'un montant quasiment identique à ce qu'ils avaient été en 2015 : 2,355 M€ en investissement contre 2,300 M€ en 2015 et 14,336 M€ en fonctionnement contre 14,693 M€ en 2015.

Les inscriptions budgétaires avaient également été très similaires. La baisse apparente des taux de réalisation, qui restent néanmoins à des niveaux conformes, est la conséquence d'une évolution des modes de gestion : les opérations engagées mais restant à réaliser n'ont pas fait l'objet d'un report automatique des crédits sur le budget 2017 et ne sont donc pas prises en compte dans ce niveau de réalisation.

Un autre élément, plus significatif en termes opérationnels, s'ajoute à cette évolution : il s'agit de la conduite de l'opération de création des nouveaux Espaces Région Centre-Val de Loire. Cette opération s'est déroulée sur le second semestre 2016 et le premier trimestre 2017. Certaines dépenses, relevant des programmes relatifs aux bâtiments, équipements et systèmes d'information, qui avaient été inscrites au budget 2016 n'ont été réalisées que début 2017, conduisant à une baisse, légère, des taux de consommation.

Sur les programmes : Eléments particuliers à relever

BATIMENTS

Outre les vérifications techniques réglementaires et les travaux consécutifs pour l'ensemble des bâtiments administratifs ainsi que la prise en charge des dépenses de fonctionnement courant concernant les bâtiments (loyers, fluides, nettoyage des locaux, frais de gardiennage, assurances...), ce programme d'actions a permis de réaliser des opérations de gros œuvre et de clos-couvert dans les bâtiments St Eloi (réfection de corniche et de verrière), Lentin (reprise de toiture) et à l'Espace Région Centre de Blois (rénovation d'un versant de la toiture) ainsi que des travaux d'entretien des bâtiments (rénovation de bureaux à Lentin, Ste Croix et Parisie 2^{ème} et 4^{ème} étages).

A noter le remplacement des 242 poignées de porte du bâtiment Lentin dans le cadre de l'amélioration de l'accessibilité.

MATÉRIELS, MOBILIER

Outre les actions habituelles, d'entretien ou de réparation des matériels et équipements, de vérifications obligatoires des équipements et matériels de sécurité et de protection contre l'incendie, suivies des actions correctives afférentes, d'amélioration en matière d'économie d'énergie, de mise aux normes électrique, c'est dans le cadre de ce programme qu'il a été procédé à l'installation de vidéo-portiers à l'entrée des bâtiments administratifs du siège à Orléans, au remplacement des écrans de l'hémicycle et des salles de réunions ainsi qu'au renouvellement du système de conférence de la salle de réunion Lentin1.

SYSTÈMES D'INFORMATION

Suite à plusieurs cyberattaques d'envergure survenues en début d'année 2016, il a été décidé d'avancer l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'actions comprenant 33 mesures correctives et préventives pour sécuriser le Système d'Information face à ce nouveau type de menaces. Cette action, chronophage pour les équipes, a conduit au décalage de certaines opérations, induisant éventuellement une baisse des taux de consommation.

Parmi les opérations significatives, on peut relever :

- la mise en service en janvier 2016, puis le développement du portail régional « Nos aides en ligne », qui permet de simplifier et d'optimiser des dispositifs de subventions régionales et européennes,
- la refonte complète du Système d'Information de la Formation Professionnelle qui permet un traitement dématérialisé de la nouvelle offre de formation régionale. A noter que la suite logicielle a été acquise dans le cadre d'une opération concertée entre les Régions, par l'intermédiaire de la centrale d'achat EPSILON,
- les évolutions successives du Système d'Information financier CORIOLIS visant à respecter l'échéance réglementaire de dématérialisation des factures du 1er janvier 2017,
- la mise en œuvre de la nouvelle version de l'application MARCO de gestion des marchés publics.

ÉTUDES

Pour 2016, les principales études lancées portaient sur les thèmes suivants : les créations d'entreprises en région (en partenariat avec l'INSEE), la capacité d'accueil des lycées au regard de la pression démographique, la déclinaison régionale d'une étude prospective sur la mobilité en France, la restauration collective.

MOYENS GÉNÉRAUX FINANCIERS

Le stock des AP/AE

	Stock AP/AE (hors votes 2017)*	Mandaté sur stock AP/AE au 31/12/2016	Mandaté 2016 sur AP-AE	Reste à mandater au 31/12/2016
Fonctionnement sur AE	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
Investissement sur AP	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00

* AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

MOYENS GENERAUX FINANCIERS		DEPENSES			RECETTES		
		Crédits inscrits	Mandatés	Taux de réalisation (%)	Crédits inscrits	Réalisés	Taux de réalisation
	Section						
PARTICIPATIONS/DOTATIONS ETAT	Investissement				37 022 264	37 022 264	100%
DETTE ET TRESORERIE	Investissement	51 800 000	51 698 317	100%	134 745 121	108 559 000	81%
AUTRES MOUVEMENTS BUDGETAIRES	Investissement	2 950 000	3 950 000	134%	44 840	0	%
TOTAL Investissement		54 750 000	55 648 317	102%	171 812 225	145 581 264	85%
FISCALITE DIRECTE	Fonctionnement				179 128 053	179 537 421	100%
FISCALITE INDIRECTE	Fonctionnement				264 814 742	266 707 494	101%
PARTICIPATIONS/DOTATIONS ETAT	Fonctionnement				396 904 169	397 868 034	100%
DETTE ET TRESORERIE	Fonctionnement	20 031 156	12 235 168	61%	0	234 886	0%
AUTRES MOUVEMENTS BUDGETAIRES	Fonctionnement	3 085 421	1 262 261	41%	186 761	524 674	281%
TOTAL Fonctionnement		23 116 578	13 497 429	58%	841 033 725	844 872 509	100%

* Montant mandaté / BP + BS + DM + Reports

FISCALITÉ DIRECTE

Tous produits confondus, le produit total des ressources fiscales directes (179,5 M€) est en hausse de 1,9 % par rapport à l'exercice précédent.

	Voté 2016	Réalisé 2016	Taux de réalisation
CVAE	144 703 216,00	144 703 216,00	100,00 %
Péréquation des ressources	2 837 261,00	2 860 800,00	100,83 %
IFER	31 587 576,00	31 926 020,00	101,07 %
Anciennes taxes	0,00	47 385,22	-
TOTAL	179 128 053,00	179 537 421,22	100,23 %

La **cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)** est, avec la cotisation foncière des entreprises (CFE), une des composantes de la contribution économique territoriale (CET). Les Régions percevaient jusqu'en 2016 25 % du produit de la CVAE dont l'évolution est fonction du dynamisme de l'activité économique sur le territoire régional constaté l'année N-2 ainsi que du rythme d'encaissement du produit fiscal afférent auprès des entreprises. Si le produit de la CVAE – hors péréquation – (144,7 M€) est en légère baisse de 0,8 % par rapport à l'exercice précédent, la Région Centre-Val de Loire a bénéficié du **mécanisme de péréquation des ressources régionales postérieures à la taxe professionnelle** après en avoir été contributrice au titre de l'exercice 2015 (2,860 M€). En effet, le produit des ressources qui se sont substituées à la taxe

professionnelle a progressé moins rapidement en Région Centre-Val de Loire (+ 8,01 %) que l'ensemble des Régions françaises (+ 9,72 %) entre 2011 et 2015.

Les **impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau (IFER)** s'appliquent aux grandes entreprises de réseaux des secteurs de l'énergie, du transport ferroviaire et des télécommunications. En Région Centre-Val de Loire, le produit des IFER (31,926 M€) est en légère hausse de 1,1 %. Si le produit de l'IFER applicable aux répartiteurs principaux dans le domaine des télécommunications est en léger repli (- 0,3 %), celui applicable au matériel roulant utilisé pour le transport de voyageurs a progressé de 2,7 % sous l'effet cumulé de son indexation sur l'inflation (+ 0,6 %), de l'augmentation des tarifs (+ 1,0 %) et de la stabilité du rapport entre les sillons-km réservés en Région Centre-Val de Loire et ceux réservés au plan national.

FISCALITÉ INDIRECTE

Sous l'effet du dynamisme de la ressource régionale pour l'apprentissage et l'achèvement de la réforme du financement des primes versées aux employeurs d'apprentis, le produit de la fiscalité indirecte (266,7 M€) a progressé de 3,9 % par rapport à l'exercice précédent.

	Voté 2016	Réalisé 2016	Taux de réalisation
Taxe régionale sur les certificats d'immatriculation	83 775 000,00	82 363 092,38	98,31 %
Modulation régionale TICPE	29 252 456,00	30 234 628,00	103,36 %
Majoration Grenelle TICPE	28 748 562,00	29 586 348,00	102,91 %
Taxe d'apprentissage – Ressource régionale pour l'apprentissage*	61 709 144,00	65 864 684,00	106,73 %
TICPE – Ressource régionale pour l'apprentissage*	8 410 914,00	6 531 934,00	77,66 %
Frais de gestion (TH, CFE, CVAE)	23 431 716,00	23 597 749,87	100,71 %
TICPE « formation professionnelle »	11 315 582,00	11 136 328,93	98,42 %
TICPE « primes versées aux employeurs d'apprentis »	18 171 368,00	17 392 728,76	95,72 %
TOTAL	264 814 742,00	266 707 493,94	100,71 %

* Le taux de réalisation consolidé pour la ressource régionale pour l'apprentissage est égal à 103,2 %.

Le produit de la **taxe régionale sur les certificats d'immatriculation** est fonction du volume des immatriculations réalisées par les personnes physiques et morales installées sur le territoire régional. Son montant (82,4 M€) est équivalent à celui de l'exercice précédent en dépit de la progression du nombre d'immatriculations (+ 1,5 %) et du nombre des chevaux fiscaux taxés (+ 2 %) au cours de la période comprise entre décembre 2015 et novembre 2016 en Région Centre-Val de Loire. En effet, le taux de la taxe applicable est fonction des caractéristiques propres de chaque véhicule immatriculé. Un plus grand nombre de véhicules ont été immatriculés mais sur la base d'un taux réduit de moitié ou d'une fraction du tarif conformément au Code général des impôts (véhicules de plus de 10 ans, vélomoteurs et cyclomoteurs inférieurs à 125 cm³, véhicules de plus de 3,5 tonnes, tracteurs non agricoles). De fait, le taux de réalisation du produit de la taxe régionale sur les certificats d'immatriculation est inférieur aux prévisions (98,31 %).

Le produit de la **modulation régionale** et de la **majoration « Grenelle » de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE)** est destiné à faire face à l'accroissement des charges consécutif aux transferts de compétences d'une part, et à assurer le financement de projets structurants dans le domaine des transports d'autre part. Il est strictement dépendant du volume de carburants vendu sur le territoire régional au cours de l'année. Les anticipations réalisées au moment de l'élaboration du

budget primitif reposaient sur l'hypothèse d'un recul de la consommation globale de carburants (- 1,3 %). Or, celle-ci a progressé sur la période de référence comprise entre décembre 2015 et novembre 2016 (+ 1,1 %). Le produit de la modulation régionale et de la majoration « Grenelle » de la TICPE a légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent (+ 0,5 %).

Le produit de la **ressource régionale pour l'apprentissage** (72,4 M€) – qui s'est substituée à l'ensemble des anciennes ressources (hors compensation du dispositif d'aide aux employeurs d'apprentis) – est supérieur aux prévisions ainsi qu'au produit de l'exercice précédent (+ 5 %). Si la part fixe de la ressource régionale reste la même (64,3 M€), sa part variable – fondée sur le dynamisme de la masse salariale privée n-2 et péréquée – a évolué très fortement par rapport à l'exercice précédent (+ 63 %) pour atteindre 7,959 M€.

Le produit des **ressources de la formation professionnelle et de l'apprentissage** – composé d'une fraction du tarif de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) et d'un reversement des frais de gestion perçus par l'Etat au titre de la taxe d'habitation, de la cotisation foncière des entreprises et de la CVAE – est conforme aux prévisions (34,7 M€). Il progresse de près de 2,5 % par rapport à l'exercice précédent.

La **compensation financière de l'Etat au titre des dispositifs d'aide aux employeurs d'apprentis** est désormais versée en intégralité sous la forme d'une part de TICPE (17,4 M€). Elle vise à compenser le montant des primes versées par la Région Centre-Val de Loire aux employeurs d'apprentis (12,5 M€) ainsi que celles versées au titre du dispositif de recrutement d'un apprenti supplémentaire (4,94 M€).

PARTICIPATIONS, DOTATIONS ÉTAT

En fonctionnement, toutes dotations et compensations confondues (397,9 M€), le taux de réalisation est égal à 100,2 %. Sous l'effet de la contribution des collectivités territoriales au redressement des comptes publics et du remplacement de la dotation en faveur des dispositifs d'aide aux employeurs d'apprentis par une fraction de TICPE, le produit des dotations de fonctionnement est en baisse de 4,4 % par rapport à l'exercice précédent.

	Voté 2016	Réalisé 2016	Taux de réalisation
DGF (part forfaitaire)*	198 848 429,00	198 867 762,80	100,01 %
DGD (part résiduelle)**	21 663 891,00	21 676 996,00	100,06 %
TICPE « compensation »	122 601 866,00	122 645 943,81	100,04 %
DTCE-FDL	5 590 969,00	6 478 317,00	115,87 %
DCRTP	24 084 807,00	24 084 807,00	100,00 %
FNGIR	24 114 207,00	24 114 207,00	100,00 %
TOTAL	396 904 169,00	397 868 033,61	100,24 %

* dont dotation au titre des permanents syndicats

** dont dotation au titre des aérodromes

Si la Région Centre-Val de Loire perçoit la part forfaitaire de la **dotation globale de fonctionnement (DGF)**, composée de la compensation de la part salaires de la taxe professionnelle, de la dotation pour suppression des droits de mutation et de 95 % du produit de l'ancienne dotation générale de décentralisation (198,8 M€), elle ne bénéficie pas de la part péréquation de la DGF. Sous l'effet de la contribution des collectivités territoriales au redressement des comptes publics, le produit de la part forfaitaire de la DGF est en baisse de 8,6 % par rapport à l'exercice précédent (- 18,8 M€).

Le produit de la **part résiduelle de la dotation générale de décentralisation (DGD)**, correspondant aux 5 % qui n'ont pas été intégrés dans la DGF (21,7 M€), est en hausse de

3,4 % par rapport à l'exercice précédent. Cette progression du montant de la DGD résiduelle s'explique par la diminution de son montant au cours de l'exercice 2015 au titre d'un trop perçu sur la redevance gare 2014 (0,713 M€). En définitive, cette augmentation n'est que conjoncturelle et la DGD résiduelle demeure stable sur longue période.

Le produit de la **taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) « compensation »** a pour objet de financer les transferts de compétences prévus par les lois « Libertés et responsabilités locales » (2004), « Modernisation de l'action publique territoriale et affirmation des métropoles » (2014), « Formation professionnelle, emploi et démocratie sociale » (2014), et « Nouvelle organisation territoriale de la République » (2015). Sous l'effet des ajustements réalisés au titre du déploiement de la réforme LMD dans certaines formations sanitaires et sociales, mais également de la poursuite des transferts de compétences en matière de formation professionnelle, de gestion des fonds européens et des CREPS, le produit de la TICPE « compensation » progresse légèrement de 0,2 % (+ 0,22 M€, soit 122,6 M€).

A l'issue de la réforme de la fiscalité locale et de la suppression de la taxe professionnelle, **la dotation pour transfert de compensation d'exonérations de fiscalité directe locale (DTCE-FDL)** s'est substituée aux allocations compensatrices préexistantes. La loi de finances initiale pour 2016 a minoré le montant des allocations compensatrices dans des proportions moins importantes que celles qui avaient été anticipées au moment de l'adoption du budget primitif. Le produit de la DTCE-FDL (6,48 M€) a tout de même baissé de 4,9 % par rapport à l'exercice précédent.

La **dotation globale de neutralisation (DGN)** est destinée à compenser l'insuffisance des recettes de la CVAE et des IFER par rapport aux ressources fiscales directes antérieurement perçues par les Régions. Ainsi, la **dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)** permet le maintien d'un plancher de ressources pour chaque niveau de collectivité tandis que le **fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR)** corrige les déséquilibres subsistants entre des collectivités perdantes ou gagnantes au sein d'une même catégorie de collectivité. Le montant de la dotation globale de neutralisation demeure figé (48,2 M€).

Le produit des dotations d'investissement (37 M€) progresse de 1,5 % en raison de la progression des dépenses éligibles au titre du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) réalisées au cours de l'exercice 2015.

	Voté 2016	Réalisé 2016	Taux de réalisation
DRES	22 785 661,00	22 785 661,00	100,00 %
FCTVA	14 236 602,00	14 236 602,52	100,00 %
TOTAL	37 022 263,00	37 022 263,52	100,00 %

La **dotation régionale d'équipement scolaire (DRES)** est destinée à compenser une partie des dépenses réalisées au titre des compétences régionales en matière de de construction et d'équipement des lycées. Son montant demeure figé (22,8 M€) depuis sa désindexation par rapport à l'inflation puis son gel.

Le produit du **fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)** s'appuie sur les dépenses d'investissement réalisées, comptabilisées au compte administratif 2015 et jugées éligibles auxquelles est appliqué un taux forfaitaire égal à 16,404 %. Compte tenu de la progression des dépenses d'investissement réalisées par la Région Centre-Val de Loire au titre de l'exercice 2015, ainsi que de leur caractère éligible, le produit du FCTVA (14,2 M€) a progressé de 3,9 % par rapport à l'exercice précédent.

DETTE ET TRÉSORERIE

Recours à l'emprunt et capital restant dû :

L'emprunt d'équilibre 2016 a été mobilisé à hauteur de 17,538 M€ auprès de la Caisse des Dépôts sur une enveloppe Croissance Verte Taux zéro. Le contrat BEI a, par ailleurs, été appelé pour 88,862 M€ sur EURIBOR 3 mois + marge 0,343% (soit un taux pour la première trimestrialité de 0,007%). A la suite à cette mobilisation, ce sont 104,138 M€ qui restent disponibles sur cette convention jusqu'en mars 2018.

En comptant cet emprunt d'équilibre, l'encours de dette au sens réglementaire s'établit au 31/12/2016 à 686,7 M€ (dont 30,458 M€ au titre du contrat de performance énergétique). La variation nette d'encours est ainsi de + 53,7 M€ par rapport à l'encours dette globale (amortissable + CPE) au 31/12/2015. En comptabilisant les engagements financiers relatifs aux crédits-baux ferroviaires, l'encours de dette au sens large se positionne à 917,2 M€.

Dans un contexte de taux historiquement bas, le taux moyen de la dette s'établit à 1,42 % au 31/12/2016 soit une baisse de près de 120 points de base sur les quatre derniers exercices budgétaires.

Annuité de la dette et frais financiers des instruments de trésorerie :

Le montant des intérêts de la dette amortissable (hors CPE) atteint 9,761 M€, ceux des instruments de trésorerie 0,116 M€. En tenant compte du rattachement des Intérêts Courus Non Echus 2016 et de l'annulation des ICNE 2015 (solde de -0,227 M€), le mandatement redescend à 9,650 M€. L'émission de billets de trésorerie à taux négatifs s'est traduite par une recette de 0,235 M€ en 2016.

En effet, la gestion de la trésorerie a été optimisée par l'utilisation du programme de billets de trésorerie et a permis de dégager plus de 603 000 € d'économies par rapport à l'utilisation des lignes de trésorerie. Sur trois ans cette économie se chiffre à près de 1,1 M€. Sur l'année 2016, ce sont 12 billets, pour un montant global de 780 M€, qui ont été émis à taux négatifs (-0.351% en moyenne).

Le remboursement en capital est conforme à ce qui était attendu avec 51,698 M€ soit 99,8 % de réalisation des crédits votés.

Ligne « réaménagement de la dette » :

Au niveau de la ligne de « réaménagement de la dette », les mouvements traduisent les remboursements, en janvier 2016, du revolving mobilisé en fin d'année 2015 pour 2,5 M€ et son retraitage, en décembre 2016, pour 2,3 M€. La réalisation sur cette ligne « réaménagement de la dette », se chiffre au global à 2,8 M€ en dépenses et 2,5 M€ en recettes, le delta observé de 0,2 M€ étant la matérialisation comptable de la baisse de plafond du revolving sur l'année 2016.

Dans le cadre de la gestion active de la dette, une ligne de 17,5 M€ souscrite en taux fixe (3,11 %) a été repositionnée vers un taux fixe de marché. Après remboursement anticipé de cette ligne auprès de CACIB et refinancement de celle-ci auprès de la Caisse d'Épargne sur un taux fixe de 0,84 %, le montage global a généré un gain financier de 2,060 M€ en tenant compte du paiement d'une indemnité de remboursement anticipée de 2,159 M€.

AUTRES MOUVEMENTS BUDGÉTAIRES

En 2016, on notera une augmentation importante des remises gracieuses accordées, 74 815 € contre 14 814,28 € en 2015. Cette augmentation des demandes concerne notamment les bourses accordées dans le secteur sanitaire et social.

Dans le cadre de la participation régionale dans le Fonds d'Investissement SOFIMAC CROISSANCE 2 pour le développement de l'économie verte, la Région a perçu 280 000 € de la société de gestion, suite aux désinvestissements et aux remboursements d'actionnaires qui ont été réalisés en cours de vie du fonds.

Dans le cadre de la participation régionale au capital de la SAEM ENERGIES RENOUVELABLES, la Région a perçu 87 000 € au titre des dividendes versés pour les exercices 2010 à 2015.

RESSOURCES HUMAINES

RESSOURCES HUMAINES		DEPENSES			RECETTES		
	Section	Crédits inscrits	Mandatés	Taux de réalisation (*)	Crédits inscrits	Réalisés	Taux de réalisation
MASSE SALARIALE	Fonctionnement	119 336 212	119 415 509	100%	3 505 000	4 431 008	126%
AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL	Fonctionnement	6 406 900	5 776 453	90%	517 000	431 788	84%
TOTAL Fonctionnement		125 743 113	125 191 962	100%	4 022 000	4 862 796	121%

* Montant mandaté / BP + BS + DM + Reports

BILAN GENERAL

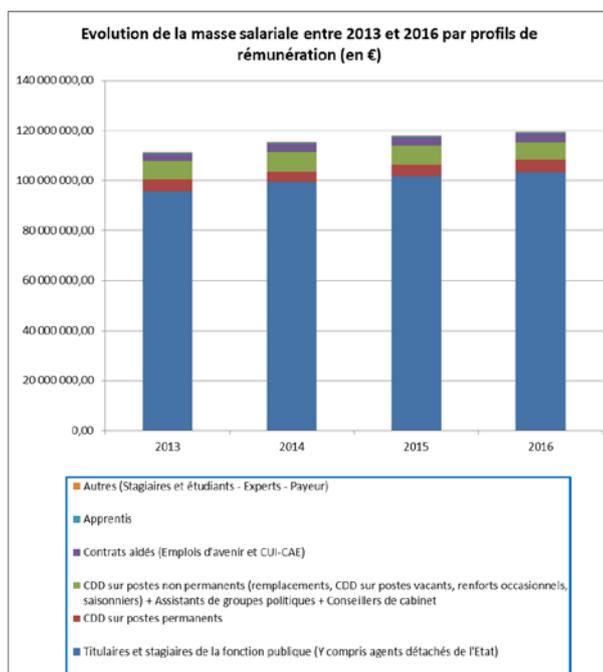
L'année 2016 a connu de fortes évolutions réglementaires dont certaines ont eu un impact budgétaire important et se prolongeront dans les prochaines années :

- La mise en œuvre du protocole Parcours Professionnel, Carrières et Rémunérations, dans un premier temps pour les agents de catégorie B, à compter du 1^{er} janvier 2016,
- L'augmentation du point d'indice – qui n'avait pas augmenté depuis juillet 2010 – de 0,6 % à compter du 1^{er} juillet 2016,
- La poursuite du transfert de la gestion des fonds européens et la mise en œuvre de la nouvelle compétence régionale pour la formation professionnelle des publics spécifiques.

MASSE SALARIALE

Ce programme porte sur l'ensemble des dépenses liées à la rémunération des agents de la collectivité (rémunérations de base, régime indemnitaire, charges patronales), quel que soit leur statut : fonctionnaires et stagiaires de la fonction publique, contractuels de droit public, contrats aidés et apprentis.

En 2016, la masse salariale a évolué de 1,209 M€ (montants mandatés de CA à CA), soit + 1,02 % par rapport à 2015. Le tableau ci-dessous présente l'évolution des dépenses de masse salariale, par profils de rémunération, pour la période 2013 à 2015 :



Les principaux motifs d'évolution de la masse salariale en 2016, sont les suivants :

- L'impact des décisions de CAP (avancements de grade et d'échelon et promotions internes) dont le coût s'établit à 1,096 M€ (rémunérations brutes chargées),
- La revalorisation du point d'indice, représentant une augmentation de la masse salariale de 0,320 M€ (augmentation brute chargée des rémunérations),
- La mise en œuvre du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR) pour les agents de catégorie B, pour un coût de 0,025 M€
- L'évolution de compétences régionales (poursuite des transferts de la gestion des fonds européens, transfert des compétences en matière de formation des publics spécifiques, internalisation de compétences de Culture O Centre), pour un coût de 0,287 M€ (rémunérations brutes chargées),
- L'augmentation des effectifs des contrats aidés dans les lycées : + 0,106 M€,
- Les économies liées au cadrage d'enveloppes pour les renforts et remplacements, soit - 0,358 M€,
- L'effet des départs à la retraite d'agents détachés de l'Etat, pour une diminution de 0,215 M€,
- La diminution des dépenses relatives à l'accueil d'étudiants, notamment dans le cadre de contrats de recherche, et aux vacances d'experts (évaluation des candidatures pour les politiques régionales de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche), pour un montant de 0,052 M€.

Ce programme comporte également un volet recettes, portant sur :

- le remboursement des indemnités journalières au titre des absences maladie des agents (34% des recettes),
- le versement des aides de l'Etat sur les contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) et les emplois d'avenir (48% des recettes),
- et le remboursement de rémunérations ou de charges patronales.

Ces recettes sont en légère baisse par rapport à 2015 (- 0,072 M€), mais restent sur des montants plus élevés que prévu au BP 2016 (+ 0,867 M€). Les recettes des aides de l'Etat sont en légère hausse en raison de l'augmentation du volume des contrats aidés. Les remboursements d'indemnités journalières restent élevés (notamment dans le cadre du contrat d'assurance Risques statutaires) puisqu'un volume important d'absences maladie datant de 2014 et 2015 persiste en 2016.

AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL

En 2016, les autres dépenses de personnel ont diminué de 0,127 M€ (mandaté de CA à CA), soit - 2,15 % par rapport à 2015, du fait d'une modification de la gestion des engagements de crédits en fin d'année (suppression du mécanisme de report des engagements non soldés, pour un montant estimé à près de 0,297 M€).

Le programme « Autres dépenses de personnel » se décompose de la manière suivante :

- Les avantages sociaux qui regroupent la subvention versée au COS, la cotisation au prestataire d'action sociale (Neeria, ex-Publiservices), les titres de services prépayés (Tickets restaurant, CESU, chèques cadeaux) et la prise en charges du coût des abonnements domicile-travail. En 2016, ces dépenses se sont élevées à 2,805 M€ (-1,11 % par rapport à 2015).
- Les frais de déplacement : il s'agit du remboursement des frais de déplacement aux agents et aux experts, ainsi que des achats directs de billetterie (train, avion) et de nuitées d'hôtel, pour les déplacements hors Régions Centre – Val de Loire et Ile de France. En 2016, ces frais s'élèvent à près de 0,226 M€, soit une diminution de 0,043 M€ par rapport à 2015.
- Les frais de formation : ils correspondent aux achats de formation et de séminaires. En 2016, les crédits consacrés à la formation s'élèvent à près de 0,370 M€. Ils connaissent une baisse de 0,170 M€, soit - 46,19 %, par rapport à 2015.

Ces montants masquent en réalité, une augmentation du nombre de jours de formation qui a progressé de 40% entre 2015 et 2016, passant de 4243 jours à 5954 jours. Les formations du CNFPT ont été particulièrement mobilisées et ont permis de former 788 agents (619 en 2015). Pour mémoire, la cotisation obligatoire versée au CNFPT, en 2016, s'est élevée à près de 581 000 € (cotisation versée dans le cadre de la paie et donc intégrée dans les dépenses du programme Masse salariale). Pour mémoire, la cotisation CNFPT s'élevait au total à plus de 0,637 M€, en 2015 (baisse de taux en 2016).

- Les frais divers, pour un montant de 2,375 M€ en diminution de près de 0,143 M€ par rapport à 2015. Ces frais regroupent :
 - o La cotisation d'assurance Risques statutaires de la collectivité : près de 1,930 M€ en 2016, soit une augmentation de 0,047 M€ par rapport à 2015 (cotisation calculée sur la base de la masse salariale),
 - o Les principales autres dépenses diverses de personnels sont stables ou en léger retrait :

- Le marché de prestations d'assistantes sociales : 0,213 M€
- La santé et la sécurité au travail : 0,221 M€
- La communication interne : 0,011 M€.

Les recettes inscrites sur ce programme portent sur :

- les remboursements à la Région de la part des agents sur les tickets restaurant et les CESU : les montants 2016 s'établissent à 0,380 M€, marquant un léger recul par rapport à 2015 (pour mémoire, 0,394 M€ en 2015).
- le 3^{ème} acompte de la subvention attribuée par le FIPHFP, dans le cadre de la politique d'emploi des agents en situation de handicap de la collectivité, soit un montant de 0,024 M€.

LES DÉCISIONS

A – L'APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Le compte de gestion établi par le payeur régional doit également être soumis au vote de l'Assemblée lors de cette même session.

Les résultats de l'exercice 2016 sont identiques à ceux du compte administratif.

B – L'APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif 2016 est approuvé au chapitre, selon la balance générale présentée ci-après, dont il ressort :

- Le montant total des dépenses réalisées s'établit à 1 735 305 107,80 € (avec le solde reporté N-1 de 199 363 839,87 €), dont 814 124 507,73 € en investissement et 921 180 600,07 € en fonctionnement.
- Le montant total des recettes réalisées s'établit à 1 755 131 761,70 € (avec le solde de fonctionnement reporté de 15 404 639,55 €), dont 626 672 532,82 € en investissement et 1 128 459 228,88 € en fonctionnement.
- Le résultat de la section de fonctionnement est de + 207 278 628,81 €.
- Le solde d'exécution de la section d'investissement fait ressortir un besoin de financement 187 451 974,91 €.
- L'arrêté des comptes présente un excédent global de clôture d'un montant de 19 826 653,90 €.
- Les restes à réaliser s'établissent à 6 615 627,94 € en dépenses.

Le compte administratif est présenté en conformité avec le compte de gestion présenté par le payeur régional. Il est adopté en totalité.

BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 / CREDITS DE PAIEMENT

Chap.	Libellé	CREDITS DE PAIEMENT					
		DEPENSES			RECETTES		
		Crédits votés (BP+DM+RAR n-1)	Réalisé	Reste à réaliser au 31/12/2016	Crédits votés (BP+DM+RAR n-1)	Réalisé	Reste à réaliser au 31/12/2016
SECTION D'INVESTISSEMENT		456 900 552,82	391 548 012,21	375 177,14	472 276 565,39	392 262 610,97	0,00
Opérations réelles	90 Opérations ventilées	359 640 552,82	316 567 759,78	375 177,14	81 376 162,00	50 032 533,66	0,00
	900 Services généraux	20 418 735,60	9 762 094,61	375 177,14	15 867 750,00	7 146 341,19	0,00
	901 Formation professionnelle/apprentissage	15 302 600,00	15 240 975,13	0,00	0,00	0,00	0,00
	902 Enseignement	115 520 626,83	115 303 256,90	0,00	23 870 052,00	26 193 946,21	0,00
	903 Culture, sports et Loisirs	9 867 194,00	9 553 818,85	0,00	289 516,00	427 917,68	0,00
	904 Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	905 Aménagement des territoires	86 025 498,39	85 845 611,42	0,00	0,00	45 400,78	0,00
	906 Gestion des fonds européens	33 910 400,00	5 453 506,30	0,00	33 910 400,00	3 124 819,87	0,00
	907 Environnement	4 623 710,00	4 327 624,03	0,00	0,00	14 318,36	0,00
	908 Transports	21 148 200,00	20 246 487,03	0,00	397 000,00	5 901 648,77	0,00
	909 Action économique	52 823 588,00	50 834 385,51	0,00	7 041 444,00	7 178 140,80	0,00
	92 Opérations non ventilées	97 260 000,00	74 980 252,43	0,00	191 536 563,52	142 866 237,44	0,00
	921 Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	922 Dotations et participations non affectées	2 950 000,00	2 950 000,00	0,00	14 236 602,52	14 236 602,52	0,00
923 Dettes et autres opérations financières	94 310 000,00	72 030 252,43	0,00	177 255 121,00	128 629 634,92	0,00	
954 Produits des cessions d'immob	0,00	0,00	0,00	44 840,00	0,00	0,00	
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	0,00	0,00	199 363 839,87	199 363 839,87	0,00	
		466 468 839,87	422 576 495,52	0,00	451 092 827,30	234 409 921,85	0,00
Opérations d'ordre	925 Opérations patrimoniales	61 250 000,00	19 730 243,39	0,00	61 250 000,00	19 730 243,39	0,00
	926 Transferts entre sections	205 855 000,00	203 482 412,26	0,00	220 330 000,00	214 679 678,46	0,00
	95 Chapitre de provision sans réalisation	0,00	0,00	0,00	169 512 827,30	0,00	0,00
	951 Virement de la section fonctionnement	0,00	0,00	0,00	169 512 827,30	0,00	0,00
	950 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution reporté	199 363 839,87	199 363 839,87	0,00	0,00	0,00	0,00	
		923 369 392,69	814 124 507,73	375 177,14	923 369 392,69	626 672 532,82	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT		781 305 122,81	706 509 921,61	6 240 450,80	965 292 950,11	924 976 516,62	0,00
Opérations réelles	93 Opérations ventilées	787 417 303,30	692 339 158,11	6 240 450,80	100 663 486,00	56 213 087,30	0,00
	930 Services généraux	65 951 865,32	61 073 266,74	194 836,40	5 285 400,00	2 835 620,72	0,00
	931 Formation professionnelle/apprentissage	254 144 624,28	234 682 470,80	2 488 450,30	42 869 210,00	26 764 266,50	0,00
	932 Enseignement	146 910 050,50	143 149 014,01	470 182,60	11 034 200,00	12 116 983,92	0,00
	933 Culture, sports et Loisirs	32 927 118,08	27 325 239,86	2 602 981,50	20 300,00	44 589,57	0,00
	934 Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	935 Aménagement des territoires	11 848 800,00	11 681 941,58	0,00	146 250,00	3 160,00	0,00
	936 Gestion des fonds européens	28 563 120,00	5 189 073,57	0,00	28 563 120,00	2 323 312,88	0,00
	937 Environnement	8 413 351,46	7 149 949,25	0,00	15 500,00	39 728,35	0,00
	938 Transports	171 705 870,00	170 044 747,15	0,00	12 096 600,00	11 671 231,99	0,00
	939 Action économique	36 952 504,26	32 042 455,15	484 000,00	22 906,00	414 193,97	0,00
	94 Opérations non ventilées	23 887 818,97	14 162 763,60	0,00	849 834 824,56	852 359 085,17	0,00
	940 Impositions directes	0,00	0,00	0,00	179 128 053,00	179 537 421,22	0,00
	941 Autres impôts et taxes	248 218,00	248 218,00	0,00	387 416 607,50	389 353 437,80	0,00
942 Dotations et participations non affectées	0,00	0,00	0,00	283 103 403,00	284 131 193,43	0,00	
943 Opérations financières	22 844 799,68	13 225 849,70	0,00	186 761,06	337 036,72	0,00	
944 Frais de fonctionnement groupes d'élus	794 801,23	688 695,80	0,00	0,00	0,00	0,00	
945 Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002 Solde de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	15 404 639,55	15 404 639,55	0,00	
		389 842 827,30	214 679 678,46	0,00	205 855 000,00	203 482 412,26	0,00
Opérations d'ordre	946 Opér. d'ordre de transferts entre section	220 330 000,00	214 679 678,46	0,00	205 855 000,00	203 482 412,26	0,00
	95 Chapitre de provision sans réalisation	169 512 827,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		1 171 147 950,11	921 180 600,07	6 240 450,80	1 171 147 950,11	1 128 459 228,88	0,00
TOTAL GENERAL		2 694 517 342,80	1 735 305 107,80	6 615 627,94	2 694 517 342,80	1 795 131 761,70	0,00
dont Total solde reporté n-1		199 363 839,87	199 363 839,87	0,00	214 768 479,42	0,00	0,00
dont Total Mouvements réels		1 238 205 675,63	1 098 048 933,82	6 615 627,94	1 238 205 675,63	1 317 239 427,59	0,00
dont Total Mouvement d'ordre		856 311 667,17	637 256 173,98	0,00	856 311 667,17	437 892 334,11	0,00

C – L'ARRÊTÉ DES COMPTES 2016

L'arrêté des comptes permet de dégager le résultat de la section de fonctionnement, le solde d'exécution de la section d'investissement et les restes à réaliser des deux sections.

Le résultat de la section de fonctionnement intègre le résultat reporté de l'année précédente et le résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2016, ce résultat s'élève à 207,278 M€.

Résultat de fonctionnement	(A) Résultat N-1	(B) Résultat de l'exercice (titres moins mandats)	(A)+(B) Résultat à affecter
Recettes (réelles + ordre)	15 404 639,55	1 113 054 589,33	1 128 459 228,88
Dépenses (réelles + ordre)		921 180 600,07	921 180 600,07
Total	15 404 639,55	191 873 989,26	207 278 628,81

Le solde d'exécution de la section d'investissement est calculé compte tenu du résultat reporté de l'année précédente et du résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2016, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 187,451 M€.

Résultat d'investissement	(A) Résultat N-1	(B) Résultat de l'exercice (titres moins mandats)	Résultat de la section d'investissement
Recettes (réelles + ordre)		626 672 532,82	626 672 532,82
Dépenses (réelles + ordre)	199 363 839,87	614 760 667,86	814 124 507,73
Total	-199 363 839,87	11 911 864,96	-187 451 974,91

L'arrêté des comptes, toutes sections confondues, fait ressortir un résultat de 19 826 653,90 € (207 278 628,81 € - 187 451 974,91 €).

Les restes à réaliser s'élèvent à 6,62 M€ en dépenses, dont 6,24 M€ au titre des dépenses de fonctionnement et 0,38 M€ au titre des dépenses d'investissement.

Rapport annuel de la dette 2016

Le rapport annuel de la dette retrace le contexte économique et financier de l'année écoulée, le suivi de l'évolution du niveau et de la structure de la dette ainsi que les différentes actions de gestion active de la dette et de la trésorerie menées en 2016.

La gestion active de l'encours a permis de maîtriser les frais financiers de la dette amortissable (0,89 % du budget global), le taux moyen pondéré de celle-ci devient en 2016 le plus faible constaté sur les dix dernières années à 1,42 % au 31/12/2016.

En revanche, la capacité de désendettement se situe à 3,38 ans contre 2,9 ans en 2015.

Le rapport annuel de la dette est également complété par l'ensemble des annexes budgétaires normalisées et obligatoires du compte administratif à savoir :

- L'encours de dette par nature de dette
- L'encours de dette par structure de taux
- L'encours de dette par typologie de répartition de l'encours (Charte Gissler)
- L'état des instruments de couverture du risque financier
- Le bilan de l'utilisation des ouvertures de crédit de trésorerie pour l'année écoulée.

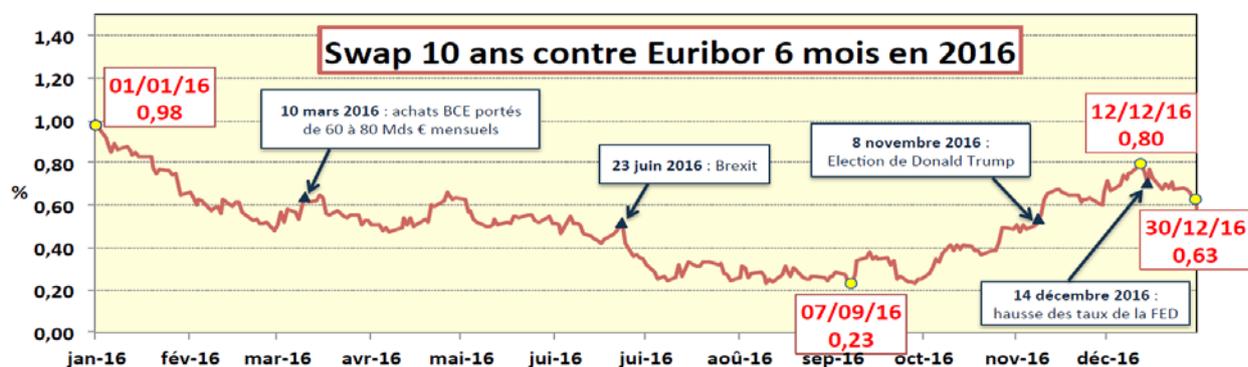
I] L'IMPACT DE L'EVOLUTION DES MARCHES SUR LES CHOIX DE GESTION DE LA DETTE REGIONALE

Politiques monétaires et évolution des taux d'intérêts

Une rupture assez franche des politiques monétaires menées aux Etats-Unis et dans la zone Euro a été engagée en 2016.

La Réserve fédérale a relevé en fin d'année son principal taux directeur de 0,25 % et enclenché un processus de hausse qui pourrait, en 2017, entraîner d'autres relèvements graduels. Poursuivant toujours sa logique incitative, la BCE a poussé encore plus loin son taux de dépôt en territoire négatif (- 0,40 %) et annoncé la prolongation de son programme d'achats de dette publique sur les marchés (QE pour Quantitative Easing en anglais) jusqu'en décembre 2017.

Dans ce contexte, Les **taux courts** sont restés négatifs tout au long de l'année 2016, avec un EONIA fixant les -0,329 % au 31/12 alors que l'EURIBOR 3 mois se stabilisait en moyenne autour de -0,30 % sur les six derniers mois de l'année.



Comme le montre le graphique ci-dessus, s'agissant des **taux longs**, un point bas a été touché en septembre (0,23% pour le taux swap EUR 10 ans) avant qu'une remontée ne soit globalement observée sur le dernier quadrimestre 2016.

Marchés financiers : offre bancaire et conditions de financement

Les marges proposées aux collectivités ont connu une baisse continue en 2016 avec des conditions autour de 65 points de base pour les banques de réseau, soit un recul de 35 points de base sur un an.

En termes d'attractivité, les grandes collectivités continuent de se tourner vers la Banque Européenne d'Investissement, celle-ci restant sur l'année 2016 le partenaire proposant les conditions financières les plus optimisées (marge sur EURIBOR : 0,35 %). Ont également émergé en 2016 des enveloppes spécifiques comme celle de la Caisse des Dépôts en prêt à taux zéro, enveloppes sur lesquelles ont émergé un grand nombre de collectivités quelle qu'en soit la strate.

S'agissant des émissions obligataires, le montant émis par les collectivités est en net repli sur les besoins long terme avec une émission globale de 1,7 Mds d'euros soit -0,5 Mds d'euros par rapport à 2015. Malgré un nombre d'émetteurs stable (20), le nombre d'émissions (48) est en baisse de près de 44% en deux ans. Une vingtaine de collectivités dont 8 régions est aujourd'hui présente sur le marché des billets de trésorerie (nouvellement appelés NEU CP suite à la réforme du marché des titres de créances négociables). Les conditions de financements ont une nouvelle fois été favorables en 2016, avec un taux moyen à 1 mois proche de -0,40 % en corrélation avec le niveau de l'EONIA observé tout au long de l'année.

III] LE NIVEAU ET LA STRUCTURE DE LA DETTE

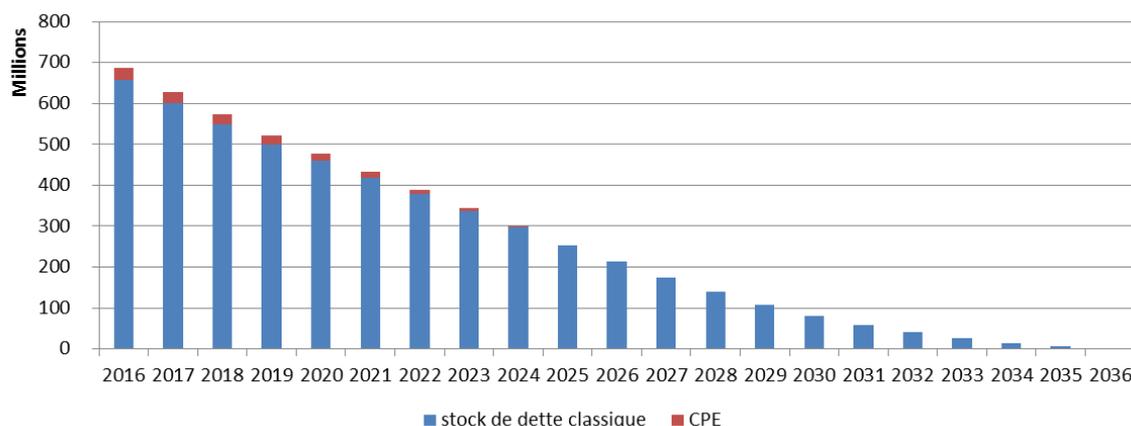
1) La mobilisation de l'emprunt d'équilibre :

L'inscription d'emprunt au BP 2016 est de 113,8 M€. Le montant finalement mobilisé dépend du taux de réalisation effectif du budget, tant en dépenses qu'en recettes. L'emprunt réalisé en 2016 s'élève à 106,4 M€ soit 24,4 M€ de plus que celui consolidé en 2015.

En M€	2012	2013	2014	2015	2016
Emprunts inscrits au BP	74	74,3	77,9	87,3	113,8
DM1 (= emprunt reporté)	26	2,5	13,2	15,5	17,4
Ajustement DM				7,10	3,5
Total	100	76,8	91,1	109,9	134,7
Emprunts mobilisés	53,8	20	55	82	106,4
% mobilisation / total inscrit	53,8 %	26 %	60,3 %	74,6 %	79 %
Variation nette de l'encours de la dette directe <u>hors CPE</u>	7,50	-29,2	4,70	32,1	56,6

Compte tenu des réalisations, l'encours de la dette directe s'élève à 656,3 M€ au 31 décembre 2016. **Celui-ci passe à 686,7 M€ en incluant l'encours du Contrat de Performance Energétique** (encours ITC = 30,4 M€ au 31/12/2016) **et constitue l'encours de dette réglementaire de la Région.**

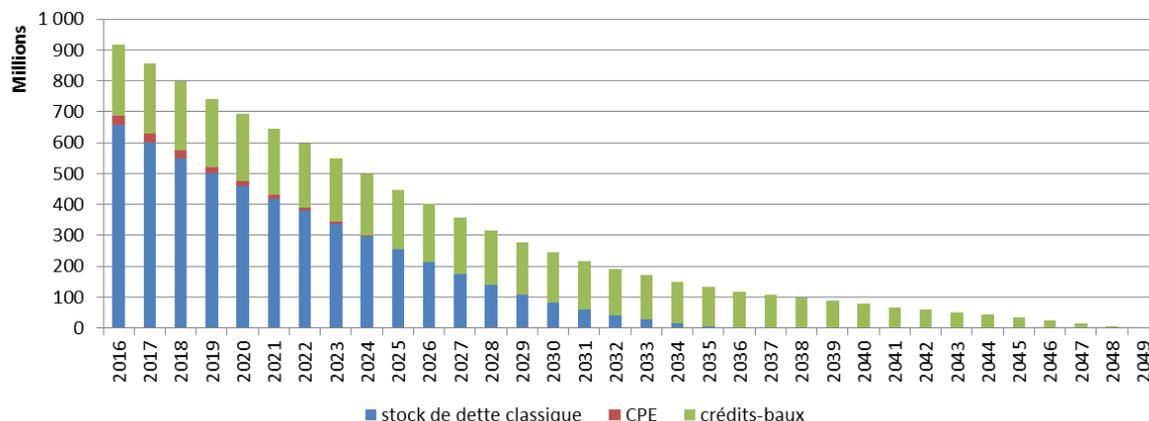
L'extinction naturelle de la dette hors nouveaux emprunts se réalise comme suit.



Une définition de la dette au sens large nécessite d'agréger au stock de dette ci-dessus les encours relatifs aux contrats de crédit-bail contractualisés depuis 2006 et 2009. S'entend alors comme stock de dette additionnel, l'encours du crédit-bail signé en 2006 et déjà mis en location depuis 2009 et celui du crédit-bail II signé en 2009 et mis en location en juin 2016 soit respectivement 69,9 M€ et 160,5 M€ au 31/12/2016.

L'encours global est alors porté à 917,2 M€ au 31/12/2016.

L'extinction naturelle de la dette hors nouveaux emprunts se projette dès lors comme suit.



Dans les développements ci-après, il est proposé, pour l'analyse des indicateurs, de **se concentrer uniquement sur la dette « réglementaire » soit l'encours de dette bancaire et celle relative au CPE.**

2) La structure de la dette régionale :

a) Répartition taux fixe / taux variable :

Cette analyse permet de mesurer l'exposition de la collectivité au risque de taux, étant entendu qu'une majorité de taux fixes signifie une exposition à la baisse des taux, alors qu'une majorité de taux variables revient à une exposition à la hausse des taux.

La répartition de la dette a évolué comme suit depuis 2012 (y compris revolving):

	31/12/12	31/12/13	31/12/14	31/12/15	31/12/16
% taux fixe	74 %	71 %	57 %	52 %	54 %
% taux variable	26 %	29 %	43 %	48 %	46 %

Dans un contexte de taux monétaires toujours négatifs, un équilibre a été recherché sur la dette bancaire de manière à optimiser l'ensemble de l'encours.

Ainsi, l'emprunt d'équilibre de 106,4 M€ a été positionné :

- pour un montant de 17,538 M€ à **taux zéro** et correspond à une enveloppe **CDC Croissance Verte négociée au cours de l'année 2016**,
- pour un montant de 88,862 M€ sur **EURIBOR 3 mois + 0,343 % mobilisée sur la convention BEI** (taux d'intérêts de la première échéance 0,007 %).

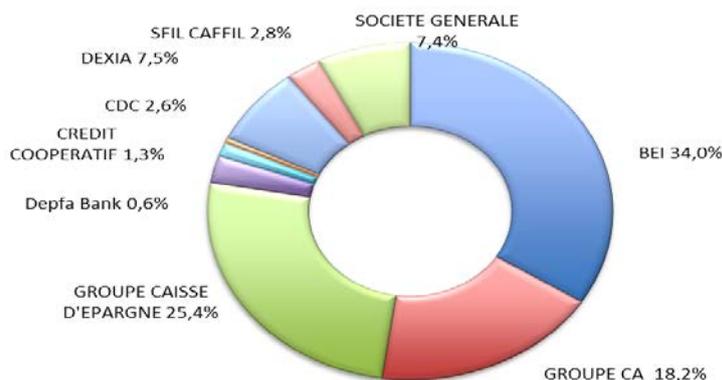
Ce positionnement entraîne donc un coût très faible en termes de frais financiers. En effet, la première échéance d'intérêts due au titre des 106,4 M€ est quasi nulle avec une trimestrialité d'un peu plus de 1 000 € à régler début 2017.

L'enveloppe BEI est désormais consommée à hauteur de 245,862 M€ et reste mobilisable pour 104,138 M€ jusqu'en mars 2018.

b) Répartition par prêteurs :

Au 31/12/2016, la part d'encours de la **Banque Européenne d'Investissement** représente désormais plus du tiers de la dette régionale et devient le **premier prêteur** de la Région.

Les groupes Caisse d'Épargne (Caisse d'Épargne, Crédit Foncier) et Crédit Agricole (Caisses de Crédit Agricole, CA-CIB) sont respectivement second (25 %) et troisième (18 %) prêteur de la Région.



3) L'évolution de la charge de la dette :

Une baisse constante du coût moyen de la dette :

L'indicateur retenu pour mesurer le niveau des frais financiers générés par la dette est le taux moyen pondéré (TMP). Il est égal au rapport entre les intérêts acquittés et le capital restant dû à chaque fin de mois.

Cet indicateur ressort à **1,42 % en 2016** et **se positionne, pour la seconde année consécutive, en baisse de 40 points de base** (taux moyen 2015 : 1,83 %).

Taux de réalisation des crédits liés à la charge de la dette en 2016 :

En 2016, les intérêts payés au titre de l'encours amortissable* (hors CPE) ont représenté 9,761 M€ soit 1,38 % des dépenses de fonctionnement et 0,89 % du budget global, contre 10,9 M€ en 2015.

	BP En M€	Total crédits inscrits En M€	Réalisation En M€	Taux réalisation /BP	Taux réalisation crédits inscrits
Remboursement en Capital (a)	51,800	51,800	51,698	99,8 %	99,8 %
Intérêts de la dette amortissable directe * (b)	13,350	13,350	9,761	73,1 %	73,1 %
Annuité de dette (capital + intérêts*) (c = a + b)	65,150	65,150	61,460	94,3 %	94,3 %
<i>Refinancement de dette</i>	<i>17,510</i>	<i>17,510</i>	<i>17,509</i>	<i>99,9%</i>	<i>99,9 %</i>
<i>Réaménagement de la dette</i>	<i>25</i>	<i>25</i>	<i>2,822</i>	<i>11,29 %</i>	<i>11,29 %</i>

* Hors frais financiers relatifs à la ligne de trésorerie et ICNE

La capacité de désendettement de la Région :

La capacité de désendettement correspond au rapport entre l'encours de la dette et l'épargne brute (excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement constaté au compte administratif).

La capacité de désendettement de la Région Centre-Val de Loire au 31/12/2016 est de **3,38 ans** (contre 2,9 ans au 31/12/2015). Cela signifie que la Région a besoin de l'équivalent de 3 ans et 5 mois d'épargne brute pour rembourser la totalité de l'encours de sa dette.

III] LA GESTION ACTIVE DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

La Région a tiré avantage, tout au long de l'année 2016, du positionnement d'une partie de son encours de dette positionnée en taux variable ou révisable, entraînant notamment des échéances nulles en intérêts. Sur l'année 2016, un remboursement anticipé d'emprunt suivi par un refinancement a également été engagé de manière à repositionner un contrat taux fixe « hors marché » vers un taux fixe moins onéreux.

1) Les opérations menées sur l'encours de dette long terme

a) L'optimisation du coût de la dette par une opération de refinancement d'encours :

Sur l'ensemble des échéances payées cette année, **près de 52 % d'entre elles ont fait l'objet de frais financiers nuls** soit 16 contrats et un encours de plus de 148 M€ au 31/12/2016.

A noter que les banques « floorent » les taux d'intérêts appliqués aux contrats c'est-à-dire **qu'elles appliquent un taux zéro même si le taux global du contrat est négatif**. En effet, compte tenu des taux négatifs, la Région devrait, émettre des titres sur certains contrats du fait que le taux global (taux d'intérêts + marge bancaire) est mécaniquement inférieur à zéro. Néanmoins, du point de vue des banques, le fait de constater un taux négatif pourrait amener à requalifier les emprunts qu'elles ont consentis en « placement ». Ceci explique donc l'application d'un taux « zéro » même si dans les faits celui-ci est négatif pour les collectivités.

La gestion de dette a principalement consisté en 2016 en un **repositionnement d'une ligne de 17,5 M€ souscrite en taux fixe** (3,11 %) auprès de Crédit Agricole CIB **vers un taux fixe de marché**.

Pour ce faire, la Région a lancé une consultation élargie auprès de partenaires bancaires de réseau de manière à rembourser par anticipation cet encours puis le refinancer sur des conditions de marché.

Aux termes de la consultation, l'offre de la Caisse d'Epargne a été retenue et le contrat a été repositionné sur **un taux fixe de 0,84 % sur 16 ans**. Malgré le paiement auprès de CACIB d'une indemnité de remboursement anticipée de 2,159 M€ (laquelle ayant été refinancée au titre du nouveau contrat Caisse d'Epargne), **cette opération a généré pour la Région un gain financier global de 2,060 M€**

b) Les remboursements anticipés liés à l'optimisation de l'encours revolving :

La ligne « réaménagement de la dette » ayant été dotée au budget primitif pour 25 M€, ces crédits ont permis de rembourser dès le début de l'année 2016 les emprunts revolving mobilisés en fin d'année 2015. Cette faculté tend néanmoins à s'éteindre du fait de l'extinction rapide des anciens contrats revolving permettant ces mouvements.

Ainsi, le seul emprunt restant détenu auprès de la Société Générale a été mobilisé en décembre 2016 pour 2,300 M€, l'enveloppe revolving ayant été remboursée en début d'année 2016 pour un montant de 2,561 M€.

La Région dispose également de conventions de type revolving qu'elle a consolidé en emprunt amortissable. Sur certains contrats de type CACIB-BFT (filiale Crédit Agricole), des possibilités de remboursement temporaire à frais réduits sont offertes même dans le cas où la consolidation a été réalisée en taux fixe. Cette faculté n'a pas été mise en œuvre en 2016 car ne présente, compte tenu des conditions de taux négatifs, aucun avantage.

2) L'optimisation de la gestion de la trésorerie

a) 2016 : une accélération de l'utilisation du programme de billets de trésorerie

Pour accélérer la dynamique engagée depuis 2014, la Région a procédé à un relèvement du plafond de son programme de billets de trésorerie (nouvellement appelés NEUCP depuis la réforme du marché des Titres de Créances négociables de mai 2016). Celui-ci a été positionné à 160 M€ (contre 100 M€ initialement) soit au même niveau que le plafond autorisé sur les lignes de trésorerie.

A partir du calendrier d'émission mensuel, les émissions sont structurées tout au long de l'année par rapport à deux périodes définies comme particulièrement propices :

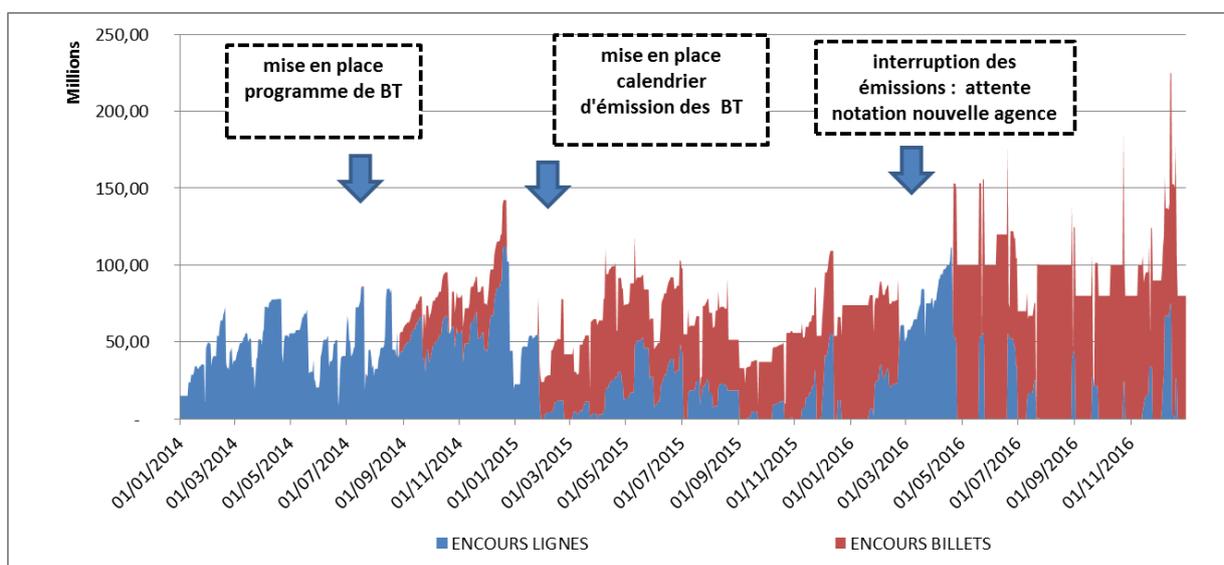
- Le début du mois permettant de prendre en charge notamment les dépenses délibérées en Commission Permanente du mois précédent
- La fin du mois permettant de se caler sur des dépenses mensuelles récurrentes telles que la paie et la convention TER.

Ce sont 12 billets qui ont été émis sur l'année 2016 pour un montant global de 780 M€ soit 65 M€ en moyenne.

	Date d'émission	date de remboursement	maturité du BT (en jours)	montant BT	taux lignes "classiques"	taux BT	coûts si portage par une ligne "classique"	coûts BT*	gains	agent placeur
1	22/04/2016	23/05/2016	31	100 000 000,00	0,54%	-0,280%	46 500,00	- 24 116,93	70 616,93	CACIB
2	24/05/2016	21/06/2016	28	100 000 000,00	0,54%	-0,310%	42 000,00	- 24 116,93	66 116,93	CACIB
3	08/06/2016	12/07/2016	34	20 000 000,00	0,54%	-0,370%	10 200,00	- 6 991,33	17 191,33	NATIXIS
4	23/06/2016	21/07/2016	28	50 000 000,00	0,54%	-0,33%	21 000,00	- 12 836,63	33 836,63	NATIXIS 30 M€/SG 20 M€
5	22/07/2016	30/08/2016	39	100 000 000,00	0,54%	-0,34%	58 500,00	- 36 846,91	95 346,91	NATIXIS 75 M€/SG 25 M€
6	31/08/2016	21/09/2016	21	80 000 000,00	0,54%	-0,35%	25 200,00	- 16 336,67	41 536,67	CACIB
7	23/09/2016	25/10/2016	32	80 000 000,00	0,54%	-0,365%	38 400,00	- 25 963,98	64 363,98	BRED
8	10/10/2016	15/11/2016	36	20 000 000,00	0,54%	-0,365%	10 800,00	- 7 302,67	18 102,67	BRED
9	24/10/2016	22/11/2016	29	60 000 000,00	0,54%	-0,37%	26 100,00	- 17 888,67	43 988,67	CACIB
10	09/11/2016	09/12/2016	30	20 000 000,00	0,54%	-0,385%	9 000,00	- 6 418,73	15 418,73	BRED
11	23/11/2016	21/12/2016	28	70 000 000,00	0,54%	-0,380%	29 400,00	- 20 695,01	50 095,01	CACIB
12	14/12/2016	26/01/2017	43	80 000 000,00	0,54%	-0,37%	51 600,00	- 35 371,19	86 971,19	NATIXIS
				total 2016				- 234 885,65	603 585,65	
				moyenne 2016						taux moyen

Les billets ont été émis à taux négatifs, -0.351% en moyenne, et ont généré un gain cumulé sur l'année de plus de 603 000 € par rapport à l'utilisation classiquedes lignes de trésorerie. **Depuis juillet 2014, date de mise en place du programme, ce gain cumulé atteint près de 1,1 M€.**

La mise en place du calendrier d'émission de billets de trésorerie a eu pour conséquence un changement notoire en termes d'utilisation des instruments de trésorerie. Le graphique met clairement en lumière l'importance prise par les émissions de billets de trésorerie, les lignes de trésorerie restant un instrument quotidien de « régulation » et de couverture du programme de billets.



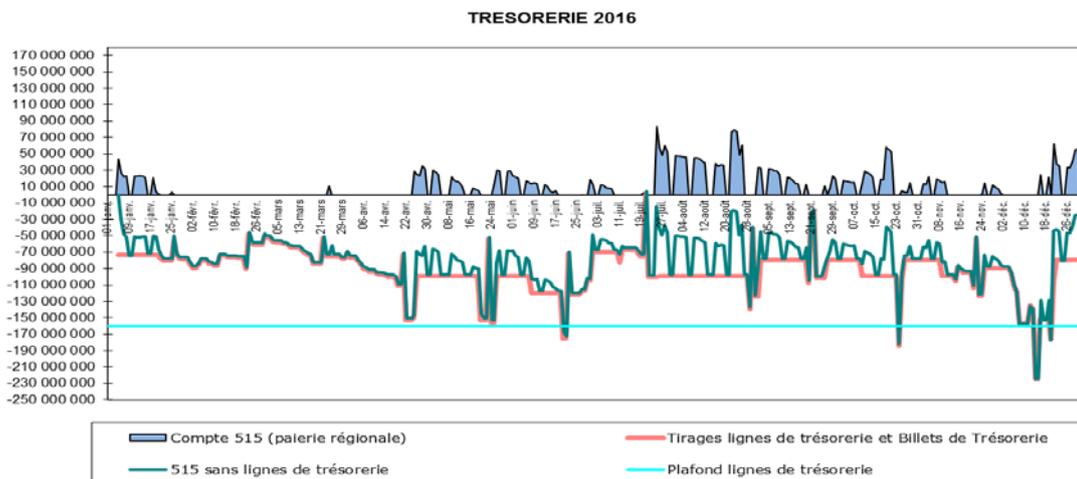
b) La contractualisation des lignes de trésorerie

Dans l'objectif de couvrir le programme de billets de trésorerie de 160 M€ (en back-up) mais également de gérer sa trésorerie au « fil de l'eau », la Région Centre-Val de Loire a lancé deux consultations pour un volume global de 160 M€ soit le montant maximum voté, la première en septembre avec le renouvellement de la ligne Société Générale pour 60 M€ puis en novembre pour le renouvellement des 100 M€ restant. Les principales conditions financières des contrats sont reprises ci-après.

PRETEUR	MONTANT	DUREE	INDEX	MARGE	Commission	CNU
SOCIETE GENERALE	60 000 000 €	1 an à compter du 2/11/2016	Taux moyen des EURIBOR 1 MOIS (EUF1M)	0,40 %	0 ,05 %	néant
CA CIB	60 000 000 €	1 an à compter du 4/01/2017	EURIBOR 3 MOIS	0,36 %	0,04 %	néant
CAISSE D'EPARGNE	40 000 000 €	1 an à compter du 4/01/2017	EURIBOR 7 JOURS	0,38%	0,03 %	0 ,03%
TOTAL	160 000 000 €					

c) Le suivi quotidien du niveau de trésorerie

Des excédents ont été constatés sur le compte 515. Ceux-ci sont notamment liés au calage des émissions des billets de trésorerie mais restent sans conséquence compte tenu du fait que les émissions ont été réalisées à taux nul négatif.



Au 31/12/2016, le solde de tirage des instruments de trésorerie correspond au billet de trésorerie de 80 M€ négocié pour assurer la gestion court terme de décembre 2016.

Éléments d'explication de la légende du graphique :

- le « compte 515 au Trésor » retrace le montant quotidien du niveau de trésorerie sur le compte de la Région. Ce niveau doit être le plus proche possible de zéro puisque les collectivités ne peuvent pas placer leurs fonds (possibilité offerte depuis le 1er janvier 2005 mais sous des conditions très spécifiques) et qu'elles n'ont par ailleurs pas le droit d'être en déficit.
- le « tirages lignes de trésorerie » retrace nos besoins de trésorerie. Si cette ligne dépasse le montant du plafond, cela signifie que la Région doit recourir aux crédits revolving pour faire face à ses besoins de financement.
- le « 515 sans lignes de trésorerie » indique ce que serait quotidiennement le niveau de notre compte si nous n'avions pas recours aux emprunts revolving : excédent de trésorerie en début d'année, déficit en fin d'année.
- le « plafond lignes de trésorerie » correspond au droit de tirage maximal de la Région sur les lignes de trésorerie.

d) Indicateurs d'utilisation des instruments de trésorerie

En 2016, la Région a mobilisé les instruments de trésorerie pendant 365 jours (359 jours en 2015) pour un encours moyen par jour de mobilisation de 92,1 M€ (60,6 M€ en 2015).

Hormis les 780 M€ des billets de trésorerie, le montant cumulé des tirages effectués sur les lignes s'élève en 2016 à 584,181 M€ (419,591 M€ en 2015), le montant des frais financiers payés se chiffrent de 0,116 M€ (contre 0,286 M€ en 2015).

Le montant dû au titre des commissions de non utilisation passe de 0,072 M€ en 2015 à 0,060 M€ en 2016 compte tenu de l'intensification de l'utilisation du programme de billets de trésorerie. Par ailleurs, le coût des commissions annexes se chiffre à 0,106 M€.

Au global par rapport à 2015, l'ensemble des frais générés par la gestion de trésorerie ont baissé de près de 89 %.

LEXIQUE DES TERMES FINANCIERS UTILISES

Banque Centrale Européenne (BCE) : elle définit la politique monétaire de la zone euro avec pour objectif principal la stabilité des prix. Sur cette base, c'est elle qui définit le taux directeur, c'est-à-dire le taux auquel se refinancent les banques et qui influe sur les conditions de crédit proposées aux emprunteurs.

Billets de trésorerie (NEU CP) : Les billets de trésorerie sont des titres de créance négociables émis sur le marché monétaire de un jour à un an maximum. Le billet de trésorerie permet aux collectivités d'emprunter directement à court terme sans passer par le système bancaire et en obtenant des conditions très proches du marché monétaire.

EURIBOR : taux du marché monétaire européen. Il est égal à la moyenne arithmétique des taux offerts sur le marché bancaire européen pour une échéance déterminée (entre 1 semaine et 12 mois). Il est publié par la Banque centrale européenne à partir de cotations fournies quotidiennement par 64 banques européennes.

Ligne de trésorerie : Il s'agit de crédits de trésorerie à court terme qui ont une durée de vie de 12 mois et qui sont comptabilisés hors budget.

Marge : elle correspond à la rémunération de la banque. Cette marge dépend de la solvabilité de l'emprunteur, c'est-à-dire qu'elle est fonction du risque qu'estime prendre le prêteur. Les collectivités françaises sont considérées comme très peu risquées par les établissements bancaires.

Gestion de trésorerie : la trésorerie est le solde quotidien du compte de la Région. La règle principale est le dépôt obligatoire et non rémunéré de la trésorerie des collectivités au Trésor Public. Cette contrainte est justifiée par les avances que fait l'Etat aux collectivités en leur versant les impôts locaux par douzième. Cette règle signifie que les collectivités ne peuvent ouvrir un compte dans une banque, ni placer leur trésorerie.

Swap : Un swap de taux d'intérêt est un échange de conditions de taux d'intérêt portant sur des montants de capitaux identiques (exemple : la Région échange le taux fixe d'un de ses emprunts contre un taux variable pendant une période donnée.)

Taux d'intérêt : index (fixe ou variable, long ou court) + marge bancaire

Taux fixe : si ce taux a longtemps été privilégié, c'est pour la simplicité de gestion et de prévision qu'il induit, puisque la charge de la dette pour l'emprunteur est connue dès le départ et pour toute la durée de vie du prêt. L'emprunteur prend alors un risque en cas de baisse des taux d'intérêt, son positionnement sur un taux fixe cher venant surenchérir le coût de sa dette (exemple : des emprunts à taux fixes contractés en 2000 entre 5% et 6%, qui sont aujourd'hui à un niveau compris entre 0,28 % et 1,37 % suivant les maturités). De plus, si l'emprunteur souhaite se débarrasser de ce prêt pour se refinancer moins cher, il aura à payer une indemnité à la banque.

Taux variable : a contrario des taux fixes dont l'échéancier est connu à l'avance, les échéances en taux variable se révisent en fonction de l'évolution des index monétaires. Cela permet d'arbitrer à chaque échéance le taux d'intérêt que l'on souhaite voir appliquer à l'emprunt, d'avoir des possibilités régulières de rembourser sans pénalité. Ce choix permet aussi d'engranger les baisses de taux d'intérêt (exemple: entre janvier 2016 et décembre 2016, le taux d'intérêt à 3 mois est passé de -0,131 % à -0,319 %). A contrario, si les taux augmentent, la charge de la dette sera alourdie. Pour une collectivité, l'inconvénient principal est l'incertitude sur le niveau des frais financiers pour les années à venir.

Rapport sur la gestion pluriannuelle

Conformément aux articles L. 4312-4-I et 4312-4-II du Code général des collectivités territoriales, la Région utilise les autorisations de programme (AP) pour ses dépenses d'investissement depuis 1993 et les autorisations d'engagement (AE) pour ses dépenses de fonctionnement depuis 2005 dont la réalisation dépasse le cadre annuel budgétaire.

Les AP et les AE correspondent au montant maximal pouvant être affecté, engagé et mandaté pour financer des dépenses d'investissement ou de fonctionnement (sauf frais de personnel) étalées sur plusieurs années.

La pratique de la pluriannualité est assez peu contrainte réglementairement pour les Régions. Le législateur leur laisse ainsi le soin de définir elles-mêmes, à l'intérieur d'un cadre minimum, les modalités de gestion et de suivi de leurs engagements pluriannuels.

Leurs obligations sont les suivantes :

- adopter un règlement budgétaire et financier,
- présenter au Compte Administratif un rapport retraçant les engagements pluriannuels, une annexe normalisée retraçant la situation des autorisations de programme - autorisations d'engagement, et crédits de paiement,
- produire également au Compte Administratif, dans une logique prudentielle et de lisibilité, un ratio informatif rendant compte de la gestion des AP et AE.

Le présent rapport répond à ces deux dernières obligations.

Vous sont ainsi présentées :

- une analyse de la situation des autorisations de programme, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement,
- l'annexe budgétaire normalisée, permettant le calcul du ratio de couverture des AP et AE sur CP, qui est intégrée dans le document comptable.

BILAN DE LA GESTION PLURIANNUELLE

I - ANALYSE DE LA SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) / CREDITS DE PAIEMENT (CP)

A fin 2016, la section d'investissement, gérée quasiment en intégralité au moyen des AP, représente 65 % du volume global des engagements pluriannuels de la collectivité (montants votés en AP et en AE cumulés).

A. Les stocks d'AP :

- AP votées disponibles à l'affectation :

Au 31/12/2016, le montant des restes à affecter sur les AP votées et non clôturées s'élève à **1 072 M€**, et est en diminution par rapport au stock arrêté au 31/12/2015 (1 153 M€).

En effet, après le niveau très important de créations d'AP constaté en 2015 (1 125 M€), le volume d'AP votées en 2016 s'est considérablement restreint (voir détail au paragraphe suivant). Dans le même temps, le montant des affectations réalisées au cours de l'année a également diminué par rapport au précédent exercice (328,2 M€ pour 485,3 M€).

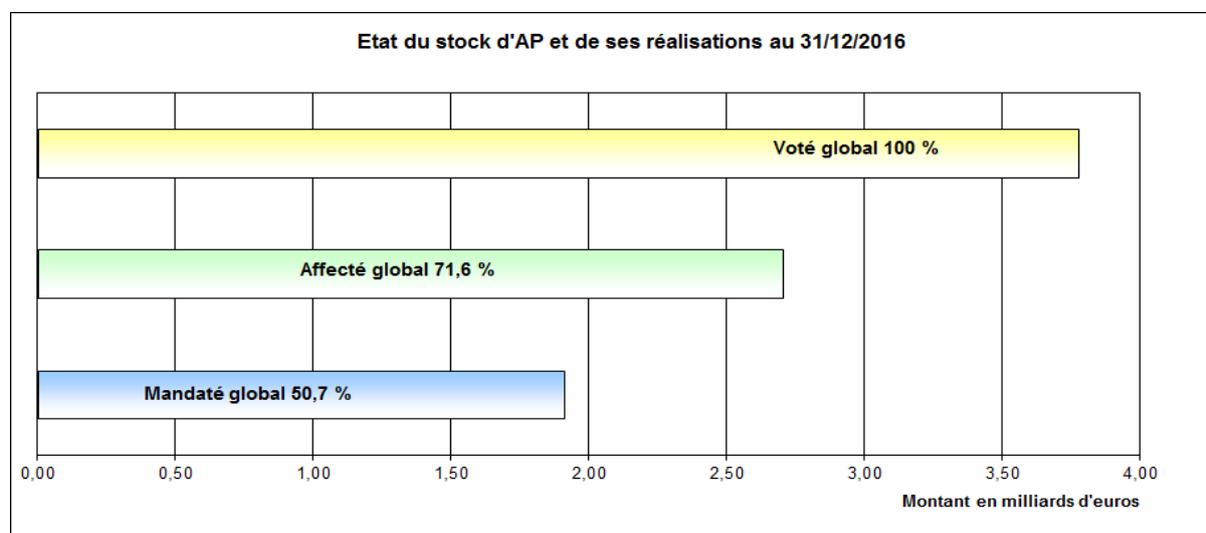
Ces restes à affecter ne sont pas pris en compte dans le calcul du ratio de couverture des AP, détaillé en partie **I - C.** du présent document, mais représentent un stock d'engagements potentiellement mobilisables en termes de crédits sur les prochains exercices.

- AP votées dans l'année :

En 2016, 75 AP ont été créées au cours des étapes budgétaires (286 en 2015, 122 en 2014 et 138 en 2013). Si l'on inclut les abondements ou minorations d'AP antérieures, le montant global d'AP votées en 2016 se situe à hauteur de **191,2 M€** (1 125 M€ en 2015, 355 M€ en 2014 et 361 M€ en 2013).

Aussi, compte tenu des annulations d'AP devenues sans objet mais également d'AP clôturées suite à leur exécution complète, mandatées intégralement ou partiellement, le montant cumulé des AP vivantes au 31/12/2016 est de **3 775 M€**.

Le graphique ci-dessous permet de visualiser et comparer les différentes composantes du stock d'AP à la fin de l'exercice 2016. A titre d'information, le montant cumulé des AP vivantes au 31/12/2015 était de 4 212 M€, l'affecté global à 72,6 %, et le mandaté global à 53,5 %.



B. Les AP affectées :

- AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2016 :

Le montant des restes à mandater sur les AP affectées antérieurement à 2016 se montait à **811,2 M€**.

- Flux d'AP affectées dans l'année :

Le montant des affectations réalisées en 2016 sur des AP votées avant ou au cours de l'année 2016 est de 328,2 M€.

- Les AP affectées annulées :

Le montant des annulations d'affectations se situe à hauteur de 44,7 M€.

- Les CP mandatés au budget 2016 :

L'ensemble des mandats sur AP de l'exercice 2016 se monte à 304,6 M€.

- Les AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2016 :

Compte tenu des différents mouvements détaillés ci-dessus, le stock d'AP affectées restant à financer au 31/12/2016 s'élève à **790,1 M€**.

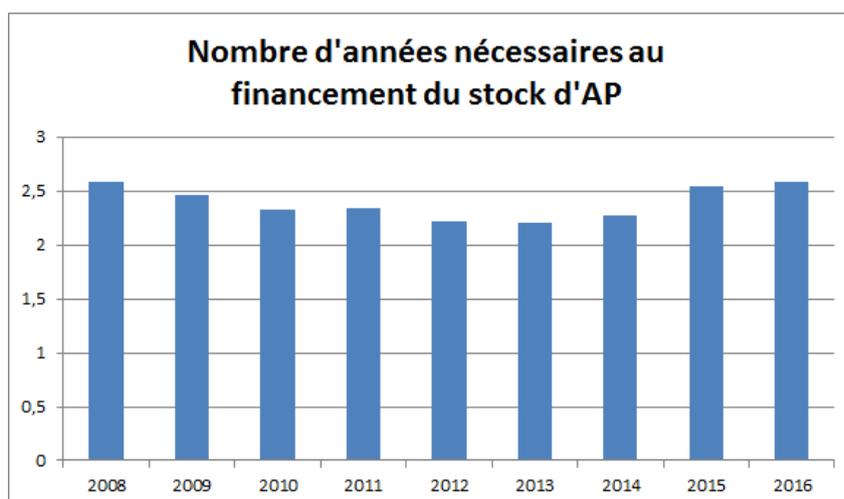
C. Le ratio de couverture des AP affectées

Il correspond au rapport entre le reste à mandater sur AP affectées au 31/12/2016 et le montant de CP mandatés en 2016.

Le ratio de couverture AP/CP traduit la capacité de couverture des engagements pluriannuels de la région. Il est exprimé en nombre d'années de crédits de paiement nécessaires pour financer le stock d'AP.

Au 31/12/2016, **2,59** années de crédits de paiement sont nécessaires pour financer ce stock, à volume de mandatement constant et sans inscrire de nouvelles AP. Comme annoncé lors du rapport pluri annualité du CA 2015, ce ratio est quasiment stable par rapport à celui de l'exercice précédent (2,54 années), du fait de l'ouverture de nouvelles AP dans le cadre des contractualisations (CPER, conventions Région/Départements).

L'évolution de ce ratio depuis 2008 est présentée dans le graphique ci-dessous :



II - ANALYSE DE LA SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (AE) / CREDITS DE PAIEMENT (CP)

A fin 2016, la section de fonctionnement constituait 35 % du volume global des engagements pluriannuels de la collectivité (montants votés en AP et en AE cumulés).

D'autre part, au 31/12/2016, le mode de gestion en AE représentait 47,3 % de la gestion globale des crédits de la section de fonctionnement (41 % à fin 2015, 30 % à fin 2014 et 17 % à fin 2013). Ce taux devrait continuer à progresser, puisque de plus en plus de dispositifs sont gérés au moyen d'autorisations d'engagement.

A. Les stocks d'AE :

- AE votées disponibles à l'affectation :

Au 31/12/2016, le montant des restes à affecter sur les AE votées et non clôturées s'élève à **257,6 M€**. Il est en nette baisse par rapport à celui du stock arrêté au 31/12/2015 (421,2 M€). En effet, comme détaillé plus bas dans le paragraphe **B.**, les mouvements réels d'affectations (contraction entre les flux et les annulations) ont très fortement progressé par rapport à l'exercice précédent.

Ces restes à affecter ne sont pas pris en compte dans le calcul du ratio de couverture des AE, détaillé en partie **II - C.** du présent document, mais représentent un stock d'engagements potentiellement mobilisables en termes de crédits sur les prochains exercices.

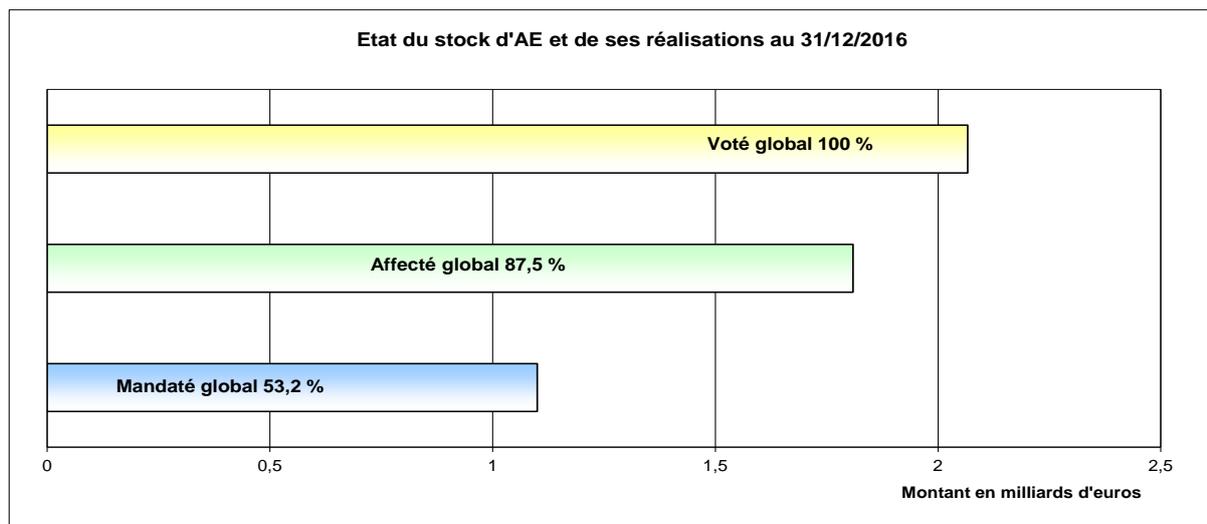
- AE votées dans l'année :

En 2016, 79 AE ont été créées au cours des étapes budgétaires (pour mémoire 142 en 2015 et 65 en 2014). Si l'on inclut les abondements ou minoration d'AE antérieures, le montant global d'AE votées en 2016 se situe à hauteur de 381,7 M€.

Aussi, compte tenu des annulations d'AE devenues sans objet mais également d'AE clôturées suite à leur exécution complète, mandatées intégralement ou partiellement, le montant cumulé des AE vivantes au 31/12/2016 s'établit à **2 066 M€**.

Le graphique ci-dessous permet de visualiser et comparer les différentes composantes du stock d'AE à la fin de l'exercice 2016. A titre d'information, le montant cumulé des AE

vivantes au 31/12/2015 était de 1 761 M€, l'affecté global à 76,1 %, et le mandaté global à 48,4 %.



B. Les AE affectées :

- AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2016 :

Le montant des restes à mandater sur les AP affectées antérieurement à 2016 se montait à **490,8 M€**.

- Flux d'AE affectées dans l'année :

Le montant des affectations réalisées en 2016 sur des AE votées avant ou au cours de l'année 2016 est de 563,9 M€.

- Les AE affectées annulées :

Le montant des annulations d'affectations en 2016 se situe à hauteur de 17,5 M€.

- Les CP mandatés au budget 2016 :

L'ensemble des mandats sur AE de l'exercice 2016 se monte à 328 M€.

- Les AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2016 :

Compte tenu des différents mouvements détaillés ci-dessus, le reste à mandater sur les AE affectées au 31/12/2016 s'élève à **709,2 M€**.

C. Le ratio de couverture des AE affectées

Il correspond au rapport entre le reste à mandater sur AE affectées au 31/12/2016 et le montant de CP mandatés en 2016.

Le ratio de couverture AE / CP traduit une capacité de couverture des engagements pluriannuels de la région. Il est exprimé en nombre d'années de crédits de paiement nécessaires pour financer le stock d'AE.

Au 31/12/2016, **2,16 années** de crédits de paiement sont nécessaires pour financer ce stock, à volume de mandatement constant et sans inscrire de nouvelles AE.

Ce ratio augmente sensiblement par rapport à 2015 (1,70) et retrouve le niveau de celui de 2014, le volume des mandatements au cours de l'exercice n'ayant pas suivi la même courbe d'évolution que celui des affectations réalisées.

Son évolution depuis 2008 est présentée dans le graphique ci-dessous :

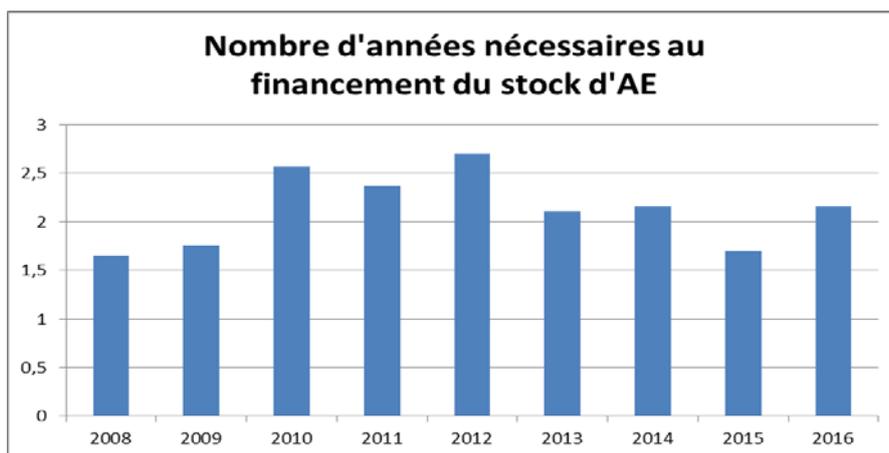


Tableau des clôtures des AP-AE

Suite aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes, le tableau ci-après recense toutes les clôtures d'AP et AE intervenues au cours de l'exercice 2016, y compris les clôtures d'AP et AE exécutées à 100 %. En effet, dans le § A-Interventions Régionales du présent rapport, ne figurent que les AP – AE clôturées en raison d'un abandon de projet.

N° AP/AE	Libellé	Montant voté	Montant annulé
SOLIDARITES TERRITORIALES, TRANSITION ECOLOGIQUES ,STRATEGIES			
2001-0442	VILLES MOYENNES	11 221 790,12	- 1 092 079,34
2007-1903	CVM DE GIEN	966 000,00	-120 000,00
2003-0598	CONTRATS DE PAYS	4 429 000,00	-130 515,22
2009-18015	CG 18 - FONDS IMMOBILIER D'ENTREPRISE	1 010 285,00	0,00
2008-36003	CG36 - LOGEMENT (FONCT)	172 000,00	-3 494,30
2010-1776	PRE- DIAGNOSTICS CONSEILS PLAN ISOLATION	640 000,00	-112 896,30
2014-14204	LIG'AIR TRANSITOIRE	90 000,00	0,00
2008-7005	VT - ENVIRONNEMENTS NUMERIQUES DE TRAVAIL	736 260,14	-23 251,39
2011-7007	VT - GEO CENTRE	125 976,25	-5 719,48
2007-7135	VT - ESPACES PUBLICS NUMERIQUES	192 807,91	-11 934,95
2008-7000	VT - COUVERTURE TELEPHONIE MOBILE ET HAUT DEBIT	627 521,30	-49 349,45
2000-1028	CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT D'EURE ET LOIRE: EQUIPEMENTS	9 907 742,93	-6 091,22
2000-1036	CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE L'INDRE: EQUIPEMENTS	27 531 343,61	0,00
2000-1037	CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE	17 058 731,07	0,00
2000-1041	CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT LOIR ET CHER	17 919 804,37	0,00
2004-0753	CONTRATS DE SITE	1 119 350,00	0,00
2007-1816	CRP DE BOURGES 2G	7 081 000,00	-244 020,30
2015-1768	RESIDENCES SOCIALES POUR LES JEUNES	0,00	0,00
2005-0462	CONTRAT REGIONAL AGGLO D'ORLEANS	39 406 000,00	-2 319 203,36
2011-1938	CONTRAT VILLE MOYENNE - LANGEAIS	251 000,00	0,00
1996-0098	CONTRATS DE PAYS	157 897 739,19	-3 897 798,56
2009-1835	CRP BRENNE 3G	4 775 200,00	-34 455,08
2008-1833	CRP ISSOUDUN 3G	5 896 530,00	-0,76
2005-1803	CRP VAL D'AUBOIS	4 746 000,00	-518 647,54
2007-1812	CRP DE VIERZON	8 005 000,00	-348 632,06
2007-1822	CRP DU CHINOIS	9 546 000,00	-468 239,76
2013-37023	CG 37 - MARPA SOUVIGNY	120 000,00	0,00
2008-7203	VT - FRAC TERRITOIRES CPER 2007-2013	681 905,52	0,00
2013-28016	CG 28 - TRES HAUT DEBIT	5 054 000,00	0,00
2012-36022	CG 36 - TRES HAUT DEBIT	1 950 000,00	0,00
2014-14108	ESPACES PUBLICS NUMERIQUES	90 142,49	-9,11
2015-1289	EXPERIMENTATIONS/ETUDES INVEST	150 000,00	-150 000,00
2009-7052	VT - EXPERIMENTATION TIC	254 169,13	-24 982,56
2015-1295	USAGES NUMERIQUES	100 000,00	-100 000,00
2013-45017	CG 45 - USAGES NUMERIQUES	1 000 000,00	-54 342,30
2009-7053	VT - OBSERVATOIRE REGIONAL TIC	28 125,00	-12 290,19
2015-1288	EXPERIMENTATIONS/ETUDES FONCT	150 000,00	-142 000,00
2015-1465	PROJET GEOMATIQUE	79 078,00	-39 539,00
2015-1296	USAGES SCORAN	100 000,00	-100 000,00
2014-14104	ESPACES PUBLICS NUMERIQUES	177 881,96	-1 458,52
2008-7050	VT - ESPACES PUBLICS NUMERIQUES	330 842,86	-57 077,40
2006-0858	CONTRAT REGIONAL D'AGGLOMERATION DE CHARTRES	12 459 800,00	-934 926,90
2010-0702	EQUIPEMENTS STRUCTURANTS: FONDS SUD	2 500 000,00	-139 942,02
2013-0702	EQUIPEMENTS STRUCTURANTS: FONDS SUD	2 000 000,00	-1 458 200,00
2013-41029	CG 41 - TRES HAUT DEBIT ART. VI-13	496 633,00	-291 300,00
2007-7300	GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES	1 459 674,04	-97 285,58
2008-7300	GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES	1 232 943,52	-320 385,69
2010-7302	GP - ADEME EMERGENCE DE LA DEMANDE	140 111,72	-844,37
2010-1952	MAITRISE DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	651 279,00	-47 841,61
2010-7307	VT - AGENCE DE L'EAU - APPELS A PROJETS ECONOMIES D'EAU	545 000,00	-359 672,50
2011-7321	VT - PNR LAT 2011-2013	250 000,00	-35 615,28
2011-7322	VT - PNR PERCHE 2011-2013	180 000,00	-27 187,17
2009-1108	RNR PONTLEVOY 41	147 000,00	-83 579,56
2014-1959	ISOLARIS/NOUVEAUX OUTILS	210 000,00	-66 477,73
2010-1568	MARCHE ROMORANTIN-VIERZON	2 650 000,00	-237 482,74
2009-1076	LGV PARIS-CLERMONT ETUDES ET TRAVAUX	540 000,00	-15 960,02
2001-0608	GARES REGIONALES	2 666 709,96	-514 190,38
2005-0819	AMENAGEMENT, GARES, QUAIS ET POINTS D'ARRETS TER CENTRE	2 153 000,00	-380 865,00
2015-1287	PARTICIPATION CAPITAL CITIZ	17 000,00	-17 000,00
2015-1292	LOIRE VU DU TRAIN	30 000,00	-30 000,00
2009-0518	BOULEVARD LA CHOISILLE A TOURS	6 500 000,00	-223 750,00

N° AP/AE	Libellé	Montant voté	Montant annulé
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION, ET DE LA FORMATION			
2014-0704	FONDS REGIONAL DE GARANTIE	1 000 000,00	-1 000 000,00
2015-0704	FONDS REGIONAL DE GARANTIE	1 000 000,00	-1 000 000,00
2015-3157	FONDS SPECIAL URGENCE	2 000 000,00	-200,00
2005-0054	PROJETS TOURISTIQUES STRUCTURANTS	299 201,00	-61 100,00
2013-37026	CG 37 - VELOROUTE AMBOISE - CHENONCEAUX	334 448,00	-10 675,66
2013-37025	CG 37 - LOIRE A VELO REPARATION	418 060,00	-8 848,00
2013-1205	MIRCE 3	140 000,00	-5 244,24
2015-41203	CG 41 - ACQUISITION BASE DE DONNEES TOURINSOFT	35 000,00	0,00
2013-28021	CG 28 - APPLICATION SMARTPHONE	4 500,00	-78,10
2013-0984	CAP HEBERGEMENTS STRUCTURANTS	11 717,36	0,00
2013-0078	ITINERAIRES DE RANDONNEES	10 000,00	-2 613,00
2014-0078	ITINERAIRES DE RANDONNEES	34 000,00	-6 867,22
2013-1219	TOURISME EQUESTRE	50 000,00	-450,32
2014-1242	MARQUE TOURAINE	40 000,00	0,00
2012-0984	CAP HEBERGEMENTS STRUCTURANTS	400 000,00	-400 000,00
2008-37015	CG 37 - ETUDE BATIMENT START UP INRA	500 000,00	0,00
2014-14402	BIOLOGIE SANTE BIEN ETRE	43 913,00	-43 913,00
2007-7504	GP - BIOLOGIE SANTE BIEN ETRE	7 181 586,51	-12 758,26
2008-0897	CAP RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	1 618 224,80	-318 676,68
2009-0897	CAP RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	1 463 204,00	-208 153,14
2010-0897	CAP RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	1 875 000,00	-337 804,84
2006-0422	SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE	3 275 269,00	-184 594,73
2007-0422	SOUTIEN AUX POLES DE DEV. ET DE COMPETITIVITE	899 233,00	-165 091,39
2008-0422	SOUTIEN AUX PROG DE RECHERCHE ET AUX POLES DE COMPETITIVITE	103 730,00	-72 799,50
2010-0422	SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE ET AUX POLES DE COMPETITIVITE	750 000,00	-550 582,17
2013-0422	SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE ET AUX POLES DE COMPETITIVITE	750 000,00	-702 830,00
2015-0422	SOUTIEN AUX POLES DE COMPETITIVITE	1 150 000,00	-650 000,00
2007-0850	APPEL A PROJETS	1 106 080,00	-53 000,00
2008-0850	APPELS A PROJETS 2008	4 164 424,00	-314 804,26
2009-0850	APPEL A PROJETS	4 982 540,00	-185 772,44
2014-14453	CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	16 947,00	-16 947,00
2008-7505	GP - VILLES ET TERRITOIRES	1 341 402,00	-50 906,50
2014-14403	VILLES ET TERRITOIRES	58 598,00	-58 598,00
2010-3437	CERTEM + PHASE 3	4 650 000,00	-4 449,98
2009-1422	SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE DU POLE SSEE	312 672,37	-140 733,64
2011-1422	SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE DU POLE SSEE	800 000,00	-597 644,91
2014-1422	SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE DU POLE SSEE	700 000,00	0,00
2015-1422	SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE DU POLE SSEE	0,00	0,00
2008-1850	APPELS A PROJETS 2008	400 000,00	-25 080,00
2013-0179	EQUIPEMENTS DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE	90 000,00	-11 263,49
2005-0573	ACTIONS DE QUALIFICATIONS (DEMARRAGE 2006)	21 002 807,00	-3 402 657,38
2009-0573	ACTIONS DE QUALIFICATION 2010	22 300 000,00	-2 504 444,46
2014-14600	CENTRACTIF	120 000,00	0,00
2006-0769	CREATION D'ENTREPRISES DES METIERS	4 643 260,00	0,00
2015-3157	FONDS SPECIAL URGENCE	2 000 000,00	-200,00
2007-0961	VALORISATION DE LA BIOMASSE	756 000,00	-285 239,61
2007-7721	GP - VALORISATION DE LA BIOMASSE	644 000,00	-203 322,06
2006-0759	FONDS REGIONAL DE MODERNISATION DE L'ARTISANAT	411 706,00	0,00
2005-0760	PPR	1 299 500,00	0,00
2000-2025	PAGE	2 525 993,57	0,00
2013-3706	GROUPEMENT D'EMPLOYEURS - COOPERATIVES D'ACTIVITES ET D'EMPLOIS	135 000,00	0,00
TRANSPORTS ET MOBILITES DURABLES			
2014-1410	AIDE COMPLEMENTAIRE MOBILITE PROFESSIONNELLE	4 100 000,00	-46 561,49
2015-37206	CG 37 (2015 - 2020) BILLETIQUE	125 000,00	-125 000,00
1999-0698	AMELIORATION DU MATERIEL ROULANT	78 719 477,43	-1 998 383,75
2002-0698	AUTOMOTEURS A GRANDE CAPACITE	20 568 000,00	-438 642,00
2006-0698	ACQUISITION DE TROIS ZGC	14 805 000,00	-805 000,00
2013-1419	VIDANGES REGIO2N	900 000,00	-336 820,83
2013-1417	ADAPTATION MATERIEL LIGNE LE BLANC ARGENT	1 000 000,00	-250 000,00
2008-1090	MODERNISATION DE LA LIGNE LE BLANC ARGENT	9 100 000,00	0,00
2010-1087	SUPPRESSION DU PASSAGE A NIVEAU DE NEUILLE PONT PIERRE	1 050 000,00	-150 000,00
2008-7402	GP - COMMANDE CENTRALISEE TOURS CHINON	12 000 000,00	-22 066,00
2008-7403	GP - ETUDES PERIURBAINES	4 005 000,00	-8 341,74
2006-0819	AMENAGEMENT DES QUAIS ET GARES	2 062 690,00	-75 055,49
2007-0819	AMENAGEMENT DES QUAIS ET GARES	2 019 731,25	-99 650,00
2010-1181	AFFICHEURS	1 000 000,00	-428 055,15
2015-37205	CG 37 (2015 - 2020) BILLETIQUE	800 000,00	-800 000,00

N° AP/AE	Libellé	Montant voté	Montant annulé
FORMATION INITIALE, LYCEES, APPRENTISSAGE ET VIE CITOYENNE			
2012-1561	CMA 41 - GROS ENTRETIEN CFA	1 010 000,00	-25 992,75
2009-2986	CM 37 - TRANCHE 2	9 624 000,00	0,00
2012-0180	PLAN ANNUEL D'EQUIPEMENT DES CFA	2 000 000,00	-30 883,91
2012-1313	PPI EQUIPEMENT ET PETIT ENTRETIEN 2012	300 000,00	-15 091,08
2011-1003	RECONSTRUCTION DE L'ECOLE DE LA CROIX ROUGE DE TOURS	4 500 000,00	0,00
2011-1004	IFAS DE BOURGES	250 000,00	-64 805,21
2009-1121	CREPS INVESTISSEMENT	197 611,52	0,00
2008-0255	MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS DE COOPERATION	180 000,00	-46 826,78
2003-0730	RECONSTRUCTION - LP VICTOR LALOUX (TOURS)	24 000 000,02	-239 439,46
2003-0017	AUTRES INVESTISSEMENTS	6 454 692,86	-241 227,60
2004-0017	AUTRES INVESTISSEMENTS	4 758 213,38	-177 706,96
2010-0933	ETUDES PREALABLES ET FONCIER	1 000 000,00	-32 829,25
2012-0012	AIDE A L'INVESTISSEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT	5 000 000,00	-24 925,42
2013-0012	AIDE A L'INVESTISSEMENT DS L'ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT	4 900 000,00	-21 592,04
2006-0725	EPS DANS LES LYCEES	4 150 000,00	-26 484,47
2013-0717	FRAC ACQUISITION D'OEUVRES	130 000,00	0,00
2013-1312	GP - FRAC ACQUISITION EQUIPEMENT EXPOSITION ACCUEIL	100 000,00	0,00
2014-1321	FRAC - EQUIPEMENT	30 000,00	0,00
2013-3108	CHAUMONT INVESTISSEMENT	50 000,00	0,00
2014-3108	CHAUMONT INVESTISSEMENT	50 000,00	0,00
2013-7120	GP - REHABILITATION DES TANNERIES D'AMILLY	1 259 000,00	0,00
2012-1888	FONDS REGIONAL POUR LE PATRIMOINE CULTUREL DE PROXIMITE	997 500,00	0,00
2013-1449	CICLIC	90 000,00	0,00
2015-1449	CICLIC	60 000,00	0,00
2015-1447	CULTURE O CENTRE	30 000,00	0,00
2013-1124	FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LES MUSEES ET INSTITUTIONS D'ARTS PLASTIQUES	50 000,00	0,00
2014-1124	FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LES MUSEES ET INSTITUTIONS D'ARTS PLASTIQUES	50 000,00	0,00
2011-28006	CG 28 - CRÉATION D'UNE SALLE DE SPECTACLES À ANET	390 000,00	0,00
2008-37002	CG37 - VALORISATION DE LA DEMEURE DE RONSARD AU PRIEURÉ DE ST-COME	516 325,00	0,00
2008-37006	CG37 - MUSEE DE L'HÔTEL GOUIN DE TOURS	418 000,00	0,00
2010-37008	CG37 - JARDINS DES CHATEAUX ET MUSEES	202 658,00	0,00
2014-3004	EQUIPEMENT TECHNIQUE INVENTAIRE	10 000,00	1,29
2012-1447	CULTURE O CENTRE	150 000,00	122,43
2012-0006	OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL	122 300,00	272,08
2008-36010	CG 36 - ODASE ACQUISITION MATERIEL SCENIQUE	119 000,00	195,53
2012-1305	FRAM et FRAR	130 000,00	624,60
2009-36014	CG 36 MAISON DEPART. SPORTS CHATEAUXROUX	1 150 000,00	0,00
2015-1340	SALLE DE HANDBALL À FLEURY-LES-AUBRAIS	500 000,00	500 000,00
2014-0487	AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS ELITES	30 500,00	46,00
2013-1564	AFFPREC RECONSTRUCTION ANTENNE DE BOURGES	852 000,00	-193 781,46
2013-0180	PLAN ANNUEL D EQUIPEMENTS DES CFA	2 000 000,00	-41 907,58
2014-0180	PLAN ANNUEL D EQUIPEMENTS DES CFA	2 000 000,00	-34 338,68
2013-1313	PPI EQUIPEMENTS SANITAIRE ET SOCIAL 2013	300 000,00	-3 738,46
2014-1313	PPI EQUIPEMENTS SANITAIRE ET SOCIAL 2014	300 000,00	-16 660,47
2013-3008	BOURSES SECTEUR SANITAIRE 2013-2014	6 700 000,00	-274 247,02
2014-3008	BOURSES SECTEUR SANITAIRE 2014-2015	6 700 000,00	-1 090 201,97
2013-3009	BOURSES SECTEUR SOCIAL 2013-2014	2 950 000,00	-147 091,08
2014-3009	BOURSES SECTEUR SOCIAL 2014-2015	2 800 000,00	-250 820,05
2011-4119	FRAC SUBSISTANCES : AMENAGEMENT D'UN JARDIN	100 000,00	-48 471,66
2014-0717	FRAC ACQUISITION D'OEUVRES	130 000,00	-3 576,70
2014-1319	FRAC - AMENAGEMENT BUREAU	200 000,00	-5 983,91
2014-4120	FRAC MAINTENANCE	90 000,00	-2 335,55
2015-4120	FRAC MAINTENANCE	90 000,00	-90 000,00
2011-0386	ACQUISITION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE	131 120,00	-15 290,00
2012-0386	ACQUISITION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE	127 500,00	-16 140,00
2012-1123	FRECC (FONDS REG ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS DE CHAUMONT)	108 560,00	-28 953,96
2015-1123	FRECC	105 000,00	-100 040,00
2007-3109	CHAUMONT RESTAURATION	122 748,63	-4 227,00
2015-0293	FRRAB	20 000,00	-2 640,00
2012-2900	CINEMOBILE : ACQUISITION	960 000,00	-10 376,13
2009-1125	BIBLIOTHEQUE DE TOURS - LA CENTRALE	750 000,00	-3 804,30
2015-3004	EQUIPEMENT TECHNIQUE INVENTAIRE	10 000,00	-1 511,31
2011-0880	AIDES DIRECTES PARCS ET JARDINS	60 000,00	-20 553,58
2013-7123	GP - CREATION DE RESIDENCES CINEMA D'ANIMATION DANS LE QUARTIER ROCHAMBE	1 546 550,00	-7 091,07
2012-0793	FONDATION DU PATRIMOINE	120 000,00	-1 491,00
2011-1305	FRAM et FRAR	130 000,00	-5 797,00
2014-1449	CICLIC	160 000,00	-12 318,40
2014-1447	CULTURE O CENTRE	30 000,00	-30 000,00
2010-0006	OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL	426 950,00	-1 918,21
2011-1306	FONDS REGIONAL DE SOUTIEN A LA NUMERISATION DES SALLES DE CINEMA	493 700,00	-59 810,19
2012-1306	FONDS REGIONAL DE SOUTIEN A LA NUMERISATION DES SALLES DE CINEMA ITINERAN	65 000,00	-4 800,00
2012-0315	ITINERANCE REGIONALE	60 000,00	-36 000,68
2013-0315	ITINERANCE REGIONALE	30 000,00	-18 117,00
2014-0315	ITINERANCE REGIONALE	30 000,00	-5 885,69
2008-18001	CG18 - CENTRE CULTUREL DE RENCONTRES DE NOIRLAC	1 541 180,00	-40 088,64
2008-28000	CG28 - CENTRE D'ART DE DREUX	510 000,00	-45 072,51
2011-1122	ENTRETIEN CREPS	91 032,52	-1 090,18
2013-0459	CONSTRUCTION INSTALLATIONS SPORTIVES	1 572 000,00	-125 415,29
2008-7606	GP - CAMPUS EN VILLE DUPANLOUP ORLEANS	5 820 000,00	-283 200,77
2013-411608	CG 41 - INSA	170 000,00	-50 000,00

N° AP/AE	Libellé	Montant voté	Montant annulé
2011-0832	INSTITUT DE TOURAINE	200 000,00	0,00
2014-1508	INSA CENTRE VAL DE LOIRE	190 000,00	-5 000,00
2013-1608	INSA	130 000,00	-40 000,00
2012-1475	FOURNITURE D'ORDINATEURS PORTABLES	2 200 000,00	-421 839,82
2013-1475	FOURNITURE D'ORDINATEURS PORTABLES	2 200 000,00	-1 069 963,68
2014-1475	FOURNITURE D'ORDINATEURS PORTABLES	1 250 000,00	-226 687,60
2009-0460	UNIVERSITE NUMERIQUE	33 927,00	-4 640,55
2010-0460	UNIVERSITE NUMERIQUE	250 000,00	-187 406,00
2011-0460	UNIVERSITE NUMERIQUE	250 000,00	-29 068,00
2012-0460	UNIVERSITE NUMERIQUE	250 000,00	-194 338,00
2014-0460	UNIVERSITE NUMERIQUE	250 000,00	-10 660,00
2011-0475	MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS	300 000,00	-168 475,05
2012-0475	MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS	300 000,00	-185 032,94
2013-0475	MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS	200 000,00	-90 382,78
2010-1694	APPUI AUX PROJETS DE COOPERATION INTERNATIONALE	225 000,00	-104 313,99
OPTIMISATION DES RESSOURCES			
2015-1001	DEPENSES IMPREVUES	1 000 000,00	-1 000 000,00
2015-1002	DEPENSES IMPREVUES	1 000 000,00	-1 000 000,00
2014-1001	DEPENSES IMPREVUES	1 000 000,00	-1 000 000,00
2014-1002	DEPENSES IMPREVUES	1 000 000,00	-1 000 000,00

Liste des virements de crédits entre chapitres sur l'exercice 2016

INVESTISSEMENT

Origine						Destination							
POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	Montant	Date
Enseignement Supérieur	902	23	204111	15506	052	Economie Innovation	909	91	20421	1793	051	500 000,00	17/03/2016
Enseignement Supérieur	902	23	204182	15500	052	Economie Innovation	909	91	20421	1793	051	500 000,00	17/03/2016
Formation initiale, Lycées, Apprentissage et Vie Citoyenne	902	222	21831	0007	063	Optimisation des Ressources (MGA)	900	202	21828	105101	013	128 177,00	03/05/2016
FORMATION INITIALE, LYCEES, APPRENTISSAGE ET VIE CITOYENNE	903	313	204132	15001	071	OPTIMISATION DES RESSOURCES (MOYENS GENERAUX FINANCIERS)	909	91	20421		021	1 000 000,00	14/06/2016
OPTIMISATION DES RESSOURCES (MOYENS GENERAUX FINANCIERS)	909	91	20421		021	FORMATION INITIALE, LYCEES, APPRENTISSAGE ET VIE CITOYENNE	903	313	204132	15001	071	1 000 000,00	23/06/2016
FORMATION INITIALE, LYCEES, APPRENTISSAGE ET VIE CITOYENNE	903	313	204132	15001	071	OPTIMISATION DES RESSOURCES (MOYENS GENERAUX FINANCIERS)	900	0202	204111		021	1 000 000,00	23/06/2016
FORMATION INITIALE, LYCEES, APPRENTISSAGE ET VIE CITOYENNE	903	313	204142	7114	071	FORMATION INITIALE, LYCEES, APPRENTISSAGE ET VIE CITOYENNE	902	222	2313	0014	063	1 300 000,00	29/11/2016
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION ET DE LA FORMATION	909	93	204181	1267	051	FORMATION INITIALE, LYCEES, APPRENTISSAGE ET VIE CITOYENNE	902	222	2313	0014	063	1 800 000,00	29/11/2016
ENVIRONNEMENT	907	75	20422	15219	043	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	52.1	204142	1712	041	600 000,00	01/12/2016
RECHERCHE	909	92	204181	1429	052	LYCEES	902	222	2313	14	063	1 105 000,00	06/12/2016
RECHERCHE	909	92	204181	1429	052	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	52.1	204132	1712	041	430 000,00	06/12/2016
ENVIRONNEMENT	907	75	20422	15219	043	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	52.1	204132	1712	041	900 000,00	06/12/2016
TOURISME	909	95	20422	68	053	FORMATION PROFESSIONNELLE	901	11	204181	179	062	2 000,00	09/12/2016
RECHERCHE	909	92	20421	897	052	LYCEES	902	222	2313	0014	063	550 000,00	14/12/2016
TOTAL DES VIREMENTS 2016												8 815 177,00	

FONCTIONNEMENT

Origine						Destination									
POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	Montant	Date		
OPTIMISATION DES RESSOURCES (MOYENS GENERAUX FINANCIERS)	943		66111		0	021	OPTIMISATION DES RESSOURCES (MOYENS GENERAUX FINANCIERS)	941		673		021	248 218,00	07/03/2016	
FORMATION INITIALE, LYCEES, APPRENTISSAGE ET VIE CITOYENNE (COOPERATION INTERNATIONALE)	930	48	65734	802		081	OPTIMISATION DES RESSOURCES (COMMUNICATION)	930	202	6233	1068	111	30 000,00	02/11/2016	
FORMATION INITIALE, LYCEES, APPRENTISSAGE ET VIE CITOYENNE (CULTURE)	933	312	6574		329	071	OPTIMISATION DES RESSOURCES (COMMUNICATION)	930	202	6233	1068	111	60 000,00	02/11/2016	
FORMATION INITIALE, LYCEES, APPRENTISSAGE ET VIE CITOYENNE (CULTURE)	933	312	6574		912	071	OPTIMISATION DES RESSOURCES (COMMUNICATION)	930	202	6233	1068	111	40 000,00	02/11/2016	
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (ENSEIGNEMENT LYCEES)	932	28	65738		779		021	OPTIMISATION DES RESSOURCES (COMMUNICATION)	930	202	6233	1068	111	50 000,00	02/11/2016
Total Fonctionnement 2016*					619 678 478,68	autorisation 7,5%	46 475 885,90			TOTAL VC 2016	TOTAL VC	428 218,00	46 047 667,90		

MÊME CHAPITRE ENTRE POLITIQUES

Origine						Destination						Montant	Motif	Date	
POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service				
INVESTISSEMENT												TOTAL			
bloc 4 - enseignement supérieur	902	23	204111	15504	052	bloc 4 - enseignement lycées	902	222	2313	0014	063	2 900 000,00	VC fin d'année suite pronostics de conso	23/11/2016	
bloc 4 - Apprentissage	901	12	204422	1563	061	bloc 2 - Formation Professionnelle	901	11	204181	179	062	2 000,00			
 FONCTIONNEMENT												TOTAL			
bloc 5 - MGA	930	0202	6234	105307	013	bloc 4 - formation initiale, lycées, apprentissage et vie citoyenne	930	021	6226	1569	100	300,00	OMG vers démocratie participative	25/10/2016	
bloc 5 - MGA	930	0202	6234	105307	013	bloc 4 - formation initiale, lycées, apprentissage et vie citoyenne	930	021	6226	1569	100	72,00	OMG vers démocratie participative	09/11/2016	
bloc 5 - MGA	930	0202	6234	105307	013	bloc 4 - formation initiale, lycées, apprentissage et vie citoyenne	930	021	6226	1569	100	38,00	OMG vers démocratie participative	15/11/2016	
bloc 6 - EUROPE	930	042	6236	1520	081	bloc 5 - Communication	930	0202	6042	1067	111	420 000,00	Europe vers communication	01/12/2016	
bloc 4 - Lycée	932	222	615221	1956	063	bloc 5 - Ressources humaines	932	222	64111	0	031	200 000,00	lycée vers ressources humaines	01/12/2016	
BLOC 1 - TIC	935	56	6558	3136	044	BLOC 1 - TERRITOIRES SOLIDAIRES	935	53.1	65735	1840	041	100 000,00	VIREMENT DE FIN D ANNEE	01/12/2016	
BLOC 6 - EUROPE	930	042	6236	1398	081	BLOC 4 - DCU	930	046	6574	1689	081	130 000,00	VIREMENT DE FIN D ANNEE	01/12/2016	
bloc 4 - Lycée	932	222	615221	1956	063	bloc 5 - Ressources humaines	932	222	64111	0	031	60 000,00	lycée vers RH	05/12/2016	
bloc 4 - Lycée	932	222	615221	1956	063	bloc 5 - Ressources humaines	932	222	64111	0	031	20 000,00	lycée vers RH	12/12/2016	
bloc 4 - Lycée	932	222	615221	1956	063	bloc 5 - Ressources humaines	932	222	64111	0	031	5 000,00	lycée vers RH	12/12/2016	
bloc 5 - COM	930	0202	6232	1068	111	bloc 5 - MGA	930	0202	6132	105003	013	175 000,00	COM vers MGA	16/12/2016	